

# **AGENDA POUR LE DEVELOPPEMENT APRES 2015**

**« Agenda Post\_2015\_OMD\_TOGO »**

## **CONSULTATIONS NATIONALES AU TOGO**

**RAPPORT**

**Mai 2013**



**Systeme des Nations Unies**



**République du Togo**

## SIGLES ET ACRONYMES

AFD	: Agence Française de Développement
AGAIB	: Agence d'Appui Aux Initiatives de Base
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AJA	: Action pour la Jeunesse d'Afrique
ANSAT	: Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo
ASNT	: Amélioration de la Scolarisation au Nord Togo
APE	: Association des Parents d'Elèves
APSET	: Appui au Pilotage du Système Educatif Togolais
ARV	: Antirétroviraux
ASC	: Agent de Santé Communautaire
AVEC	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BAC	: Baccalauréat
BAC <sub>1</sub>	: Baccalauréat première partie
BID	: Banque Islamique de Développement
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	: Banque Mondiale
BT	: Brevet de Technicien
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARMMA	: Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique
CCD	: Comité Cantonal pour le Développement
CCNUCC	: Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDQ	: Comité de Développement du Quartier
CDVA	: Centres de Dépistage Volontaire Anonyme
CE	: Cours Elémentaire
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CEFA	: Centre d'Etude de la Famille Africaine
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEGIL	: Collège d'Enseignement Général d'Initiative Locale
CELI	: Commission Electorale Locale Indépendante
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CET	: Collège d'Enseignement Technique
CFA	: Certificat de Fin d'Apprentissage
CFTP	: Centre de Formation Technique et Professionnelle
CHP	: Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	: Centre Hospitalier Régional
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
CJAP	: Coopérative des Jeunes Agro-Pastoraux
CM	: Cours Moyen
CNCA	: Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNDS	: Conseil National du Dialogue Social
CNLS	: Comité National de Lutte contre le Sida
CNSEI	: Commission Nationale Spéciale d'Enquête Indépendante
COGEP	: Comité de Gestion des Ecoles Primaires
COGES	: Comité de Gestion pour la Santé
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays ayant le Français en partage
CP	: Cours Préparatoire

CPN	: Consultation Prénatale
CR	: Centre de Référence
CREPA	: Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût
CRETFP	: Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
CRT	: Croix Rouge Togolaise
CUT	: Comité de l'Unité Togolaise
CVD	: Comité Villageois de Développement
CVJR	: Commission Vérité Justice et Réconciliation
DEPONAT	: Déclaration de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire
DGSCN	: Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DRAEP	: Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DSRP-C	: Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECOWAP	: Politique Régionale Agricole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
EDIL	: Ecole d'Initiatives Locales
EI	: Entretien Individuel approfondi
ENAM	: Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux
ENFS	: Ecole Nationale de Formation Sociale
ENI	: Ecole Normale des Instituteurs
ENS	: Ecole Normale Supérieure
ENSF	: Ecole Nationale des Sages-Femmes
ESEPSI	: Education Sanitaire à l'Ecole pour la Prévention du Sida et des IST
ESOP	: Entreprise des Sociétés et Organisations des Producteurs
EV	: Enseignant Volontaire
FAD	: Femme Active pour le Développement
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FAWE	: Forum des Educatrices Africaines
FED	: Fédération Environnement Durable
FeDDAF	: Femmes, Droit et Développement en Afrique
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FG	: Focus-Groups
FLESH	: Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FMI	: Fonds Monétaire International
FNAFPP	: Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FUCEC	: Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit
GF2D	: Groupe de réflexion et d'action Femmes Démocratie et Développement
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
HAAC	: Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
HACAME	: Haut Conseil des Associations et Amicales Estudiantines
HsH	: Hommes ayant des rapports sexuels avec des Hommes
ICAT	: Institut de Conseil et d'Appui Technique
ICP	: Infirmier Chef de Poste
IDE	: Infirmier D'Etat
IEC	: Information, Education et Communication
IMF	: Institution de la Micro-Finance
INADES	: Institut Africain de Développement Economique et Social
INAM	: Institut National d'Assurance Maladie
IPPF	: Fédération Internationale pour la Planification Familiale
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
ITC	: Institut Technique Commercial

ITIE	: Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
JE	: Journée d'Echanges
LETP	: Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel
LMD	: Licence – Master - Doctorat
MDG	: Millenium Development Goals
MEG	: Médicaments Génériques Essentiels
MELD	: Mouvement des Etudiants en Lutte pour la Démocratie
MICS	: Multiple Indicators Cluster Survey
MILDA	: Moustiquaire Imprégnée d'insecticide à Longue Durée d'Action
MMR	: Maternité à Moindre Risque
MTDLDH	: Mouvement Togolais de Défense des Libertés et des Droits de l'Homme
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
NSCT	: Nouvelle Société Cotonnière du Togo
OAB	: Organisation Africaine du Bois
OCDI	: Organisation pour la Charité et le Développement Intégral
ODEF	: Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
ODIAE	: Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto Emploi
OEV	: Orphelins/enfants vivants avec le virus du sida
OIBT	: Organisation Internationale des Bois Tropicaux
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	: Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	: Organisation de la Société Civile
PADAT	: Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo
PADDAA	: Programme Détaillé de Développement Agricole en Afrique
PAFED	: Programme d'Appui aux Femmes et à l'Enfance Déshéritée
PAFN	: Plan d'Action Forestier National
PAGED	: Projet d'Appui à la Gestion de l'Education
PAGLOC	: Programme d'Appui à la Gouvernance Locale
PANSEA	: Plan d'Actions National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement
PASA	: Projet d'Appui au Secteur Agricole
PCIMNE	: Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance et du Nouveau-né
PDC	: Projet de Développement Communautaire
PECIF	: Programme d'Education Civique en direction de la Femme
PERI	: Projet Education et Renforcement Institutionnel
PEV	: Programme Elargi de Vaccinations
PFT	: Politique Forestière du Togo
PIBA	: Produit Intérieur Brut Agricole
Plan ORSEC	: Plan d'Organisation des Secours
PMI	: Protection Maternelle et Infantile
PNAE	: Plan National d'Action pour l'Environnement
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNIASA	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNIERN	: Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources naturelles
PNLT	: Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAT	: Politique Nationale d'Aménagement du Territoire
PPAAO	: Projet de Productivité Agricole de l'Afrique de l'Ouest

PPTD	: Programme Pays pour la Promotion du Travail Décent
PRETFP	: Projet de Restructuration de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
PROVONAT	: Promotion du Volontariat National au Togo
PSI	: Population Services International
PTME/VIH	: Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH
PTP	: Parti Togolais pour le Progrès
PURISE	: Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques
PVVIH	: Personne Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine
RADAR	: Regroupement des Associations pour le Développement Appliqué des Ruraux
RBC	: Réinsertion à Base Communautaire
REFAMP	: Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires
RGPH4	: Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RPT	: Rassemblement du Peuple Togolais
SCAPE	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SEVM	: Stratégie en matière des Espaces Verts et des Monuments dans la ville de Lomé
Sida	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SNDD	: Stratégie Nationale de Développement Durable
SNL	: Stratégie Nationale du Logement
SNU	: Système des Nations Unies
SOTOCO	: Société Togolaise de Coton
TDE	: Togolaise des Eaux
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TS	: Travailleuse de Sexe
TSF	: Tourisme Sans Frontière
UCPN	: Union des Chefs et Populations du Nord
UEMOA	: Union Economique Monétaire Ouest-Africaine
UL	: Université de Lomé
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIR	: Union pour la République
URD	: Unité de Recherche Démographique
USP	: Unité de Soins Périphérique
VAD	: Visites à Domicile
VIH	: Virus d'Immuno-déficience Humaine
WACEM	: West African Cement
WILDAF	: Women in Law and Development in Africa
ZAAP	: Zones d'Aménagement Agricole et Planifié

## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>ii</b>
<b>SOMMAIRE</b> vi	
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>ix</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>ix</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE</b> .....	<b>3</b>
<b>PRESENTATION DU CONTEXTE, DES OBJECTIFS ET DE LA METHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
<b>DES CONSULTATIONS</b> .....	<b>3</b>
<b>Chapitre I</b> 4	
<b>CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	<b>4</b>
<b>I.1 - CONTEXTE DE REALISATION DES CONSULTATIONS NATIONALES</b> .....	<b>4</b>
I.1.1- CONTEXTE GEOGRAPHIQUE.....	4
I.1.2 - CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE .....	5
I.1.2.1 - Evolution démographique.....	5
I.1.2.2 - Evolution de la situation sanitaire .....	6
I.1.3 - CONTEXTE ECONOMIQUE .....	8
I.1.3.1 - Cadre macro-économique.....	8
I.1.3.2 - Formation-emploi .....	10
I.1.3.3 - Sous-emploi et chômage des jeunes .....	10
I.1.4 - STRATEGIES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA REALISATION/ L'ATTEINTE DES OMD AU TOGO .....	11
I.1.4.1 - En ce qui concerne l'Objectif 1 « Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim »	11
I.1.4.2 - En ce qui concerne l'Objectif 2 « Assurer une éducation primaire pour tous les enfants .....	12
du monde (garçons et filles) » .....	12
<b>I.2 - JUSTIFICATION DES CONSULTATIONS</b> .....	<b>15</b>
<b>Chapitre II</b> 17	
<b>OBJECTIFS ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>17</b>
<b>II.1 - OBJECTIFS DES CONSULTATIONS</b> .....	<b>17</b>
II.1.1 - L'OBJECTIF GENERAL.....	17
II.1.2 - LES OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	17
<b>II.2 - METHODOLOGIE DES CONSULTATIONS</b> .....	<b>17</b>
<b>DEUXIEME PARTIE</b> .....	<b>26</b>
<b>PRINCIPAUX RESULTATS DES CONSULTATIONS</b> .....	<b>26</b>
<b>Chapitre III</b> 27	
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES</b> .....	<b>27</b>
<b>DES FEMMES</b> .....	<b>27</b>
<b>QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES</b> .....	<b>27</b>
<b>PREOCCUPATIONS DES FEMMES TOGOLAISES ?</b> .....	<b>27</b>
<b>AU REGARD DE CES PREOCCUPATIONS, QUE PROPOSENT LES FEMMES COMME</b> <b>ACTIONS POUR ACCELERER</b> .....	<b>30</b>
<b>LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ?</b> .....	<b>30</b>
<b>DE QUOI REVENT LES FEMMES POUR</b> .....	<b>32</b>
<b>LE TOGO DE DEMAIN ?</b> .....	<b>32</b>
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES</b> .....	<b>33</b>
<b>DES HOMMES</b> .....	<b>33</b>
<b>QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES</b> .....	<b>33</b>
<b>PREOCCUPATIONS DES HOMMES ?</b> .....	<b>33</b>
<b>AU REGARD DE CES PREOCCUPATIONS, QUELLES</b> .....	<b>37</b>

<b>ACTIONS PROPOSENT LES HOMMES POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ? .....</b>	<b>37</b>
<b>QUEL REVE LES HOMMES .....</b>	<b>39</b>
<b>ONT-ILS POUR L'AVENIR DU TOGO ? .....</b>	<b>39</b>
<b>Chapitre V 40</b>	
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES DES .....</b>	<b>40</b>
<b>JEUNES ET DES ENFANTS .....</b>	<b>40</b>
<b>QUELLES SONT LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS EXPRIMEES PAR LES JEUNES ET LES ENFANTS ? .....</b>	<b>40</b>
<b>EN REPONSE A CES PREOCCUPATIONS, QUE PROPOSENT LES JEUNES ET LES ENFANTS POUR BATIR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ? ..</b>	<b>44</b>
<b>LE REVE DES ENFANTS ET DES JEUNES .....</b>	<b>46</b>
<b>POUR LE TOGO DE DEMAIN .....</b>	<b>46</b>
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES DES .....</b>	<b>47</b>
<b>GROUPES MINORITAIRES OU MARGINALISES .....</b>	<b>47</b>
<b>QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES .....</b>	<b>47</b>
<b>PREOCCUPATIONS DES GROUPES MINORITAIRES .....</b>	<b>47</b>
<b>OU MARGINALISES .....</b>	<b>47</b>
<b>AU REGARD DE CES PREOCCUPATIONS, QUELLES ACTIONS LES GROUPES MINORITAIRES OU MARGINALISES PROPOSENT-ILS DE RENDRE PRIORITAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ? .....</b>	<b>51</b>
<b>Chapitre VII 54</b>	
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES DES CADRES .....</b>	<b>54</b>
<b>DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET .....</b>	<b>54</b>
<b>DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>54</b>
<b>QUELLES SONT LES PRINCIPALES .....</b>	<b>54</b>
<b>PREOCCUPATIONS DES CADRES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT ? .....</b>	<b>54</b>
<b>POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015, .....</b>	<b>57</b>
<b>QUE PROPOSENT LES ADMINISTRATEURS .....</b>	<b>57</b>
<b>PUBLICS ET LEURS PARTENAIRES ? .....</b>	<b>57</b>
<b>Chapitre VIII .....</b>	<b>60</b>
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES DES .....</b>	<b>60</b>
<b>LEADERS D'OPINIONS .....</b>	<b>60</b>
<b>QUELLES 60</b>	
<b>SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES .....</b>	<b>60</b>
<b>QUELLES SONT LES PREOCCUPATIONS .....</b>	<b>60</b>
<b>DES LEADERS D'OPINIONS ? .....</b>	<b>60</b>
<b>QUELLES ACTIONS LES LEADERS D'OPINIONS .....</b>	<b>64</b>
<b>PROPOSENT-ILS POUR LE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>64</b>
<b>DU TOGO APRES 2015 ? .....</b>	<b>64</b>
<b>Chapitre IX 67</b>	
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES DES .....</b>	<b>67</b>
<b>SYNDICATS, DU PATRONAT ET DES PARTIS POLITIQUES .....</b>	<b>67</b>
<b>LES SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES .....</b>	<b>67</b>
<b>QUELLES SONT LES PREOCCUPATIONS DES SYNDICATS, DU PATRONAT ET DES PARTIS POLITIQUES ? .....</b>	<b>67</b>
<b>QUELLES ACTIONS LES SYNDICATS, LE PATRONAT ET .....</b>	<b>71</b>
<b>LES PARTIS POLITIQUES PROPOSENT-ILS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ? .....</b>	<b>71</b>
<b>Les syndicats, le patronat et les partis politiques rêvent d'un pays prospère où : .....</b>	<b>73</b>

<b>Chapitre X</b>	<b>74</b>
<b>LES CONSULTATIONS AUPRES.....</b>	<b>74</b>
<b>DES UNIVERSITAIRES.....</b>	<b>74</b>
<b><i>QUELLES SONT LES PREOCCUPATIONS ACTUELLES</i>.....</b>	<b>74</b>
<b><i>DES UNIVERSITAIRES ?</i>.....</b>	<b>74</b>
<b><i>DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT APRES 2015,</i>.....</b>	<b>77</b>
<b><i>LES UNIVERSITAIRES PROPOSENT DE METTRE</i>.....</b>	<b>77</b>
<b><i>EN ŒUVRE QUELQUES ACTIONS PRIORITAIRES</i>.....</b>	<b>77</b>
<b>Chapitre XI</b>	<b>81</b>
<b>LES ORIENTATIONS PRATIQUES .....</b>	<b>81</b>
<b>DES CONSULTATIONS .....</b>	<b>81</b>
<b>Chapitre XII</b>	<b>95</b>
<b>LES DOMAINES EMERGENTS POUR .....</b>	<b>95</b>
<b>L'AGENDA POST 2015 .....</b>	<b>95</b>
<b>EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>95</b>
<b>AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE .....</b>	<b>97</b>
<b>EMPLOI DES JEUNES ET TRAVAIL DECENT .....</b>	<b>98</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>101</b>
<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>103</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>108</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>109</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1 : <i>Evolution de la population togolaise de 1970 à 2010 et perspectives pour 2025</i> .....	5
Tableau I.2 : <i>Niveaux de mortalité infantile (&lt; 1 an) et infanto juvénile (&lt; 5 ans).....</i>	7
<i>selon les régions (Togo, 1988 –2010) .....</i>	7
Tableau I.3 : <i>Evolution de la pauvreté monétaire selon les régions .....</i>	8
<i>et le milieu de résidence entre 2006 et 2011 .....</i>	8
Tableau I.4 : <i>Parts relatives des secteurs dans le PIB réel entre 1990 et 2011 et contributions ..</i>	9
<i>à la croissance économique de 2008 à 2011 .....</i>	9
I.1.4.8 – <i>En ce qui concernant l’Objectif 8 « Mettre en place un partenariat mondial pour le</i> <i>développement » .....</i>	15
Tableau II.1 : <i>Zones de réalisation des consultations locales.....</i>	18
Tableau II.2 : <i>Ventilation des groupes cibles consultés par Région .....</i>	19
Tableau II.3 : <i>Ventilation des groupes-cibles consultés par niveau de collecte d’informations ..</i>	21
Graphique II.1 : <i>Principaux thèmes abordés dans le processus des consultations.....</i>	22
Tableau II.4a : <i>Méthodes de consultation utilisées au niveau local selon le profil des groupes</i> <i>cibles.....</i>	23
Tableau II.4b : <i>Méthodes de consultation utilisées au niveau régional selon le profil des groupes</i> <i>cibles.....</i>	24
Tableau II.4c : <i>Méthodes de consultation utilisées au niveau central selon le profil des groupes</i> <i>cibles.....</i>	25
Tableau XI.1 : <i>Ventilation des préoccupations et actions prioritaires par thème et par cible.....</i>	82
Tableau I.5 : <i>Récapitulatif du niveau d’atteinte des OMD en 2010.....</i>	110

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II.1 : <i>Principaux thèmes abordés dans le processus des consultations.....</i>	22
--	----

## RESUME EXECUTIF

Le renouveau du débat mondial sur le développement, à la lumière du bilan des OMD qui sera établi en 2015, fait apparaître de plus en plus nettement la nécessité de donner une impulsion nouvelle à l'action collective et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies qui accélèrent la croissance économique durable et réduisent plus significativement la pauvreté. De ce point de vue, le Secrétariat Général des Nations Unies a décidé que l'élaboration du cadre de développement après 2015 soit le résultat d'un processus transparent, ouvert et inclusif auquel participeront de multiples parties prenantes. Ce processus qui sera conduit sous forme de consultations nationales dans une cinquantaine de pays va contribuer à élargir la base analytique des objectifs mondiaux et garantir la participation active, libre et utile au développement de tous les citoyens. Ces consultations doivent également offrir les moyens d'amplifier les voix des populations marginalisées et soutenir les pays dans leur examen des mécanismes, leviers, compétences, expériences et idées des populations à mettre en œuvre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement. Globalement, les consultations n'ont nullement remis en cause les OMD en cours, qui restent valides. Il s'est agi de les mettre en rapport avec les résultats obtenus, et surtout d'identifier les thématiques émergentes à la veille de l'échéance de 2015. Ainsi, les objectifs en matière d'éducation primaire universelle et de santé, à titre d'exemple, demeurent pertinents, tout en nécessitant leur approfondissement et leur élargissement.

Le Togo fait partie des 19 pays africains retenus par les Nations Unies pour réaliser les consultations nationales. Le processus de ces consultations a été lancé le 10 janvier 2013 sous l'égide conjointe du Système des Nations Unies et du Gouvernement du Togo. Les activités réalisées ont couvert toute l'étendue du pays et se sont principalement déroulées à trois niveaux hiérarchiques : au niveau local (*16 zones préfectorales*), au niveau régional (*5 chefs-lieux*) et au niveau central (*Lomé*).

Au total, plus de 70 groupes cibles ont pris part aux débats, parmi lesquelles les femmes, les hommes, les syndicats, les jeunes, les enfants, les cadres des départements ministériels, les décideurs, les chefs traditionnels, les ONG, les OSC, les personnes handicapées, les artisans, les PVVIH, les médias, les partis politiques, le patronat, les HsH, les TS et les personnes âgées. Ces consultations, qui ont été organisées sous des formats adaptés aux profils des cibles, ont globalement visé à recueillir les préoccupations actuelles, les idées et propositions d'actions susceptibles d'avoir un effet catalyseur sur les progrès socio-économiques et de contribuer à accélérer le développement du pays. Le processus a permis de débattre autour d'une palette relativement large de thématiques en lien étroit avec le développement et de constituer un vaste corpus de matériaux qualitatifs qui ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

**Thèmes abordés lors du processus des consultations**

**Méthodes de consultation utilisées**



- **Discussions de groupes**
- **Entretiens individuels approfondis**
- **Débats télévisés**
- **Débats radiodiffusés**
- **Journées d'échanges**
- **Ateliers de restitution et de discussion de résultats**
- **Ateliers thématiques**

Les résultats indiquent globalement que les Togolais sont conscients que l'Etat et ses Partenaires au Développement, notamment le Système des Nations Unies, l'Union Européenne, l'AFD, la Croix-Rouge, Plan, ... mènent diverses actions dans de nombreuses localités en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations. Mais de leur point de vue, la portée de ces actions reste trop réduite dans la mesure où elles n'impactent que faiblement le vécu quotidien des bénéficiaires. Les Togolais sont aujourd'hui aux prises avec trois grandes préoccupations :

- La précarité des activités économiques qu'ils exercent et qui tend à s'accroître ;
- L'avenir sombre qui se profile à l'horizon pour leurs enfants du fait de leurs faibles capacités professionnelles et de la rareté des opportunités d'emplois ;
- La mauvaise gouvernance qui s'observe à tous les niveaux et qui sape les fondements d'un développement harmonieux du pays.

Dans leur grande majorité, les Togolais restent néanmoins optimistes quant à l'avenir du Togo et pensent que leur pays pourrait bien devenir un havre de prospérité, de justice sociale et de fraternité pour tous si des efforts sont faits dès à présent dans un certain nombre de domaines clés afin de donner une impulsion nouvelle au développement. Trois de ces chantiers sont à rendre prioritaires :

- Faire du secteur agricole « *le poumon de l'économie nationale* » et le principal pôle de croissance en mettant notamment l'accent sur la *production*, la *transformation* et la *commercialisation* ;
- Réorienter le système éducatif pour qu'il dispense le *savoir*, le *savoir-faire* et le *savoir-être* ;
- Instaurer véritablement l'état de droit, *en séparant les pouvoirs* et en instituant *les principes de bonne gouvernance* à tous les niveaux.

Ces résultats globaux masquent cependant certains points de vue spécifiques exprimés par les groupes consultés. Le tableau ci-après donne un aperçu des préoccupations mais aussi des vœux de certains profils de groupes.

Profil du groupe	Principales préoccupations exprimées	Actions jugées prioritaires à prendre en compte dans le programme de développement après 2015
<b>Les femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La taille insignifiante des parcelles cultivées et les difficultés d'accès à la terre</li> <li>• La non disponibilité et le coût élevé des intrants agricoles</li> <li>• Les difficultés d'accès aux crédits</li> <li>• L'analphabétisme et la faible formation en gestion</li> <li>• L'insuffisance des infrastructures sanitaires et le manque de personnel de santé qualifié dans certaines localités</li> <li>• L'insuffisance et le mauvais état des infrastructures routières</li> <li>• La mauvaise gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des intrants agricoles dans toutes les préfectures</li> <li>• Promotion de l'accès des femmes aux nouvelles technologies d'agriculture et d'élevage</li> <li>• Soutien aux coopératives professionnelles</li> <li>• Accès aux crédits</li> <li>• Construction de marchés dotés de magasins de stockage</li> <li>• Disponibilité de l'eau dans tous les cantons</li> <li>• Réhabilitation des pistes rurales et construction de nouvelles routes</li> <li>• Construction de crèches</li> </ul>
<b>Les hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La non disponibilité et le coût élevé des intrants agricoles</li> <li>• L'insuffisance du nombre de pâturages</li> <li>• L'ensablement des cours d'eau où se pratique la pêche</li> <li>• Les difficultés d'accès aux crédits</li> <li>• Le faible niveau des revenus et la pauvreté</li> <li>• L'insuffisance des centres de recyclage pour les professionnels</li> <li>• Les problèmes liés à la formation et à l'emploi des jeunes</li> <li>• La pollution de la côte maritime par les eaux de lavage des phosphates</li> <li>• L'insuffisance des pistes rurales et leur mauvais état</li> <li>• La mauvaise gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des intrants agricoles dans tous les cantons</li> <li>• Promotion de nouvelles technologies d'agriculture et d'élevage</li> <li>• Dragage des lacs et lagunes</li> <li>• Implémentation de banques spécialisées dans toutes les préfectures</li> <li>• Perfectionnement des artisans</li> <li>• Réorientation du système éducatif et articulation avec les mécanismes et organes de création d'emplois pour les jeunes</li> <li>• Développement des infrastructures de stockage et de conservation</li> <li>• Réhabilitation des pistes rurales et construction de nouvelles routes</li> <li>• Renforcement des mécanismes de bonne gouvernance et de promotion des droits de l'Homme</li> </ul>
<b>Les jeunes et les enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mauvaise qualité de l'éducation et de la formation reçues à l'école</li> <li>• L'insuffisance des infrastructures scolaires</li> <li>• L'insuffisance du nombre d'enseignants</li> <li>• L'insuffisance des équipements scolaires</li> <li>• Le niveau élevé de chômage après la formation</li> <li>• L'inadéquation de la formation aux profils des emplois offerts sur le marché du travail</li> <li>• Le harcèlement des jeunes filles à l'école et sur les lieux de travail</li> <li>• La démission de certains parents</li> <li>• L'état de pauvreté de certains élèves</li> <li>• La mauvaise gouvernance au niveau de la gestion des établissements</li> <li>• L'insuffisance des infrastructures communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme du système éducatif</li> <li>• Renforcement des capacités des formateurs</li> <li>• Mise en place d'un programme de dotation des établissements scolaires en Infrastructures et équipements</li> <li>• Activation du partenariat « Système éducatif/Secteur privé »</li> <li>• Instauration des principes de bonne</li> <li>• Mise en place d'un programme de dotation des formations sanitaires en équipements et en personnel qualifié</li> <li>• Renforcement des programmes de prise en charge des EOV</li> <li>• Gouvernance et renforcement des droits de l'Homme</li> <li>• Renforcement des programmes de sensibilisation sur les droits des enfants</li> </ul>

Profil du groupe	Principales préoccupations exprimées	Actions jugées prioritaires à prendre en compte dans le programme de développement après 2015
<b>L'Etat et ses Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mauvaise qualité de l'éducation et des formations dispensées aux jeunes</li> <li>• L'inadéquation entre les programmes de formation et le marché de l'emploi</li> <li>• L'insuffisance des infrastructures scolaires et socio-sanitaires</li> <li>• Les dysfonctionnements relevés dans les prestations de services de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM)</li> <li>• Les mauvaises conditions de vie et de travail des fonctionnaires</li> <li>• L'inexistence du Conseil Economique et Social</li> <li>• L'incapacité de certains services de l'Administration Publique à absorber la totalité des fonds de projets que les Partenaires mettent à leur disposition</li> <li>• Le problème de leadership dans la gestion des projets</li> <li>• L'insalubrité grandissante de l'environnement</li> <li>• Les problèmes d'accès à l'eau potable</li> <li>• La mauvaise gouvernance et son lien avec la redistribution des richesses</li> <li>• Le non-respect de l'équité-genre</li> <li>• La méfiance de la population à l'égard des forces de l'ordre</li> <li>• La non-application effective de la loi sur la décentralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la politique des grands travaux</li> <li>• Modernisation de l'Administration Publique</li> <li>• Implémentation de la décentralisation</li> <li>• Consolidation de la justice sociale</li> </ul>
<b>Les ONG/OSC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insuffisance des infrastructures et équipements scolaires en milieu rural</li> <li>• Les difficultés des familles à scolariser leurs enfants</li> <li>• Le non accès des populations à l'eau et aux services d'assainissement</li> <li>• L'inefficience des dispositifs de contrôle de la qualité des produits vendus sur les marchés togolais</li> <li>• L'état de pauvreté des populations</li> <li>• L'instauration des taxes sur les financements de projets sociaux</li> <li>• L'insuffisance des ressources destinées à financer les projets d'utilité communautaire</li> <li>• La mauvaise gouvernance de certains projets sociaux</li> <li>• La persistance des problèmes d'équité-genre</li> <li>• Les problèmes de gouvernance au niveau local et communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des infrastructures scolaires</li> <li>• Réduction de la pauvreté dans les familles</li> <li>• Emplois des jeunes en milieu rural</li> <li>• Promotion de la bonne gouvernance et des Droits de l'Homme</li> </ul>
<b>Les groupes minoritaires/marginalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insuffisance des centres de distribution des ARV</li> <li>• Les ruptures de stocks des ARV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de toutes les préfectures en centres de prise en charge sanitaire</li> <li>• Mise en place dans les préfectures de</li> </ul>

Profil du groupe	Principales préoccupations exprimées	Actions jugées prioritaires à prendre en compte dans le programme de développement après 2015
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inaccessibilité aux services de soins</li> <li>• La pauvreté</li> <li>• Les difficultés d'insertion sur le marché du travail</li> <li>• L'inadaptation des édifices publics</li> <li>• La stigmatisation</li> <li>• L'insuffisance de gériatres et de gérontologues pour prendre soin des personnes âgées</li> </ul>	<p>services de crédits spécialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des opportunités d'emplois pour les jeunes appartenant aux groupes minoritaires ou marginalisés</li> <li>• Adaptation des édifices où sont offerts les services publics aux normes internationales</li> </ul>
<p align="center"><b>Les universitaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insuffisance des infrastructures éducatives</li> <li>• Le déséquilibre des effectifs d'étudiants entre les disciplines scientifiques et les disciplines littéraires</li> <li>• La faible capacité de certains enseignants</li> <li>• L'incompréhension du système LMD et par les étudiants et par certains professeurs</li> <li>• L'insuffisance du budget alloué à la recherche dans les universités</li> <li>• Le faible embrayage de la formation universitaire sur les profils d'emplois offerts sur le marché</li> <li>• L'absence de lien entre la recherche universitaire et les besoins du développement</li> <li>• Le problème de corruption à tous les niveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de centres d'enseignement et de formation de haut niveau dans les domaines des sciences fondamentales, de l'ingénierie, de la médecine, de la gestion des entreprises et de l'administration publique</li> <li>• Développement du capital humain</li> <li>• Développement de la recherche</li> <li>• Partenariat « Universités/Secteur privé »</li> <li>• Mise en place de mécanismes de coopération scientifique 'Sud-Sud' et 'Sud-Nord' axés sur les questions de recherche et d'innovation technologique</li> <li>• Maîtrise de la croissance démographique</li> <li>• Instauration des principes de bonne gouvernance et de droits de l'Homme</li> </ul>

Par ailleurs, le bilan des consultations nationales réalisées au Togo a fait émerger quatre domaines phares qu'il conviendrait de reconduire ou de prendre en considération dans la vision mondiale du développement après 2015. Il s'agit de :

- La gouvernance ;
- L'éducation et la formation professionnelle ;
- L'emploi des jeunes et le travail décent ;
- L'agriculture et la sécurité alimentaire.

*... nous savons en effet qu'il n'y a pas d'alternative raisonnable à une politique en faveur d'une amélioration de l'égalité sociale. Lorsque les privilégiés sont peu nombreux et les désespérément pauvres la majorité et lorsque l'écart se creuse sans cesse davantage, ce n'est qu'une question de temps avant qu'un choix décisif ne s'impose entre le coût politique d'une réforme et le risque politique d'une révolution. C'est la raison pour laquelle les politiques d'éradication de la pauvreté dans les pays en développement s'imposent non seulement par principe, mais par prudence ...."*  
(R.S. Mac NAMARA, discours annuel à la Conférence des Gouverneurs de la B.I.R.D., septembre 1972)

## INTRODUCTION

Le monde traverse une phase d'évolution rapide de son histoire. Impulsés par l'accélération des progrès scientifiques et techniques et par l'affirmation des Droits de l'Homme, les systèmes économiques, la vie politique et les valeurs sociales sont en pleine mutation. Non seulement ces transformations ont atteint les sociétés et les économies africaines dans leur fondement, mais elles ont fortement accéléré leur entrée dans le processus de la mondialisation.

Si ce processus offre aux pays africains de nombreuses opportunités dont ils doivent s'efforcer de tirer parti<sup>1</sup>, il exige également de leur part des adaptations rapides afin que les rapports entre la population, les ressources, l'environnement et le développement soient correctement gérés, équilibrés et dynamiques. En effet, si une croissance économique soutenue est indispensable pour réduire significativement, voire éliminer, la pauvreté, la croissance démographique non maîtrisée aggrave quant à elle la charge financière des économies fragiles parce qu'elle rend nécessaires des investissements pour subvenir aux besoins d'une population croissante (*santé, éducation, assainissement, eau, logements, emplois productifs, ...*). La persistance de la pauvreté et des inégalités entre les groupes sociaux et entre les sexes affecte ainsi négativement le développement des pays.

L'adoption de la Déclaration du millénaire en 2000 par l'ensemble des 189 Etats membres de l'Assemblée Générale de l'ONU a représenté un moment décisif pour la coopération mondiale en matière de développement. Reconnaisant le besoin de traduire cet engagement en action, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été adoptés. En septembre 2010, une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée Générale a permis de passer en revue les progrès accomplis dans le cadre des cibles des OMD et a convenu d'un plan d'action concret pour accélérer ces progrès en vue d'atteindre pleinement les objectifs d'ici 2015. L'Assemblée Générale a également enjoint le Secrétariat Général à continuer d'éclairer le débat sur le développement et de mener des discussions internationales sur les actions à entreprendre en faveur du développement après 2015.

Dans cette optique, le rapport du Secrétaire Général de l'ONU intitulé « **Accélérer la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement : options pour une croissance durable et partagée et enjeux de l'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015** » indique que « ...le cadre de développement après 2015 sera d'autant plus efficace qu'il sera le résultat d'un processus transparent, ouvert et sans exclusion auquel participeront de multiples parties prenantes ... ». A travers cette vision, le Secrétaire Général proposait concrètement : (i) d'engager des processus de consultation inclusifs dans une cinquantaine de

---

<sup>1</sup> Quoique l'évolution des effets de la lutte contre la pauvreté soit encore lente en Afrique, le continent n'en occupe pas moins le second rang après l'Asie en ce qui concerne la croissance économique, le taux de croissance moyen étant estimé à 5,1%.

pays<sup>2</sup> pour stimuler le débat sur l'action en faveur du développement au-delà de 2015 ; **(ii)** d'organiser des réunions au niveau mondial, régional et national avec les universitaires, les médias, les organisations de la société civile, les décideurs, ...pour discuter des problèmes pertinents relatifs à l'action en faveur du développement au-delà de 2015 ; et **(iii)** de conduire des consultations nationales qui élargissent la base analytique des objectifs mondiaux, qui garantissent la participation active, libre et utile au développement de tous les citoyens, qui créent les moyens d'amplifier les voix des populations marginalisées, qui soutiennent les pays dans leur examen des mécanismes, leviers, compétences, expériences et idées des populations à mettre en œuvre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement.

Le Togo fait partie des 19 pays africains retenus par les Nations Unies pour réaliser les consultations nationales. Plus d'une décennie après la mise en œuvre des OMD, les moyens engagés et les stratégies utilisées ont permis au pays de se rapprocher considérablement des objectifs portant sur l'éducation universelle et la lutte contre le VIH/sida. Toutefois, force est de constater que si la pauvreté a reculé de 3 points ces cinq dernières années et que l'extrême pauvreté est en déclin dans toutes les régions du pays, le problème de la précarité des conditions de vie des populations reste un défi à relever. Beaucoup d'efforts et d'actions ont été menés pour promouvoir les Droits de l'Homme et le statut de la femme mais l'inégalité des sexes persiste et les femmes continuent d'être confrontées aux discriminations dans l'accès à l'éducation, à la terre, au travail salarié et aux crédits bancaires. Par ailleurs, si l'accès à la trithérapie des personnes vivant avec le VIH a été remarquable au cours de ces dernières années, l'accès universel est encore loin d'être atteint.

Le Togo nourrit l'ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Ce défi d'ordre social, économique et politique soulève déjà quelques questions : quelles actions concrètes le pays doit-il mettre en œuvre pour accélérer son développement humain ? Sur quels leviers doit-il agir principalement ? Quelles stratégies doit-il privilégier ? Quels objectifs atteindre à court, moyen et long termes ? Bref, quel avenir les togolais souhaitent-ils pour leur pays après 2015 ? Pour recueillir des éléments de réponse à ces questions, un processus inclusif de consultations a été organisé à l'initiative du Secrétariat Général des Nations Unies en vue de faire participer différents groupes cibles de la population aux réflexions sur les défis du développement. Ces opérations qui se sont déroulées du 10 janvier au 15 mai 2013 sur toute l'étendue du territoire ont offert aux populations consultées une tribune pour exprimer librement leurs visions sur l'avenir du Togo et permis de recueillir leurs aspirations et leurs attentes concrètes.

Le présent rapport rend compte des appréciations, idées, opinions et visions exprimées par les différents groupes cibles au cours du processus des consultations au Togo. Du point de vue de sa structure, l'on distingue deux grandes parties. La première partie donne un aperçu du contexte, des objectifs, de la planification et de la mise en œuvre des consultations nationales. La seconde partie en présente les principaux résultats.

---

<sup>2</sup> Un total de 50 pays à l'échelle planétaire dont 19 en Afrique, ont été choisis pour mener ces consultations nationales après 2015.

## **PREMIERE PARTIE**

### **PRESENTATION DU CONTEXTE, DES OBJECTIFS ET DE LA METHODOLOGIE DES CONSULTATIONS**

# Chapitre I

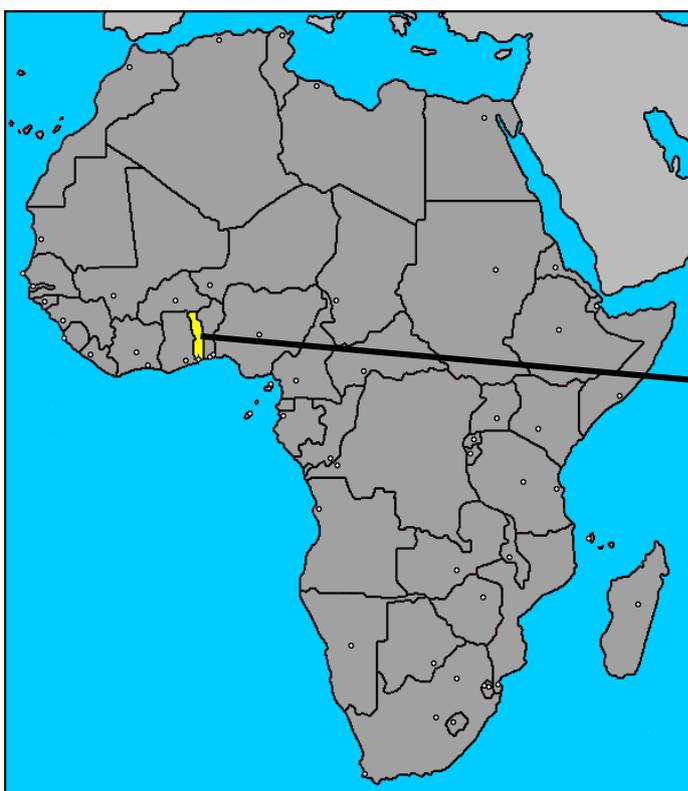
## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Ce chapitre présente le cadre géographique, démographique, économique et social de déroulement des consultations nationales et en dégage la justification.

### I.1 - CONTEXTE DE REALISATION DES CONSULTATIONS NATIONALES

#### I.1.1- CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le Togo est un pays situé sur la côte du Golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest. Il couvre une superficie d'environ 56 785 Km<sup>2</sup> et s'étire sur une longueur de près de 600 km à vol d'oiseau avec une largeur variant entre 50 et 150 km. Il est limité à l'Est par le Bénin, à l'Ouest par le Ghana, au Nord par le Burkina Faso et au Sud par le Golfe de Guinée. Il est subdivisé en cinq régions administratives qui sont du Sud au Nord : la Région Maritime, la Région des Plateaux, la Région Centrale, la Région de la Kara et la Région des Savanes. Le pays est subdivisé en 35 préfectures.



Le Togo possède un climat tropical qui se définit par rapport à la disposition de son relief. On y distingue deux zones climatiques :

- Au Nord, un climat tropical humide de type soudanien avec deux saisons : une saison sèche et une saison pluvieuse ;
- Au Sud, un climat tropical de type guinéen ou sub-équatorial avec quatre saisons : deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses.

Au Togo, les ressources en eau sont relativement abondantes mais inégalement réparties sur le territoire national. L'hydrographie du pays est régie par les Monts du Togo qui constituent le château d'eau du pays. Au Nord et à l'Ouest de la chaîne montagneuse, se trouve le bassin de la Volta qui s'écoule vers le Ghana. Au Sud et à l'Est, se trouvent les deux bassins du Mono et du Lac Togo. Il s'y ajoute de petits bassins frontaliers à l'Est du pays. A l'exception des rivières du Nord, tous les cours d'eau importants du pays prennent leurs sources dans la chaîne des Monts du Togo dont la pluviométrie influence considérablement leurs régimes hydrologiques.

## I.1.2 - CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE

### I.1.2.1 - Evolution démographique

Comme le montre le tableau I.1, la population togolaise est passée de 1 950 646 habitants en 1970 à 2 719 567 habitants en 1981 puis à 6 191 155 habitants en 2010 avec une croissance relativement forte (taux de croissance annuel moyen de 2,84 % entre 1981 et 2010 ; équivalent à un doublement de la population tous les 25 ans) ce qui dénote de l'extrême jeunesse de la population. En effet, selon les résultats du dernier recensement réalisé en 2010, environ 60 % de la population a moins de 25 ans et 42 % sont âgés de moins de 15 ans. La population active représente une proportion de 54 % (DGSCN, 2011). Cette population est inégalement répartie sur le territoire. Elle est fortement concentrée dans la Région Maritime et la Région des Plateaux qui regroupent à elles seules environ 64 % de la population totale du pays. En outre, les taux de croissance démographique varient d'une région à l'autre. Il y a des régions à croissance démographique relativement modérée et inférieure au taux annuel moyen national comme les Plateaux (2,58 %) et la Kara (2,04 %), et des régions à forte croissance démographique, comme la Région des Savanes (3,18 %) et la Région Maritime (3,16%). Cette disparité dans la répartition et la croissance de la population pose évidemment des défis en termes d'aménagement du territoire.

**Tableau I.1 :** Evolution de la population togolaise de 1970 à 2010 et perspectives pour 2025

Régions	Années			
	1970	1981	2010	2025*
Maritime (Sans Lomé commune)	515 034	664 742	1 762 518	2 647 554
Lomé Commune	188 876	375 499	837 437	1 257 950
Plateaux	469 790	650 393	1 375 165	2 065 694
Centrale	173 999	273 138	617 871	928 131
Kara	362 224	426 651	769 940	1 156 560
Savanes	240 723	329 144	828 224	1 244 111
<b>Ensemble du pays</b>	<b>1 950 646</b>	<b>2 719 567</b>	<b>6 191 155</b>	<b>9 300 000</b>

Sources : RGP, 1970 ; RGPH, 1981 ; RGPH, 2010.

\* Note : Les données de 2025 résultent d'une projection à partir des données de 2010.

La structure par sexe et par âge de la population issue du dernier recensement général de la population et de l'habitat reflète la grande jeunesse démographique du Togo et prouve que la fécondité et la mortalité sont encore élevées, même si l'on constate une certaine tendance à la baisse (les moins de 15 ans représentent 42 % et les moins de 25 ans 60 % de la population totale ; la population âgée de 65 ans ou plus représente 4%).

La population urbaine représente environ 38 % de la population totale. Lomé, la capitale et la plus grande ville du pays rassemble à elle seule près de 15 % de la population totale et environ 36 % de la population urbaine. Comme dans la plupart des pays dont l'économie est essentiellement agricole, la population du Togo est en majorité rurale, dans une proportion toutefois en régression, qui est passée de 74,8 % en 1981 à 62,3 % en 2010. Le phénomène d'urbanisation a surtout profité à la « Grande Agglomération de Lomé » où vivent 23,9 % de la population du pays ; il est assez peu maîtrisé, sans mesures d'accompagnement dans les domaines de la gestion urbaine et de l'environnement. Cette urbanisation rapide et incontrôlée pose déjà de sérieux problèmes en termes de logements et d'infrastructures appropriées. Particulièrement dans la ville de Lomé, de nombreux groupes de population vulnérables vivent sur des sites inadaptés à la construction de logements.

### **I.1.2.2 - Evolution de la situation sanitaire**

Pour faire face à ses problèmes de santé, le Togo, à l'instar de la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne, s'est engagé dès son accession à l'indépendance en 1960 dans un processus de développement sanitaire visant à garantir le meilleur état de santé possible à l'ensemble de la population. C'est ainsi qu'il a fait siennes la déclaration d'Alma-Ata de 1978, l'Initiative de Bamako de 1987 et d'autres initiatives à l'échelon sous régional, régional et mondial. En conséquence, les efforts de l'État se sont traduits par la mise en place d'infrastructures sanitaires rapprochant les services de santé des populations. Toutefois, cet effort soutenu n'a pas résisté longtemps à la première crise économique des années 1980, à la crise socio-politique qu'a connu le pays dans les années 1990 et à la dévaluation du Franc CFA en 1994. En effet, le plan d'ajustement structurel (PAS) a amené l'État à se désengager de certaines dépenses liées à la santé suite la privatisation partielle de ce secteur.

La politique sanitaire nationale élaborée en 1996 et mise à jour en 1998 avait pour objectif fondamental *« l'amélioration de l'état de santé des populations dans le cadre du développement socio-économique général et de la lutte contre la pauvreté »*, à travers trois objectifs spécifiques : (i) *réduire la mortalité et la morbidité et améliorer le bien-être à travers des soins préventifs, curatifs, promotionnels et ré-adaptatifs* ; (ii) *étendre la couverture sanitaire à l'ensemble de la population, notamment aux plus démunis, en assurant des services de qualité et la disponibilité des médicaments génériques essentiels (MEG)* ; (iii) *agir sur les déterminants de la santé et rendre le système viable et performant* ».

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2002-2006, développé avec l'appui technique de l'OMS et le soutien financier du PNUD, traduit en actions opérationnelles les grandes orientations et les axes stratégiques de la politique sanitaire nationale. Par ailleurs, les statistiques sanitaires de la Direction Générale de la Santé (DGS) révèlent une grande instabilité dans la prévalence des maladies parasitaires, infectieuses et diarrhéiques au Togo. Le paludisme est l'endémie au premier rang des pathologies parasitaires. Il est le principal motif de consultation, d'hospitalisation et de décès dans les formations sanitaires depuis 1965. La tuberculose est l'une des maladies prioritaires au Togo après le paludisme. La tuberculose est une cause majeure de mortalité chez les personnes vivant avec le VIH. D'où l'intérêt accordé à

cette infection par le Fonds Mondial au même titre que le paludisme et le VIH/sida. La lutte contre cette maladie constitue l'une des préoccupations du gouvernement togolais à travers le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT).

En ce qui concerne le VIH/sida, au Togo, depuis la déclaration de l'épidémie en 1987, plusieurs enquêtes ont été réalisées pour mesurer sa prévalence dans le temps. Selon le rapport de do Population Reference Bureau, le taux de prévalence en 2011 chez les individus âgés de 15 à 49 ans serait de 2,5 % pour les hommes et 3,8 % pour les femmes (PRB, 2012). Face à ce niveau de prévalence, le Programme National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (PNLS/IST) du Ministère de la Santé a mis en œuvre et coordonné plusieurs activités de riposte nationale. Au nombre des activités menées par ce programme, nous pouvons citer le conseil et dépistage, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, le diagnostic et le traitement des IST et la sécurité de la transfusion. Actuellement, la trithérapie antirétrovirale est distribuée exclusivement par la Centrale d'Achat de Médicaments Essentiels et Génériques (CAMEG).

La mortalité infantile est une variable cruciale dans la mesure de l'état de santé d'une population car intervenant dans le calcul de l'espérance de vie à la naissance. L'évolution des niveaux de mortalité infantile et infanto-juvénile a connu une baisse régulière dans le temps (Tableau I.2) expliquant ainsi les efforts considérables réalisés par l'État dans le domaine de la santé en général et la survie des enfants en particulier. Les études montrent que les mortalités infantiles et infanto-juvénile sont liées à plusieurs facteurs dont les principaux sont : les maladies transmissibles de l'enfance, la malnutrition, les carences en micronutriments et l'épidémie du VIH/sida.

**Tableau I.2 : Niveaux de mortalité infantile (< 1 an) et infanto juvénile (< 5 ans) selon les régions (Togo, 1988 –2010)**

Régions	Mesure									
	Mortalité infantile (< 1 an) en o/oo					Mortalité des moins de 5 ans en o/oo				
	EDST1 1988	EDST2 1998	AS/SR 2003	MICS3 2006	MICS4 2010	EDST1 1988	EDST2 1998	AS/SR 2003	MICS3 2006	MICS4 2010
Lomé	-	74,1	75,0	37	69	-	107,8	126,0	52	109
Maritime	80,0	83,5	84,3	78	66	144,3	144,8	134,9	124	102
Plateaux	85,2	73,6	79,4	79	72	143,8	133,5	138,6	125	113
Centrale	85,6	80,4	89,3	86	81	175,4	144,7	128,1	139	129
Kara	72,5	84,8	89,5	77	102	175,7	162,9	190,4	122	167
Savanes	97,1	89,0	108,6	111	89	197,3	172,9	168,0	186	144
<b>Ensemble pays</b>	<b>81,0</b>	<b>80,3</b>	<b>84,1</b>	<b>77</b>	<b>78</b>	<b>158,7</b>	<b>143,8</b>	<b>138,3</b>	<b>123</b>	<b>123</b>

Sources : EDST1, 1988 ; EDST2, 1998 ; AS/SR, 2003 et MICS3, 2006, MICS4, 2010

L'étude "*Paquet de services essentiels de santé au Togo*" réalisée par le Ministère de la Santé en 2008, révèle que les principaux problèmes de santé sont liés aux facteurs environnementaux, humains, organisationnels, socio-économiques et culturels. Il s'agit entre autres affections, du paludisme, des maladies diarrhéiques, des infections respiratoires aiguës, des maladies du PEV (Rougeole, tétanos, diphtérie, poliomyélite, coqueluche, tuberculose), de la malnutrition, des infections sexuellement transmissibles (IST/VIH/sida), des grossesses à risque, des complications liées à l'accouchement, des avortements provoqués, etc.

## I.1.3 - CONTEXTE ECONOMIQUE

### I.1.3.1 - Cadre macro-économique

Selon les résultats des enquêtes QUIBB réalisées en 2006 et en 2011, l'incidence de la pauvreté au niveau national (approchée par la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté) est passée de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011, soit une baisse de 3 points de pourcentage en cinq ans. Comme l'illustre le tableau I.3, toutes les régions n'ont pas connu la même tendance. Par exemple, alors que l'incidence de la pauvreté a baissé de 67,1% à 53,9% dans la Région Maritime, elle a plutôt augmenté de 86,7% à 90,8% dans la Région des Savanes sur la même période.

**Tableau I.3 :** Evolution de la pauvreté monétaire selon les régions et le milieu de résidence entre 2006 et 2011

Régions du pays	Années	
	2006	2011
<b>Régions</b>		
Lomé	32.8	27.2
Maritime (Sans Lomé)	67.1	53.9
Plateaux	61.1	64.7
Centrale	74.6	80.2
Kara	74.2	68.4
Savanes	86.7	90.8
<b>Milieu de résidence</b>		
Lomé urbain	30.8	28.5
Autres urbains	46.4	44.7
Rural	75.1	73.4
<b>Ensemble du pays</b>	<b>61.7</b>	<b>58.7</b>

Source : Tableau recomposé à partir des tableaux 6 et 7 du document de « Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) »

Par ailleurs, la baisse de la pauvreté s'est produite aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Malgré cette baisse, il demeure que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 73,4% de la population rurale se retrouvant sous le seuil de pauvreté contre 28,5% pour Lomé et 44,7% pour les autres milieux urbains en 2011 (Tableau I.3).

Depuis les années 1960 la performance économique du Togo a connu une alternance de périodes de croissance et de périodes de récession. Suite à une mauvaise performance économique du début des années 1980, le gouvernement du Togo a lancé en 1983 un programme de réformes pour promouvoir la libéralisation de l'économie. Entre 1985 et 1990, la croissance du PIB réel au Togo atteignait une moyenne de 3 % par an. La crise socio-politique du début des années 1990 a conduit à une baisse de 20 % du PNB entre 1991 et 1993. Les efforts de stabilisation de l'économie et de promotion de la croissance durable ont conduit l'Etat à lancer en 1994 un programme d'ajustement complet, au lendemain de la dévaluation du franc CFA. Entre 2009 et 2012, le taux de croissance de l'économie est passé de 3,4 % à 5,6 % (SCAPE, 2012).

Le pays a une économie libérale dont la principale caractéristique est sa vulnérabilité. Celle-ci se manifeste essentiellement par le fait que l'économie repose sur l'exportation d'un petit nombre de produits primaires faiblement rémunérés sur le marché international et dont les cours subissent des fluctuations au gré de la conjoncture. Les exportations qui portent principalement

sur les phosphates, le ciment, le café, le cacao et le coton, représentaient entre 28% et 33% du PIB de 2002 à 2007.

En dépit des répercussions de la récession mondiale, les résultats des efforts déployés par le Togo ont permis de placer l'économie sur la voie de la croissance. En effet, avec un taux de croissance du PIB réel de 2,4% en 2008, la richesse nationale s'est accrue de 44,1 % passant de 3,4% en 2009-à 4,9% en 2011 (Tableau I.4).

**Tableau I.4 : Parts relatives des secteurs dans le PIB réel entre 1990 et 2011 et contributions à la croissance économique de 2008 à 2011**

Secteurs de l'économie	Parts relatives (%) Moyenne 1990-2011	Contributions à la croissance économique de 2008 à 2011 (en %)			
		2008	2009	2010	2011
Secteur Primaire	36,8	1,4	3,1	0,9	2,0
Secteur Secondaire	17,4	1,2	0,1	1,0	0,9
Secteur Tertiaire	26,0	-0,2	0,4	0,9	0,2
Production imputée des services bancaires	-1,8	0,6	-0,1	-0,3	-0,2
VAB des branches non marchandes	13,5	-0,3	0,0	1,0	1,2
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	4,7	-0,1	2,3	1,3	0,0
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	3,4	-0,2	-0,3	0,4	0,7
<b>PIB</b>	<b>100,0</b>	<b>2,4</b>	<b>3,4</b>	<b>4,0</b>	<b>4,9</b>

*Source : Tableau recomposé à partir des tableaux 1 et 2 du document de « Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) »*

Le Togo est un pays dont la majorité de la population (entre 65% et 70%) vit de l'agriculture. Son économie dépend essentiellement du secteur primaire mais aussi des services. La production agricole qui est principalement tributaire des aléas climatiques, est dominée par des exploitations de petites tailles. L'analyse des parts relatives des différents secteurs dans le PIB réel révèle qu'entre 1990 et 2011, le secteur primaire est resté dominant avec un poids moyen de 36,8 %, suivi du secteur tertiaire marchand pour 26,0 % et du secteur secondaire pour 17,4 % (Tableau I.4). En effet, l'agriculture est restée le secteur qui offre le plus de possibilités pour accélérer la croissance, assurer la sécurité alimentaire, créer des emplois, accroître les revenus des pauvres et contribuer à la balance commerciale et au développement de l'agro-industrie. La contribution du secteur rural aurait sans doute été encore plus forte, si une grande réforme foncière susceptible d'encourager les investissements à même de préserver la fertilité des sols et d'augmenter la productivité avait été menée et si des pistes rurales de meilleure qualité et un bon système d'information sur les marchés avaient été disponibles.

L'accès à la terre et les questions relatives aux droits fonciers sont des problèmes majeurs au Togo. Le coton est la production agricole la plus importante du Togo et représente 60 % des exportations agricoles. Dans les zones rurales, le coton constitue la principale source de revenus des exploitants. En plus du coton, les exportations agricoles de café et cacao sont importantes et ensemble génèrent 35% du revenu total des exportations.

En matière de priorisation des dépenses, le Gouvernement a mis l'accent sur les secteurs sociaux conformément aux objectifs de sa stratégie de réduction de la pauvreté et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En effet, la part du budget allouée aux secteurs prioritaires s'est nettement accrue, passant de 38 % en 2008 à 54 % en 2011, sous l'effet de l'amélioration de la chaîne d'exécution des dépenses publiques.

Au total, le bilan des performances économiques montre que le cadre macroéconomique au Togo est relativement stabilisé avec : (i) un niveau d'inflation modéré, (ii) un niveau d'endettement extérieur en net recul, (iii) une amélioration notable des recettes budgétaires assortie d'une maîtrise des dépenses publiques. Cependant, le taux d'investissement global bien qu'en hausse, reste relativement modeste pour impulser une croissance forte. La faible capacité d'absorption des crédits budgétaires apparaît par ailleurs comme un frein au plein déploiement des politiques publiques et à la maximisation de leurs impacts.

### **I.1.3.2 - Formation-emploi**

Au Togo, l'enseignement supérieur présente des insuffisances importantes qui concernent : (i) une efficacité interne largement perfectible, (ii) des entraves institutionnelles persistantes, et (iii) une qualité de l'enseignement qui demeure sérieusement menacée. L'enseignement supérieur et la recherche, comme les autres sous-secteurs, souffrent de l'inadaptation des infrastructures d'accueil, de la vétusté des équipements didactiques, de l'absence de planification dans la gestion des flux qui conduit à une inadéquation du nombre des formés aux besoins réels de développement social et économique du pays. En réponse à cette situation, le Gouvernement entend redéfinir et réajuster la mission de cette composante du système éducatif en l'intégrant dans une démarche d'harmonie et de cohérence complémentaire avec les autres composantes du secteur.

La question de l'emploi des diplômés constitue ainsi une préoccupation majeure dans un contexte marqué, d'une part, par une augmentation considérable des flux annuels de diplômés se présentant chaque année sur le marché de l'emploi, et d'autre part, par la saturation de l'offre du secteur public et l'étroitesse de l'offre privée. L'absence de planification dans la gestion des flux conduit à une inadéquation du nombre des formés aux besoins réels de développement social et économique du pays. L'inadéquation emploi/formation est sans aucun doute, l'un des plus grands problèmes des jeunes en quête d'emploi même si on relève des initiatives de l'Etat tendant à développer l'employabilité à partir des programmes PROVONAT et AIDE.

### **I.1.3.3 - Sous-emploi et chômage des jeunes**

Face à la montée croissante du chômage et du sous-emploi au Togo, qui touche particulièrement les jeunes et les femmes, la question d'emploi et d'insertion socioéconomique des jeunes est devenue une préoccupation majeure des autorités. En effet, le taux de chômage et de sous-emploi chez les jeunes étaient estimés respectivement à 9 % et 25,5 % en 2006 (*SCAPE, 2011*). Depuis 2006, des efforts importants ont été réalisés pour s'attaquer à ce phénomène. Ils se reflètent à travers la création du Ministère chargé de l'emploi des jeunes et la dynamisation de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et aussi par l'organisation d'une semaine annuelle de l'emploi afin de renforcer le dialogue entre les différents acteurs du marché du travail et de fluidifier la circulation de l'information. A côté de ce volet institutionnel, plusieurs programmes en faveur de l'emploi des jeunes ont été récemment initiés (PROVONAT, AIDE, PDC, etc.). Une analyse plus fine des données sur l'emploi montre qu'en ce qui concerne les jeunes, le taux de chômage a faiblement baissé entre 2006 (9%) et 2011 (8,1%) tandis que le niveau de sous-emploi demeure encore élevé (20,5% en 2011).

## I.1.4 - STRATEGIES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA REALISATION/ L'ATTEINTE DES OMD AU TOGO

Dans le cadre de la Déclaration des Objectifs<sup>3</sup> du Millénaire pour le Développement (OMD), le Togo s'est engagé à mettre en place un certain nombre d'actions prioritaires visant à réduire la pauvreté, à faire avancer les principes de dignité humaine, d'égalité et de justice sociale.

### I.1.4.1 - En ce qui concerne l'Objectif 1 « Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim »



Dans la perspective de réduire l'extrême pauvreté et la faim, le Togo a élaboré des documents de base et de suivi notamment le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté en ses différentes versions (2001, 2004, 2008, 2009). Les orientations définies par les différentes politiques ont guidé les initiatives prises par les autorités dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et la faim. En effet, le DSRP intérimaire avait fait sienne la Stratégie Nationale de Développement (SND) à long terme axée sur les OMD et adoptée par le gouvernement en 2007 suite aux orientations données par les Nations Unies. En vue de la mise en œuvre de la SND, le DSRP intérimaire a défini une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté qui repose sur trois axes stratégiques essentiels que sont :

- L'amélioration de la gouvernance politique et économique ;
- La consolidation de la relance économique et la promotion du développement durable ;
- Le développement des secteurs sociaux, des ressources humaines et de l'emploi.

Ces axes reflètent les orientations générales définies par le gouvernement en matière de politique économique et sociale dans l'optique de la réduction de la pauvreté depuis la mise en œuvre du processus DSRP.

Le gouvernement a également entrepris et élaboré la stratégie complète de réduction de la pauvreté (DSRP-C) qui propose des stratégies plus fines. Actuellement, c'est le document (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) qui, avec ses différents axes, sert de boussole au Gouvernement en matière de politiques de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de la population.

Les résultats des enquêtes QUIBB de 2006 et de 2011 montrent que l'incidence de la pauvreté au niveau national est passée de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011, soit une baisse de 3 points de pourcentage en cinq ans. Par ailleurs, la pauvreté reste un phénomène essentiellement rural avec plus de 73,4% de la population rurale se retrouvant sous le seuil de pauvreté contre 28,5% pour Lomé et 44,7% pour les autres milieux urbains (QUIBB, 2006 ; QUIBB, 2011).

- 
- <sup>3</sup> éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
  - assurer une éducation primaire pour tous les enfants du monde ; (garçons et filles) ;
  - promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
  - réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
  - améliorer la santé maternelle ;
  - combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ;
  - assurer un environnement durable ;
  - mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

### **I.1.4.2 - En ce qui concerne l'Objectif 2 « Assurer une éducation primaire pour tous les enfants du monde (garçons et filles) »**



Le système éducatif togolais a bénéficié de plusieurs actions multiformes. Il faut souligner le rôle des principaux programmes en matière d'éducation et de formation : le Projet d'Appui à la Gestion de l'Education (PAGED) pour l'enseignement général, le Projet de Restructuration de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (PRETFP), le Projet d'Education et de Renforcement Institutionnel (PERI), etc. Il ne faudrait pas oublier le rôle important joué par les acteurs institutionnels et non institutionnels dans la promotion de la qualité de l'éducation primaire et de l'accès universel.

Afin d'atteindre l'Education Primaire Pour Tous, le gouvernement a mis en œuvre le "Plan d'Action National de l'Education pour Tous 2005-2015". Il a également décidé, à partir de la rentrée 2008-2009, la gratuité des frais scolaires pour le préscolaire et le primaire. On peut noter dans ce cadre les actions de la Coopération Française et de l'AFD (Projet ASNT, Projet APSET, etc.), de l'UNICEF (lutte contre le trafic des enfants, projets pour la scolarisation de la jeune fille, etc.), de l'ONG Aide et Action (projet Scolarisation des Filles), Plan Togo, WAO Afrique, etc. Beaucoup d'autres ONG et initiatives locales ont également œuvré pour l'amélioration du système éducatif de base au Togo.

Ces efforts pour assurer une éducation primaire pour tous ont permis une amélioration du taux net de scolarisation, qui passe de 73,7% en 2006 à 86% en 2011 et une augmentation du taux d'accès qui a atteint 117 % en 2011. Ces améliorations cachent cependant la faiblesse du rendement scolaire et les disparités entre les filles et les garçons. De même, le taux d'achèvement du primaire qui se situe au niveau de 63,2%, dont 73,1% pour les garçons et 53,7% pour les filles, reste insatisfaisant.

### **I.1.4.3 - En ce qui concerne l'Objectif 3 « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »**



Pour combler la faible représentativité des femmes dans les instances de décisions, certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG) et associations ont initié des programmes destinés au renforcement des capacités des femmes. C'est le cas du programme d'éducation à la citoyenneté de la femme (PECIF) du GF2D qui vise à former les femmes des Comités Villageois de Développement (CVD) en leadership. En effet, au niveau des communautés rurales, les femmes sont formées à l'exercice du pouvoir dans les CVD où il est exigé qu'elles soient représentées au moins à 30 %.

Dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, des efforts importants restent à faire. En effet, les femmes sont moins représentées que les hommes dans le secteur moderne non agricole. De plus, elles sont faiblement représentées dans le processus de prise de décision (25% des ministres en 2013 contre 22% en 2010, 11% des Parlementaires depuis 2007, 11,1% des Maires et 0,38% des Chefs de Cantons depuis les années 2000). Des actions d'envergure sont encore nécessaires pour promouvoir la place des femmes dans les instances de décision. Toutefois, les Togolaises exercent plus leurs talents dans le secteur informel et agricole où elles excellent dans la production agricole, dans la transformation artisanale des produits et leur commercialisation.

#### I.1.4.4- En ce qui concerne l'Objectif 4 « Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans »



L'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) est de réduire la mortalité infantile de 2/3 entre 1990 et 2015. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement et les partenaires au développement ont entrepris un certain nombre d'actions parmi lesquelles, le renforcement des programmes de campagnes intégrées (prévention, vaccination, nutrition, lutte contre le paludisme), la mise en œuvre du programme « Santé-Nutrition » de la Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition, la mise en œuvre du Programme de Nutrition et de Promotion de la Croissance (pour les enfants de 0 à 5 ans) et la mise en œuvre du programme de Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance et du Nouveau-né (P.C.I.M.N.E). L'effet synergique de ces actions a permis de réduire le niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Ainsi, le niveau de la mortalité infantile (enfants moins de 1 an) est passé de 80 ‰ à 77 ‰ entre 1998 et 2010 et celui de la mortalité infanto-juvénile (enfants moins de 5 ans) de 144 ‰ à 123 ‰ sur la même période (MICS4, 2010).

#### I.1.4.5 - En ce qui concerne l'Objectif 5 « Améliorer la santé maternelle »



Pour améliorer la santé maternelle, de multiples actions ont été menées. Les efforts du Togo portent sur des interventions visant à développer et à améliorer la santé de la reproduction. La Politique Nationale de Santé et la Politique Nationale de Population intègrent des dispositifs spécifiques de la Santé de la Reproduction soutenues par différents programmes dont le programme de Maternité à Moindre Risque (MMR). La Politique Nationale de Santé de la Reproduction (PNSR). Elle comporte 4 volets dont celui de la femme. Ses composantes spécifiques sont : la maternité à moindre risque ou MMR (surveillance de la grossesse, conduite du travail et de l'accouchement, surveillance du post-partum, du post-abortum, du postnatal et des soins obstétricaux d'urgence), la prise en charge gynécologique et la prise en charge des troubles de la sexualité. A ces actions, s'ajoutent d'autres comme la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA) dont une des actions phares est la subvention de la césarienne décrétée par le Gouvernement en mai 2011.

En dépit de ces multiples actions, le taux de mortalité maternelle qui était de 478 pour 100 000 naissances vivantes en 1998 (EDST2, 1998) a été estimé à 350 pour 100 000 naissances vivantes en 2008. Ce niveau est encore très loin du seuil de 143 pour 100 000 naissances vivantes ciblé par les OMD à l'horizon 2015 (Rapport OMD-Togo, 2010).

#### I.1.4.6 – En ce qui concerne l'Objectif 6 « *Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies* »



Dans les domaines de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose, des résultats intéressants ont été obtenus grâce aux efforts déployés par le Gouvernement avec l'appui de la communauté internationale. En effet, les ressources financières et humaines du Togo étant très limitées, le concours de la coopération internationale pour l'atteinte de cet objectif était indispensable. Aussi, le Togo a-t-il bénéficié depuis longtemps des appuis des organismes internationaux notamment, le Fonds Mondial de Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les agences du Système des Nations Unies et d'autres partenaires au développement. C'est ainsi que la prévalence du VIH a été stabilisée et la prise en charge des personnes malades s'est beaucoup améliorée avec l'introduction de la gratuité des antirétroviraux (ARV). La prévalence du VIH est ainsi passée de 6% en 1990 à 3,1% en 2011 et la prise en charge des personnes malades s'est beaucoup améliorée avec 42,3 % de couverture thérapeutique.

En ce qui concerne la lutte contre le paludisme qui demeure la première cause de mortalité dans les formations sanitaires, beaucoup de progrès ont été réalisés. En 2010, selon l'enquête MICS4, 57,1% des enfants âgés de moins de 5 ans et 46,3% des femmes enceintes dorment sous des moustiquaires imprégnées. Par ailleurs, le taux de prise en charge des enfants paludéens a atteint 87%.

#### I.1.4.7 – En ce qui concerne l'Objectif 7 « *Assurer un environnement durable* »



Dans le cadre de cet objectif, le Togo a adopté en 2008 la loi-cadre sur l'environnement qui définit les orientations de la nouvelle politique nationale de l'environnement et prévoit la mise en place des institutions de gestion de l'environnement telles que l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD), le Fonds National pour l'Environnement (FNE), etc. Entre autres actions mises en œuvre par le Togo pour atteindre cet objectif, on peut citer : le Programme National d'Action Décentralisée de gestion de l'Environnement (PNADE) en 2009 et le Plan d'Actions National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA) en 2011. Par ailleurs, en septembre 2011, le Togo a validé la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) qui vise à bâtir une société sur la base d'un développement économique et social harmonieux supportable pour l'environnement d'ici 2030.

En dépit de ces actions, le niveau d'accès à l'eau potable demeure encore faible. En effet, le taux de desserte est passé de 34 % en 2007 à 39% en 2011. Sur la même période, la proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (système adéquat d'évacuation des excréta) est passée de 31,7 % en 2006 à 34,9 % en 2011.

#### **I.1.4.8 – En ce qui concernant l'Objectif 8 « *Mettre en place un partenariat mondial pour le développement* »**



En ce qui concerne les cibles A, B, C, D et E de cet objectif, les progrès accomplis ne sont remarquables. En effet, le Togo a subi plusieurs années de suspension de la coopération avec ses principaux partenaires au développement et une importante accumulation de la dette publique. L'une des principales conséquences de cette longue suspension de la coopération au développement a été la forte réduction des investissements publics dont le niveau par rapport au PIB est passé de 6,6 % en 1990 à 2,8 % en 2005.

Cette situation a entraîné la détérioration significative des infrastructures économiques et sociales. Ainsi, si près de 80 % des investissements publics étaient financés par les ressources extérieures avant les années 1990, on note que la coopération technique liée aux projets a été divisée par trois au début des années 2000, contribuant ainsi à la dégradation des capacités de planification et de mise en œuvre des projets dans les ministères sectoriels.

Toutefois, pour ce qui est de la cible F de l'objectif, des progrès substantiels ont été enregistrés notamment en ce qui concerne l'utilisation de la téléphonie fixe et mobile et l'accès à l'Internet. Ainsi, le taux de pénétration téléphonique fixe et mobile a été estimé à 48 % en 2003 et le taux d'accès à l'Internet à 37 % en 2005 pour un objectif en 2015 fixé à 100 %.

## **I.2 - JUSTIFICATION DES CONSULTATIONS**

Le Togo fait partie des 19 pays africains retenus par l'Organisation des Nations Unies pour participer au processus mondial des consultations nationales. Si cet argument suffit à lui seul pour réaliser ces consultations, celles-ci se justifient également par la nécessité d'évaluer de façon critique les programmes de développement mis en œuvre dans le passé, de diagnostiquer les erreurs commises et de convenir de nouvelles orientations pour le futur. De ce point de vue et comme l'attestent les rapports de suivi successifs, les efforts réalisés par le Togo en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont appréciables (OMD\_MDG Reports 2003 ; 2008 ; 2010). Les moyens financiers engagés et les stratégies mises en œuvre ont en effet permis de faire des progrès en ce qui concerne certains objectifs. Selon le 3<sup>e</sup> rapport de suivi intitulé « *Le Togo se mobilise autour des OMD* », s'il est clair que la plupart des objectifs ne seront pas atteints d'ici à 2015, force est de reconnaître que le pays s'est tout de même considérablement rapproché de ceux portant sur l'éducation universelle et la lutte contre le VIH/sida et pourrait éventuellement les atteindre pleinement si les efforts s'intensifient.

Face à une conjoncture économique de plus en plus difficile, aux contraintes liées aux ressources limitées et à la croissance démographique qui demeure rapide, le Togo aura du mal à atteindre pleinement les autres objectifs fixés à l'horizon de 2015. Le défi à relever consistera pour le pays à accélérer dans les années à venir son développement durable en mettant l'accent sur un certain nombre de facteurs interdépendants, notamment la démographie, la santé, l'éducation, la pauvreté, les droits de l'homme, la dégradation de l'environnement, le statut de la femme, les ressources humaines, la justice sociale, la gouvernance, la décentralisation, etc. Comme ce défi mélange des facteurs d'ordre macro et micro relevant de domaines économique, politique, écologique et socioculturel, il gagne à s'inscrire dans un cadre novateur d'actions qui explicite la pertinence des liens entre ces facteurs et montre concrètement comment il sera possible d'infléchir leurs effets dans le sens voulu.

Jusqu'à une époque récente, lorsque le planificateur Togolais évoquait le développement, c'était généralement en termes d'augmentation de la production, d'amélioration des productivités, de récupération des surplus, etc. Si les programmes de développement actuels commencent explicitement à prendre en considération l'amélioration des conditions de vie des populations conformément à l'idée de développement par le bas<sup>4</sup>, la problématique du développement telle qu'elle est abordée au Togo se réfère toujours à l'impératif de réaliser une croissance économique forte mesurée par la production de richesses. Qui plus est, la croissance économique est souvent présentée non seulement comme une stratégie visant à éliminer la pauvreté, mais aussi comme une condition de stabilisation de la croissance démographique. Le moins que l'on puisse dire est que la vision basée sur la neutralité de la variable démographique et l'augmentation des taux de croissance économique n'ont induit jusqu'ici qu'une faible amélioration des conditions de vie des populations et un effet positif réduit sur la lutte contre la pauvreté. Cette réalité incite alors à repenser la place, relativement marginale, accordée aux phénomènes sociaux dans les stratégies de développement. De ce point de vue, le Togo gagne à adapter son cadre de référence du développement à celui de la durabilité et de l'inclusion, et à transcender la stricte référence à la croissance économique en prenant en compte d'autres critères capables de rendre visibles les différentes formes de richesses individuellement ou socialement créées. Cette nouvelle logique implique d'accorder une attention particulière aux groupes vulnérables et/ou aux couches les plus mal desservies comme les femmes, les personnes âgées, les fillettes, les enfants, les jeunes, les chômeurs, les personnes handicapées, etc.

Pour bâtir un tel cadre de développement, de nouvelles modalités de participation à la gestion des affaires publiques doivent permettre à la population de jouer un rôle plus dynamique dans la mise en œuvre des programmes les concernant. En clair, le futur programme de développement du Togo gagne à s'inscrire dans un esprit de démocratie représentative, impliquant plus particulièrement les femmes, les hommes, les jeunes, les personnes handicapées, les organisations de la société civile, les religieux, les chefs traditionnels, les universitaires, les élus locaux et nationaux, les chefs d'entreprises, les agriculteurs, les artisans, les syndicalistes, les fonctionnaires, les groupements professionnels, etc.

Ce cadre de démocratie participative suppose que les compétences, expériences et idées de la population qui serviront à élaborer le futur programme de développement économique et social du pays fassent écho à toutes les voix des différentes couches de la population. Cette approche apparaît d'autant plus pertinente qu'à l'heure actuelle, le constat est que la "demande sociale" de développement ne s'exprime pas librement ou n'est pas suffisamment entendue en raison de divers blocages administratifs, politiques ou sociologiques. Le but des consultations nationales est justement de recueillir les visions et propositions relevant de cette "demande sociale" à l'échelle du territoire, de disposer ainsi de nouvelles données du jeu économique, social et politique pour la période post-2015 et de bénéficier d'un engagement plus actif des populations dans la conception et la mise en œuvre du futur programme de développement.

---

<sup>4</sup> *Une idée de développement lancée il y a plus de 50 ans par François Perroux (1962)*

## **Chapitre II**

### **OBJECTIFS ET METHODOLOGIE**

Ce chapitre présente les objectifs des consultations et décrit la démarche méthodologique adoptée.

#### **II.1 - OBJECTIFS DES CONSULTATIONS**

##### **II.1.1 - L'OBJECTIF GENERAL**

Les consultations nationales visent globalement à offrir aux différentes parties prenantes du processus de développement, une tribune pour exprimer leurs visions au-delà de 2015, à repérer les potentialités et les limites des stratégies sous-jacentes à ces visions et à dégager les interactions susceptibles de produire le maximum d'effets sur le développement économique et social du pays.

##### **II.1.2 - LES OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, ces consultations visent à :

- Réaliser aux niveaux local, régional et central une série d'entretiens auprès de diverses parties prenantes sur les idées, visions et actions à mener en faveur du développement au-delà de 2015 ;
- Élaborer un rapport national qui synthétise ces idées, visions et propositions d'actions.

#### **II.2 - METHODOLOGIE DES CONSULTATIONS**

Afin que les consultations nationales s'inscrivent dans un processus inclusif de bas en haut et débouchent sur des propositions concrètes pour une action en faveur du développement au-delà de 2015, la démarche méthodologique adoptée a reposé sur les trois principes-clés suivants :

- Étendre les consultations à toutes les Régions du Togo et y impliquer le plus grand nombre possible de parties prenantes au développement tout en accordant une attention particulière aux groupes minoritaires, marginalisés ou habituellement sous-représentés dans les processus de prise de décision ;
- Faire porter le contenu des consultations et notamment les questions directrices sur une palette relativement large de thématiques en lien avec le développement ;
- Faire en sorte que les groupes-cibles associés aux consultations nationales aient accès à toutes les informations utiles ; qu'elles soient à même de fournir un retour d'information et qu'elles puissent influencer le processus et les résultats des consultations.

Cette section du rapport qui rend compte de la méthodologie adoptée, vise essentiellement à donner un aperçu de la manière dont chacun des trois principes a été mis en œuvre.

## O▣ LES CONSULTATIONS NATIONALES SE SONT-ELLES DEROULEES ET QUI ONT-ELLES IMPLIQUE ?

*Les consultations se sont déroulées dans toutes les Régions du Togo et...*

Démarrées le 10 janvier 2013, les activités réalisées dans le cadre des consultations nationales ont couvert toute l'étendue du pays et se sont déroulées à trois niveaux hiérarchiques : le niveau local, le niveau régional et le niveau central :

- **Niveau local** : les activités se sont déroulées dans 16 zones<sup>5</sup> (cf. tableau II.1);
- **Niveau régional** : les activités se sont déroulées dans les 5 chefs-lieux de région<sup>6</sup>;
- **Niveau central** : les activités se sont déroulées à Lomé.

**Tableau II.1 : Zones de réalisation des consultations locales**

Régions	Zones 1	Zones 2	Zones 3	Zones 4	Zones 5	Nombre de Zones
<b>Région des Savanes</b>	Tone+ Tandjoaré +Cinkassé	Kpendjal +Oti				2
<b>Région de la Kara</b>	Bassar+ Dankpen	Kozah+Binah	Doufelgou			3
<b>Région Centrale</b>	Tchaoudjo+ Tchamba	Sotouboua + Blitta				2
<b>Région des Plateaux</b>	Kloto+Agou	Ogou+Anié	Amou	Danyi +Haho	Est-Mono	5
<b>Région Maritime</b>	Zio + Avé	Lacs+ Bas-Mono	Vo+Yoto	Golfe (sans Lomé-Commune)		4
<b>Ensemble</b>						<b>16</b>

*... ont touché au total 77 groupes-cibles.*

Afin de toucher une grande diversité de parties prenantes au développement, plusieurs profils de groupes ont été retenus. Les tableaux II.2 et II.3 donnent un aperçu de ces profils et leur ventilation par région puis par niveau hiérarchique.

<sup>5</sup> Dans chacune des cinq régions du pays, l'espace géographique représentant le niveau local a été découpé en zones. La zone recouvre, selon les régions, une ou plusieurs préfectures.

<sup>6</sup> Au niveau régional, les consultations se sont déroulées à Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Tsévié.

**Tableau II.2 : Ventilation des groupes cibles consultés par Région**

Régions	Profils des Groupes cibles	Nombre
Lomé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etudiants des Universités Publiques et Privées de Lomé</li> <li>2. Immigrés et groupes ethniques minoritaires</li> <li>3. Artisans</li> <li>4. Fédérations des OSC</li> <li>5. Leaders d'opinions</li> <li>6. Syndicats</li> <li>7. Opérateurs du secteur privé</li> <li>8. Administration publique</li> <li>9. Forces de l'ordre</li> <li>10. Partenaires et chefs de mission diplomatique</li> <li>11. Femmes entrepreneures</li> <li>12. Enseignants/Chercheurs des Universités</li> <li>13. Médias publics/privés</li> <li>14. Partis politiques</li> <li>15. Associations des personnes handicapées</li> <li>16. Chefs traditionnels</li> <li>17. Personnes âgées</li> <li>18. Parlementaires</li> <li>19. Membres du Gouvernement ;</li> <li>20. Membres du Conseil National du Dialogue Social</li> <li>21. Membres du Patronat</li> <li>22. Acteurs du secteur informel</li> <li>23. Agences de placement et d'emploi</li> </ol>	23
Maritime	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Leaders communautaires</li> <li>2. Groupement de femmes agricultrices</li> <li>3. Jeunes scolarisés</li> <li>4. PVVIH</li> <li>5. HsH</li> <li>6. Artisans</li> <li>7. Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture</li> <li>8. Groupement d'hommes agriculteurs</li> <li>9. Groupement de femmes commerçantes</li> <li>10. Groupement d'hommes pêcheurs</li> <li>11. Club des mères</li> <li>12. Association des parents d'élèves</li> <li>13. ONG/OSC</li> <li>14. Services déconcentrés de l'Etat</li> </ol>	14
Plateaux	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Groupement de femmes commerçantes</li> <li>2. Leaders communautaires</li> <li>3. Groupement d'hommes agriculteurs</li> <li>4. Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture</li> <li>5. Chefs traditionnels</li> <li>6. Apprentis</li> <li>7. Enfants de la rue</li> <li>8. Artisans</li> <li>9. Organisations religieuses</li> <li>10. Groupement de femmes agricultrices</li> <li>11. PV VIH</li> <li>12. Association des enseignants</li> <li>13. ONG/OSC</li> <li>14. TS</li> <li>15. Services déconcentrés de l'Etat</li> </ol>	15

Régions	Profils des Groupes cibles	Nombre
Centrale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Leaders communautaires</li> <li>2. PVVIH</li> <li>3. Groupement d'hommes agriculteurs</li> <li>4. Groupement de femmes commerçantes</li> <li>5. ONG/OSC</li> <li>6. Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture</li> <li>7. Organisation religieuse</li> <li>8. Services déconcentrés de l'Etat</li> </ol>	8
Kara	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Groupement d'hommes agriculteurs</li> <li>2. Club des mères</li> <li>3. Groupement de femmes agricultrices</li> <li>4. Etudiants de l'Université de Kara</li> <li>5. Jeunes garçons scolarisés</li> <li>6. ONG/OSC</li> <li>7. Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture</li> <li>8. Jeunes filles déscolarisées</li> <li>9. Services déconcentrés de l'Etat</li> </ol>	9
Savanes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Groupement de femmes agricultrices</li> <li>2. Groupement d'hommes éleveurs</li> <li>3. Association des parents d'élèves</li> <li>4. Club des mères</li> <li>5. Association des enseignants</li> <li>6. Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture</li> <li>7. ONG/OSC</li> <li>8. Services déconcentrés de l'Etat</li> </ol>	8
<b>Ensemble</b>		<b>77</b>

**Tableau II.3 : Ventilation des groupes-cibles consultés par niveau de collecte d'informations**

Niveau local	Niveau régional	Niveau central
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupement de femmes</li> <li>• Club des mères</li> <li>• Groupement d'hommes</li> <li>• Associations de parents d'élèves</li> <li>• Jeunes hommes</li> <li>• Jeunes filles</li> <li>• Enfants scolarisés</li> <li>• Enfants non scolarisés (enfants de la rue)</li> <li>• Leaders communautaires</li> <li>• Organisations religieuses</li> <li>• Personnes vivant avec le VIH</li> <li>• Acteurs du secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentants des consultations locales</li> <li>• Services administratifs déconcentrés</li> <li>• ONG/OSC</li> <li>• Opérateurs du secteur privé</li> <li>• Autorités régionales</li> <li>• Associations/groupements de défense des droits de l'homme</li> <li>• Association des personnes Incarcérées</li> <li>• Chefs traditionnels</li> <li>• Religieux</li> <li>• TS</li> <li>• HsH.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration publique (santé, éducation, agriculture, emploi, etc.)</li> <li>• Forces de l'ordre (police, gendarmerie, armée)</li> <li>• Conseil National du Dialogue Social</li> <li>• Universités (publiques et privées), centres de recherche</li> <li>• Partenaires et chefs de mission diplomatique</li> <li>• Fédérations des organisations de la société civile</li> <li>• Association des personnes handicapées</li> <li>• Opérateurs du secteur privé/syndicat /patronat</li> <li>• Leaders d'opinion (membres du gouvernement, parlementaires, leaders politiques)</li> <li>• Association des acteurs du secteur informel</li> <li>• Association des femmes entrepreneures</li> <li>• Associations de personnes âgées</li> <li>• Personnes émigrées/groupes ethniques minoritaires</li> <li>• Artisans</li> </ul>

# SUR QUELLES THEMATIQUES LES CONSULTATIONS ONT-ELLES PORTE ET COMMENT ONT-ELLES ETE REALISEES ?

*Les axes de questionnement ont pris en considération  
treize thèmes liés au développement*

Le processus des consultations a permis de constituer un vaste corpus de propositions et d'idées à prendre en compte dans la conception d'une action en faveur du développement post-2015. Comme l'illustre le graphique II.1, les axes de questionnement ont été articulés autour de 13 thèmes jugés pertinents pour le développement du Togo. Le choix de ces thèmes, la nature et la portée productive des questions discutées ont toutefois été adaptés au profil des groupes consultés.

**Graphique II.1 :** Principaux thèmes abordés dans le processus des consultations



*La mise en œuvre des consultations nationales a bénéficié d'un plan de  
communication adapté et efficace ...*

Avant le démarrage effectif des activités des consultations nationales, un plan de communication a été élaboré et mis en œuvre. La stratégie sous-jacente à ce plan a consisté à recourir à divers canaux et outils de communication (*Spots publicitaires radiodiffusés et télévisés, posters, banderoles, pages Web, panneaux géants, etc.*) et à présenter les messages d'information et de sensibilisation en plusieurs langues locales afin qu'ils soient accessibles à tous. Ce choix stratégique a permis aux parties prenantes d'être informées à temps et de se préparer pour prendre part aux activités.



***Si les méthodes de consultation employées restent essentiellement qualitatives, elles présentent l'avantage d'être culturellement adaptées au sujet et aux profils des participants...***

Pour prendre en considération la diversité de profils des groupes consultés, faire participer ces différents publics et atteindre les résultats escomptés, divers formats de consultation ont été utilisés. Il s'agit principalement de :

- Discussions de groupes ;
- Entretiens individuels approfondis ;
- Débats télévisés ;
- Débats radiodiffusés ;
- Journées d'échanges ;
- Ateliers régionaux de restitution et de discussion de résultats ;
- Ateliers thématiques ;
- Atelier national.



Les tableaux II.4a, II.4b et II.4c donnent un aperçu de la répartition de ces méthodes de consultation selon le niveau de collecte d'informations et le profil des parties prenantes.

**Tableau II.4a : Méthodes de consultation utilisées au niveau local selon le profil des groupes cibles**

Régions	Zones	Préfectures	Localités visitées	Méthodes/Groupes cibles
Savanes	ZONE 1	Tone	Kor bongou	<b>FG</b> : Groupement de femmes agricultrices
		Tandjoaré	Tandjoaré	<b>FG</b> : Groupement d'hommes éleveurs
		Cinkassé	Cinkassé	<b>FG</b> : Association des parents d'élèves
	ZONE 2	Oti	Nagbéni	<b>FG</b> : Club des mères
		Kpendjal	Naki-Est	<b>FG</b> : Association des parents d'élèves
Kara	ZONE 1	Bassar	Kabou	<b>FG</b> : Groupement d'hommes agriculteurs
		Dankpen	Guérin-Kouka	<b>FG</b> : Club des mères
	ZONE 2	Kozah	Atchangbadè	<b>FG</b> : Groupement de femmes agricultrices
		Binah	Kétao	<b>FG</b> : Jeunes filles déscolarisées
	ZONE 3	Doufelgou	Baga	<b>FG</b> : Jeunes garçons scolarisés
	Centrale	ZONE 1	Tchaoudjo	Lamatessi
Sokodé				<b>FG</b> : Organisations religieuses
Tchamba			Tchamba	<b>FG</b> : PVVIH
ZONE 2		Sotouboua	Adjengré	<b>FG</b> : Groupement d'hommes agriculteurs
		Blitta	Pagala-Gare	<b>FG</b> : Groupement de femmes commerçantes
Plateaux	ZONE 1	Kloto	Kpalimé	<b>FG</b> : Artisans <b>FG</b> : Organisations religieuses
		Agou	Agou-Assahoun Fiogbé	<b>FG</b> : Groupement de femmes agricultrices
	ZONE 2	Ogou	Atakpamé	<b>FG</b> : Apprentis <b>FG</b> : Enfants de la rue
		Anié	Anié	<b>FG</b> : Groupement de femmes commerçantes
	ZONE 3	Amou	Hihéatro	<b>FG</b> : PV VIH
	ZONE 4	Danyi	Danyi Apéyéomé	<b>FG</b> : Association des enseignants
		Haho	Notsè	<b>FG</b> : Leaders communautaires
	ZONE 5	Est-Mono	Morétan	<b>FG</b> : Groupement d'hommes agriculteurs

Régions	Zones	Préfectures	Localités visitées	Méthodes/Groupes cibles	
Maritime	ZONE 1	Zio	Adétikopé	FG : Leaders communautaires	
			Tsévié	FG : Artisans	
			Kovié	FG : Groupement de femmes agricultrices	
	ZONE 2	Lacs	Noépé	Avé	FG : Jeunes filles scolarisées
				Aného	FG : Groupement d'hommes pêcheurs
				Afagnan	FG : Club des mères
	ZONE 3	Vo	Akoumapé	Vogan	FG : Groupement de femmes commerçantes
				Yoto	FG : Association des parents d'élèves
				Tabligbo	FG : Association des parents d'élèves
	ZONE 4	Golfe	Agoènyivé	FG : PVVIH	

**Tableau II.4b : Méthodes de consultation utilisées au niveau régional selon le profil des groupes cibles**

Régions	Localités	Groupes cibles	Techniques de consultation
Savanes	Dapaong	ONGs/OSC	Focus-groups
		Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture	Entretiens individuels approfondis
		Services administratifs déconcentrés	Débat radiodiffusé
		<i>Tous groupes cibles</i>	Atelier régional
Kara	Kara	ONGs/OSC	Focus-groups
		Université	Focus-groups
		Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture	Entretien individuels approfondis
		Services administratifs déconcentrés	Débat radiodiffusé
Centrale	Sokodé	ONGs/OSC	Focus-groups
		Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture	Entretiens individuels approfondis
		Personnes incarcérées	Focus-groups
		Services administratifs déconcentrés	Débats radiodiffusés
		<i>Tous groupes cibles</i>	Atelier régional
Plateaux	Atakpamé	ONGs/OSC	Focus-groups
		Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture	Entretiens individuels approfondis
		Services administratifs déconcentrés	Débats radiodiffusé
		TS/Gays	Entretiens individuels approfondis
		Chefs traditionnels	Entretiens individuels approfondis
		<i>Tous groupes cibles</i>	Atelier régional
Maritime	Tsévié	ONGs/OSC	Focus-groups
		Préfet/Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture	Entretiens individuels approfondis
		Services administratifs déconcentrés	Débats radiodiffusés
		TS/Gays	Entretiens individuels approfondis
		<i>Tous groupes cibles</i>	Atelier régional

**Tableau II.4c : Méthodes de consultation utilisées au niveau central selon le profil des groupes cibles**

Localité	Techniques de consultation	Groupes cibles
<b>Lomé</b>	Journées d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration Publique</li> <li>• Forces de l'ordre</li> <li>• Partenaires et chefs de mission diplomatique</li> <li>• Fédération des OSC</li> <li>• Association des personnes handicapées</li> <li>• Syndicats</li> <li>• Acteurs du secteur informel</li> <li>• Association des femmes entrepreneures</li> <li>• Médias publics/privés</li> <li>• Partis politiques</li> <li>• Patronat</li> </ul>
	Focus-groups	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudiants de l'Université de Lomé</li> <li>• Artisans</li> <li>• Immigrés et groupes ethniques minoritaires</li> <li>• PVVIH</li> </ul>
	Entretiens individuels approfondis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leaders d'opinions</li> <li>• Opérateurs du secteur privé</li> </ul>
	Ateliers thématiques : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Education et formation professionnelle</li> <li>2. Emploi des jeunes et travail décent</li> <li>3. Agriculture et sécurité alimentaire</li> <li>4. Gouvernance</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers groupes cibles</li> </ul>
	Débats radiodiffusés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des personnes âgées</li> </ul>
	Débats télévisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres du Conseil National du Dialogue Soc</li> <li>• Membres du Gouvernement</li> <li>• Parlementaires</li> <li>• Universitaires/Chercheurs</li> <li>• Membres du Patronat</li> </ul>

De façon plus concrète, des canevas ont été élaborés selon la méthode de consultation et le profil des parties prenantes. Plusieurs équipes de professionnels constituées d'un animateur et d'un rapporteur ont été formées et déployées sur le terrain pour conduire les débats. Ces débats, qui ont été enregistrés, ont permis de disposer d'un vaste corpus d'informations relatives aux préoccupations actuelles des groupes consultés, à leur vision quant à l'avenir du Togo et à la meilleure manière de le réaliser. Ces données, transcrites en français, ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

## **DEUXIEME PARTIE**

# **PRINCIPAUX RESULTATS DES CONSULTATIONS**

## Chapitre III

### LES CONSULTATIONS AUPRES DES FEMMES

Les femmes de différentes couches socio-professionnelles et de toutes les régions du Togo, notamment les agricultrices, les clubs des mères, les commerçantes, les entrepreneures, etc. ont participé activement aux débats dans le cadre des consultations nationales. Ces débats ont fait ressortir beaucoup d'éléments qui traduisent leurs soucis de mères, d'épouses, de professionnelles et de citoyennes. Aussi, proposent-elles des orientations à prendre en compte dans les programmes et projets de développement en vue d'améliorer leurs conditions de vie dans les années à venir.



#### **QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS DES FEMMES TOGOLAISES ?**

Les préoccupations exprimées par les femmes consultées portent essentiellement sur les points suivants :

##### ***La difficulté d'accès à la terre***

Les différents groupes de femmes consultées ont évoqué la difficulté d'accès à la terre comme l'une de leurs principales préoccupations. Selon les femmes agricultrices, cette difficulté participe à leur enlèvement dans la pauvreté.

*« ...la situation des agricultrices devient intenable. Selon les coutumes en vigueur, seul l'homme hérite la terre et la met en valeur. Nous les femmes, qui constituons une forte composante de la population agricole, n'avons pas accès à la terre. Cette situation contribue à nous maintenir dans un état de pauvreté et donc de dépendance vis-à-vis des hommes... » (FG\_Femmes Agricultrices).*

##### ***La non disponibilité et le coût élevé des intrants agricoles***

Les femmes du milieu rural estiment que les intrants agricoles ne sont pas toujours disponibles et de surcroît, ne sont pas à la portée de leurs bourses.

*«... Chez nous ici, les terres ne produisent plus beaucoup. Chaque année, il nous faut de l'engrais pour avoir une bonne récolte...Mais ces engrais coûtent très cher et on n'en trouve même pas à acheter...» (FG\_Club des mères).*

## Difficultés d'accès aux crédits

L'accès difficile aux crédits ressort comme une entrave au développement des activités économiques des femmes et les intérêts sur les prêts accordés par les institutions de micro-finance sont jugés trop élevés. Par ailleurs, les modalités de ces prêts ne sont pas adaptées à toutes les catégories d'activités.

« ... nous avons besoin des sources de financement adaptées aux différentes activités économiques des femmes. Nous avons aussi besoin qu'on nous accorde des prêts dont le début de remboursement soit différé de six mois au moins... les institutions de micro-finance nous chargent aujourd'hui des intérêts trop élevés... » (FG\_Femmes commerçantes).

## Insuffisance et mauvais état des infrastructures routières

L'insuffisance et le mauvais état des infrastructures routières constituent un souci pour les femmes parce qu'ils entravent le développement de leurs activités.

« ...nous avons produit beaucoup de maïs cette année mais nous n'avons pas de débouché pour le vendre... Non seulement le problème de débouché se pose, mais aussi les infrastructures routières pour acheminer ces produits vers les marchés sont presque inexistantes ou délabrées. Je veux parler des pistes rurales. Ça c'est ce qui est urgent et actuel... » (FG\_Femmes agricultrices).



## Analphabétisme et insuffisance de formation en gestion constituent un véritable handicap pour les femmes

Les femmes Togolaises sont, dans leur grande majorité, confrontées à l'analphabétisme et à une insuffisance de compétences en gestion qui les limitent dans leurs initiatives entrepreneuriales.

« ...cette situation d'analphabétisme constitue un véritable handicap pour les femmes qui ne disposent pas d'informations suffisantes et précises sur leur domaine d'activités en termes d'opportunités... » (FG\_Femmes entrepreneures).

«... nous vendons pour économiser et payer nos dettes ; nous dépensons aussitôt pour subvenir aux besoins de la famille. C'est difficile. Si tu ne sais pas faire, tu vas perdre. C'est mieux d'avoir une connaissance en matière de gestion ; comme cela, tu peux mettre le capital d'un côté et dégager l'intérêt de l'autre. Nous les femmes avons besoin d'une formation pour ça... » (FG\_Femmes commerçantes).

## *Insuffisance des infrastructures sanitaires et du personnel de santé*

Les dysfonctionnements du système de santé constituent une source de préoccupations pour les mères. La mauvaise répartition spatiale des centres de santé, l'inexistence ou la vétusté des équipements des formations sanitaires publiques, la faible dotation des centres de santé en produits de premiers soins, le manque de personnel de santé qualifié, le mauvais accueil du personnel des formations sanitaires..., constituent autant de soucis qu'elles expriment.

*« ...sur le plan social il y a beaucoup de localités qui manquent de centres de santé. Elles n'ont que des cases de santé et des agents de santé communautaires (ASC). Dans la plupart de nos villages, ce sont les ASC qui jouent le rôle d'infirmiers alors qu'ils ne sont pas formés pour cela. La notion de premiers soins n'existe pas. Pour cela, il faut qu'on crée des dispensaires, qu'on forme des agents de santé, qu'on forme des accoucheuses, des infirmières pour les premiers soins avant de référer les patients vers les centres hospitaliers préfectoraux ...»*  
**(FG\_Club des mères).**

## *Mauvaise gouvernance*

Les femmes déplorent qu'elles ne soient pas suffisamment associées au choix des élus locaux.

*« ...C'est seulement au moment des élections qu'on les voit. Après, c'est fini. Il faut attendre encore cinq ans pour les revoir. On a l'impression que nos voix n'arrivent pas chez vous là-bas à Lomé... »* **(FG\_Femmes Agricultrices).**

*« ... nous voulons être pleinement associées au choix des députés. Ce n'est pas une bonne chose quand on nous les impose. On se connaît ici et on sait qui peut bien plaider notre cause. La preuve, ils viennent, on les élit, ils font de belles promesses qu'ils ne tiennent même pas...»* **(FG\_Femmes Commerçantes).**

## AU REGARD DE CES PREOCCUPATIONS, QUE PROPOSENT LES FEMMES COMME ACTIONS POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ?

Pour améliorer leurs conditions de vie, les Togolaises suggèrent de rendre prioritaires un certain nombre d'actions dans le futur programme de développement du pays. Ces propositions sont synthétisées dans la matrice ci-après :

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Intrants agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les rendements</li> <li>Assurer la sécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vente libre des intrants agricoles</li> <li>Construction des unités de production d'intrants agricoles</li> <li>Amélioration de la gouvernance au niveau de la gestion des intrants agricoles</li> <li>Mise en place d'un réseau de distribution des intrants agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des intrants agricoles en quantité et en qualité à tout producteur</li> </ul>
<b>Nouvelles technologies d'agriculture et d'élevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les productivités</li> <li>S'adapter aux normes internationales</li> <li>Réduire la pénibilité du travail agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Universités</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation des coopératives agropastorales de matériels modernes de production et de transformation de produits</li> <li>Mise en place de fermes agropastorales d'expérimentation dans toutes les régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les coopératives disposent de matériels modernes de production et de transformation</li> </ul>
<b>Eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre l'agriculture moins dépendante du climat</li> <li>Assurer l'accès à l'eau potable pour tous</li> <li>Développer la pisciculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> <li>Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplication d'ouvrages d'hydraulique villageoise</li> <li>Mise en place de centres d'aménagement hydro-agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les cantons sont dotés de centres d'aménagement hydro-agricole fonctionnels</li> </ul>
<b>Coopératives professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser les corps de métiers artisanaux et agricoles</li> <li>Renforcer la capacité des femmes artisanes et agricultrices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ONG/OSC</li> <li>SNU</li> <li>CVD/CDQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'ateliers de formation des artisans en marketing entrepreneurial</li> <li>Multiplication des centres de perfectionnement dédiés aux artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de centres de perfectionnement dans toutes les régions du Togo</li> <li>Tous les artisans ont participé au moins une fois à un atelier de formation/ recyclage</li> </ul>
<b>Crédits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'autonomisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplication des IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des services des IMF à tout</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>économique des femmes</li> <li>Promouvoir l'auto-emploi des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répartition équitable des IMF dans toutes les régions</li> <li>Adaptation des modalités d'accès aux conditions de vie des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>demandeur</li> </ul>
<b>Marchés et magasins de stockage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écouler les marchandises</li> <li>Sécuriser les produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de nouveaux marchés dotés de magasins de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les cantons disposent d'un marché bâti doté de magasins de stockage</li> </ul>
<b>Routes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acheminer les produits agricoles vers les marchés</li> <li>Faciliter l'accès aux formations sanitaires</li> <li>Désenclaver les localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation des pistes défectueuses</li> <li>Construction de nouvelles routes de desserte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les cantons du Togo sont désenclavés</li> </ul>
<b>Crèches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux femmes de vaquer librement aux occupations professionnelles</li> <li>Favoriser l'éveil de la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des crèches publiques et privées</li> <li>Formation des puéricultrices de crèche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des crèches sont disponibles dans tous les cantons</li> </ul>

## **DE QUOI REVENT LES FEMMES POUR LE TOGO DE DEMAIN ?**

- **Un pays prospère et paisible où les hommes et les femmes vivent dans le respect des droits humains et de la justice sociale**
- **Un pays où même les plus démunis ont accès aux centres de santé et à une couverture sociale**
- **Un pays où riches et pauvres, autorités ou simples citoyens sont égaux devant la justice**
- **Un pays démocratique où règne la bonne gouvernance et qui respecte les engagements pris au plan international**
- **Un pays où les stéréotypes et les discriminations sont**



## Chapitre IV

### LES CONSULTATIONS AUPRES DES HOMMES

Plusieurs profils d'hommes ont été associés au processus des consultations à travers le pays dont les artisans, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, etc. Il ressort des débats que les préoccupations actuelles de ce groupe portent principalement sur leurs activités économiques, leurs rôles parentaux et la gouvernance. Aussi, mettent-ils l'accent sur un certain nombre d'actions prioritaires à mettre en œuvre en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

#### **QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS DES HOMMES ?**

##### *La non disponibilité et le coût élevé des intrants agricoles*

La non disponibilité des engrais dans certaines zones agricoles ou leur livraison tardive aux agriculteurs constituent une autre source de préoccupations exprimées par les hommes.

*« ...aujourd'hui il y a pénurie d'intrants agricoles dans certaines localités alors que d'autres en ont suffisamment ... ainsi, certains agriculteurs, même quand ils ont de l'argent, ne peuvent pas trouver un sac d'engrais à acheter... » (FG\_Hommes Agriculteurs).*

*« ... le problème d'engrais nous donne beaucoup de maux de tête. Chaque année c'est notre problème avec les magasiniers ici. On ne comprend pas pourquoi il faut attendre qu'on commence les semences avant de nous envoyer de l'engrais. En plus de ça, on nous vend parfois des engrais qui ne fertilisent pas convenablement les sols.... ». (FG\_Hommes Agriculteurs).*

##### *Insuffisance de pâturages*

L'absence d'aires de pâturage constitue une source d'inquiétude pour les agriculteurs et les éleveurs. Ce qui induit parfois des conflits entre ces deux groupes.

*« ... les peuhls nous causent beaucoup de tort. Ils brûlent nos champs. Leur bétail piétine et mange nos cultures et tarit nos sources d'eau. Quand ils versent le sel sur les termitières ou par terre pour faire manger les bœufs, leurs déchets ne se dégradent jamais... en fin de compte, c'est le paysan qui perd... » (FG\_Hommes Agriculteurs).*

## *Ensemblement des cours d'eau*

Pour les pêcheurs en eau douce, la question de l'ensablement des lacs constitue une grande source de préoccupation.

*« ... notre lac n'est plus productif. On a qu'à nous revoir cela. Les gens quittent ici, vont faire la pêche au Gabon et reviennent avec beaucoup d'argent et nous, nous arrivons à peine à vivre de notre activité. Pourquoi ne va-t-on pas nous aménager le lac pour que nous bénéficions de meilleures conditions de travail dans notre localité ? Le lac est sale et est ensablé. Nous demandons qu'on nous l'aménage .... » (FG\_Hommes Pêcheurs).*

## *Pollution de la côte par les eaux de lavage des phosphates*

De leur côté, les pêcheurs marins, se plaignent de la pollution de la côte qui les contraint à aller exercer leur activité en haute mer alors qu'ils ne disposent pas de matériels adéquats.

- *«...notre côte est polluée. Nous voulons aujourd'hui que la SNPT règle ce problème de pollution et qu'elle trouve un autre endroit pour déverser les déchets issus du lavage des phosphates. Nous souffrons trop de ce problème depuis plusieurs années... » (FG\_Hommes Pêcheurs).*

## *Difficultés d'accès aux crédits*

Une autre préoccupation exprimée par les hommes porte sur les difficultés d'accès aux crédits. Les prêts accordés aux paysans et dont l'échéance de remboursement ne dure qu'une saison agricole, ne semblent pas répondre efficacement à leurs besoins. Pour leur permettre donc de tirer profit du système de financement de l'agriculture, ils suggèrent la promotion de sources de financement plus adaptées qui accorderaient des échéances plus longues.

*« ... les prêts que le Gouvernement accorde aux paysans, c'est bon. Mais ils ont pour inconvénients qu'à la fin, nous sommes obligés de vendre toute la récolte pour rembourser... et c'est nos familles qui souffrent parce qu'elles n'ont plus de quoi manger... » (FG\_Hommes Agriculteurs).*

## *Précarité de l'emploi et faibles revenus*

La précarité du métier d'artisan, le manque d'organisation du secteur et l'inexistence de couverture sociale, constituent une source de préoccupations majeures pour les artisans.

*« ...notre métier est très précaire, les gens ne payent pas. Ils disent que ce qu'ils gagnent ne leur permet pas de venir nous payer ...donc nous aussi nous vivons à leur rythme et nous sommes très malheureux... » (FG\_Artisans).*

## *Insuffisance des centres de recyclage pour professionnels*

Les artisans s'inquiètent du caractère archaïque de leur travail et se plaignent du manque d'opportunités de formation continue ou de recyclage qui leur permettrait d'être en phase avec l'évolution technologique.

*« ...comme nous ne sommes pas dans le contexte ghanéen où la formation dans les écoles et dans les filières professionnelles se dispense avec des matériels technologiques appropriés, nous, après notre certificat de fin d'apprentissage ou notre diplôme de libération....c'est la débrouillardise. Il faut faire quelque chose pour nous... » (FG\_Artisans).*

## *Education et emploi des jeunes*

Plusieurs chefs de ménage hommes consultés ont exprimé leur inquiétude quant au sort de leurs enfants qui, une fois diplômés, doivent se contenter d'expédients parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emplois correspondant à leurs niveaux de qualification.

*« ... certes, il faut mettre l'accent sur la formation des jeunes. Mais encore faut-il pouvoir, après leur formation, les placer dans les catégories socio-professionnelles correspondant à leur niveau d'étude. En cela, l'Etat ne joue pas correctement son rôle...c'est parce que les jeunes, même diplômés, ne trouvent pas à s'employer décentement, qu'ils se lancent dans la conduite de motos taxis. Une activité qui ne leur permet pas de planifier leur vie... »*

**(FG\_Parents d'élèves)**



Dans le même ordre d'idées, l'orientation du système éducatif qui ne promeut pas suffisamment les formations professionnelles en vue de faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail, a été également soulignée par les parents.

*« ...dans certains pays, dès la fin de ta formation, tu peux t'insérer sur le marché du travail... Moi j'ai fait le Ghana pendant 16 ans. Là-bas, tu ne termines même pas ta formation avant d'avoir des opportunités d'insertion professionnelle. Ici, ce n'est pas le cas. C'est pourquoi nombre de jeunes, bien qu'ils soient diplômés, ne trouvent pas du travail et sont désœuvrés... »*

**(FG\_Parents d'élèves).**

## *Insuffisance et mauvais état des routes*

Plusieurs des hommes consultés ont soulevé des préoccupations relatives à l'insuffisance des pistes de désenclavement de certaines localités rurales et ont déploré l'état défectueux de celles qui existent. Cet état de choses entrave le bon acheminement des récoltes vers les lieux de vente.

*«... il ne faut pas que j'oublie le problème des pistes. Comme on le dit, les infrastructures routières favorisent le développement rural. Donc, l'existence de pistes rurales praticables en toutes saisons va nous aider à acheminer notre production vers les marchés et nous sortir de la pauvreté.... » (FG\_Hommes Agriculteurs).*

## *Mauvaise gouvernance*

Une autre source de préoccupations exprimées par les hommes est le manque de transparence qui caractérise la gestion des projets de développement.

*«...en matière d'agriculture, la politique agricole est bien définie, les états généraux sont faits, les documents sont là, de beaux projets sont écrits mais combien de francs parviennent au pauvre paysan ? Si ce n'est pas les institutions qui phagocytent les fonds par des ateliers, de multiples ateliers de mise en forme, d'actualisation de données, de validation de rapports,... Le pauvre paysan subit... » (Atelier Thématique\_Agriculture et Sécurité Alimentaire).*

*«...nous sommes fatigués de voir que chez nous ici, les projets mis en œuvre par l'Etat ne vont jamais loin. Souvent l'Etat s'entend avec les ONG et nous ne comprenons rien de la gestion des choses, ni des actions qui sont entreprises...» (FG\_Hommes Pêcheurs).*

*« ... lorsqu'on exploite des ressources dans un pays, les populations doivent être informées par rapport aux retombées de cette exploitation-là. Aujourd'hui, il a fallu que l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) commence en 2012 ses activités au Togo pour que les gens comprennent qu'en fait ce qu'on leur sert, n'est pas ce qu'ils devraient recevoir normalement et qu'au-delà de ce qu'on leur donne et qui est leur droit direct, il y a des droits indirects dont ils doivent bénéficier... » (FG\_Hommes Agriculteurs).*

## AU REGARD DE CES PREOCCUPATIONS, QUELLES ACTIONS PROPOSENT LES HOMMES POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ?

En vue d'accélérer la réduction de la pauvreté au Togo, les hommes suggèrent de rendre prioritaires les actions suivantes dans le futur programme de développement.

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Intrants agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les rendements agricoles</li> <li>• Assurer la sécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Secteur privé</li> <li>• Coopératives agricoles</li> <li>• CVD/CDQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libéralisation de la distribution des intrants agricoles</li> <li>• Construction des unités de production d'intrants agricoles</li> <li>• Amélioration de la gouvernance au niveau de la gestion des intrants agricoles</li> <li>• Mise en place d'un réseau de distribution des intrants agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des intrants agricoles en quantité et en qualité à tout producteur</li> </ul>
<b>Nouvelles technologies d'agriculture et d'élevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les productivités</li> <li>• Adapter l'agriculture et l'élevage aux normes internationales</li> <li>• Réduire la pénibilité du travail agropastoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Universités</li> <li>• Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation des coopératives agropastorales en matériels modernes de production et de transformation de produits</li> <li>• Mise en place de fermes agropastorales d'expérimentation dans toutes les régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les coopératives disposent de matériels modernes de production et de transformation</li> </ul>
<b>Dragage des lacs et lagunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux poissons d'eau douce de se reproduire</li> <li>• Augmenter la production nationale en ressources halieutiques</li> <li>• Améliorer les revenus des pêcheurs d'eau douce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Secteur privé</li> <li>• Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de dragage</li> <li>• Repeuplement des lacs dragués en poissons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les lacs et lagunes du Togo sont dragués</li> </ul>
<b>Perfectionnement des artisans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser les corps de métiers artisanaux</li> <li>• Renforcer la capacité des artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• Syndicats</li> <li>• Chambres de métiers</li> <li>• ONG/OSC</li> <li>• SNU</li> <li>• CVD/CDQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'ateliers de formation et de perfectionnement des artisans</li> <li>• Multiplication des centres de perfectionnement dédiés aux artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de centres de perfectionnement dans toutes les régions du Togo</li> <li>• Tous les artisans ont participé au moins une fois dans l'année à un atelier de formation/ recyclage</li> </ul>
<b>Banques spécialisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'accès des différents corps de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des services des IMF à</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>métiers aux ressources financières</li> <li>Promouvoir l'auto-emploi dans les différents corps de métiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répartition équitable des IMF dans toutes les régions</li> <li>Adaptation des modalités d'accès aux conditions de vie des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>tout demandeur</li> </ul>
<b>Infrastructures de stockage et conservation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la conservation des produits d'élevage et de pêche</li> <li>Améliorer le revenu des éleveurs et des pêcheurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Coopératives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'installations frigorifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les coopératives de pêcheurs et bouchers ont accès à une installation frigorifique</li> </ul>
<b>Routes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acheminer les produits agricoles vers les marchés</li> <li>Désenclaver les localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>ONG/OSC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitations des pistes défectueuses</li> <li>Constructions de nouvelles routes de desserte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les cantons du Togo sont désenclavés</li> </ul>
<b>Gouvernance et droits de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effet positif sur la gestion des entreprises et des systèmes financiers</li> <li>Gain tant sur le plan financier que sur le plan de l'efficacité.</li> <li>Renforcement de la capacité du secteur public à générer des ressources.</li> <li>Réduction de la corruption</li> <li>Renforcement de la justice et de l'état de droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Leaders communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion des affaires publiques</li> <li>Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>Elaboration et mise en œuvre d'un programme visant la décentralisation et le transfert effectif des pouvoirs aux collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les citoyens jouissent de leurs droits et s'acquittent de leurs devoirs.</li> <li>Tout détournement de deniers publics est sanctionné.</li> </ul>

## **QUEL REVE LES HOMMES ONT-ILS POUR L'AVENIR DU TOGO ?**

**Que le Togo devienne un pays émergent où :**

-  **règnent la paix et la sécurité**
-  **tous les citoyens sont bien éduqués et sont en bonne santé**
-  **les citoyens participent pleinement au développement**
-  **les citoyens sont épris de paix, de liberté et de justice**
-  **l'équité genre est entrée dans les mœurs**
-  **l'agriculture, la pêche et l'élevage enraient définitivement la faim**
-  **l'éducation et l'emploi sont garantis pour tous**



## Chapitre V

### LES CONSULTATIONS AUPRES DES JEUNES ET DES ENFANTS

Différents profils de jeunes et d'enfants (élèves, étudiants, jeunes déscolarisés, enfants de la rue,...) ont pris part aux consultations sur toute l'étendue du territoire. Il ressort des débats que leurs soucis actuels portent sur la pauvreté de leurs parents, l'orientation peu professionnelle du système éducatif, l'insuffisance des infrastructures et équipements scolaires, l'inadéquation « formation-emploi » et la mauvaise gouvernance. Aussi, mettent-ils l'accent sur un certain nombre d'actions jugées prioritaires à mettre en œuvre en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

#### **QUELLES SONT LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS EXPRIMEES PAR LES JEUNES ET LES ENFANTS ?**

##### ***En ce qui concerne les jeunes***

Les jeunes ont exprimé des préoccupations relatives au caractère théorique de l'éducation et de la formation reçues, au niveau élevé de chômage après leur formation, à la mauvaise gouvernance au niveau de la gestion des établissements d'enseignement, au harcèlement des jeunes filles à l'école et sur les lieux de travail, à l'inadéquation « formation-emploi » et à l'insuffisance des infrastructures scolaires et universitaires. Ces préoccupations se résument comme suit :

##### ***Caractère théorique de l'éducation et de la formation reçues***

En ce qui concerne la qualité de l'éducation, les jeunes dénoncent le caractère théorique des enseignements qu'ils reçoivent.

*«... nous sommes dans une école où on forme pour travailler dans le domaine du laboratoire. En ce qui concerne les travaux pratiques (TP), il faut utiliser des réactifs or il en manque très souvent dans les laboratoires mis à notre disposition. Très souvent, ce sont des TP théoriques que nous faisons, ce qui fait que notre formation n'est pas du tout pratique. Cela nous inquiète beaucoup pour notre insertion future sur le marché de l'emploi... » (FG\_Etudiants).*

*« ...dans notre département, les sorties de terrain ne sont plus organisées. C'est pourquoi, il est fréquent de voir des étudiants en géographie qui sont nés à Lomé et qui ont fait toutes leurs études à Lomé, mais qui n'ont jamais vu de collines ni de montagnes. C'est seulement les schématisations sur papier qui leur donne une idée sur le phénomène...C'est regrettable !... » (FG\_Etudiants).*

## *Matériel didactique non adapté aux nouvelles technologies*

Les préoccupations des jeunes ont également porté sur l'obsolescence des matériels et équipements de formation qui les oblige à subir une longue période de mise à niveau une fois recrutés par les entreprises.

*« ...Je suis élève en série G1. Nous sommes formés sur de vieilles machines de dactylographie, alors que nous sommes à l'ère de l'informatique... » (FG\_Jeunes filles scolarisées).*

*« ... chez nous à l'ENSI, c'est la vétusté et l'insuffisance du matériel de formation qui nous préoccupent. Le Togo a besoin aujourd'hui de mécaniciens concepteurs. Or, notre école ne dispose que de « 2 roues » pour tous les étudiants en génie mécanique. Cette situation remet en cause la qualité de notre formation ...» (FG\_Etudiants).*

## *Harcèlement des jeunes filles*

Nombreux sont les élèves (filles et garçons) qui ont soulevé la question du harcèlement sexuel dont font l'objet les jeunes filles aussi bien à l'école que sur les lieux de travail. Cette situation amène bien de jeunes filles à abandonner précocement les études.

## *Niveau élevé de chômage*

Une autre préoccupation soulevée par les jeunes concerne le niveau élevé du chômage.

*«... Le chômage de nos grands frères nous inquiète particulièrement. Ils souffrent trop. Nombre d'entre eux ont déposé des demandes d'emploi dans les entreprises et les agences de recrutement sans suite. Nous nous demandons quel sera notre sort quand nous aurons fini nos études... » (FG\_Jeunes filles scolarisées).*

## *Mauvaise gouvernance en matière de gestion des établissements d'enseignement*

La question spécifique de la mauvaise gouvernance a été abordée par les jeunes consultés.

*« ...nous sommes fatigués de faire des doléances qui sont toujours avortées. Pourquoi faut-il qu'il y ait toujours des assemblées générales et des lancements de pierres et des gaz lacrymogènes avant toute action en notre faveur?...les autorités ne doivent pas attendre que nous manifestions d'abord avant de nous donner ce à quoi nous avons droit et réclamons... » (FG. Etudiants).*

*«... ailleurs, les inscriptions à l'Université se font en ligne, sur Internet... nous sommes fatigués des formalités d'inscription telles que cela se fait chez nous ici, surtout la partie qui se déroule au Lycée de Tokoin.... tu dois te réveiller très tôt, à 3 heures du matin pour aller te mettre en rang et pendant plusieurs heures ou dès fois, toute une demi-journée. Nous sommes au 21<sup>e</sup> siècle et on nous habitue toujours aux choses du 19<sup>e</sup> siècle....» (FG. Etudiants).*

## ***En ce qui concerne les enfants***

Les principales préoccupations recueillies lors de la consultation auprès des enfants sont multiples et concernent principalement : l'état de pauvreté de leurs parents, la démission des parents, l'insuffisance des infrastructures scolaires, l'insuffisance du nombre d'enseignants, la faible qualité des enseignements reçus et l'inégal développement des régions.

### ***Insuffisance du nombre d'enseignants***

Une autre source d'inquiétude exprimée par les enfants concerne l'insuffisance du nombre des enseignants.

*« ..., nous sommes 120 élèves dans notre classe. Le maître ne va pas se fatiguer pour prendre au cas par cas les enfants qui éprouvent des difficultés ... » (FG\_Enfants).*

### ***Insuffisance des infrastructures scolaires***

Les préoccupations des enfants ont aussi porté sur l'insuffisance des infrastructures scolaires. Selon eux, cette insuffisance ne met pas dans de bonnes conditions d'apprentissage.

*« ...Nous sommes serrés quatre par banc....dans ma classe, nous sommes 120 élèves... » (FG\_Enfants).*

### ***Etat de pauvreté des parents***

Les enfants subissent les conséquences de la pauvreté de leurs parents. Lors des débats, la majorité des enfants a soulevé le problème du faible revenu de leurs parents. Cette situation est patente dans la partie septentrionale du pays.

*« ...c'est vrai que l'écolage est gratuit mais les cahiers, le sac, l'uniforme, tout ça ce n'est pas gratuit. L'enfant va manger quoi avant d'aller à l'école ? Nombreux de nos camarades viennent avec du gari dans la poche pour manger en récréation. C'est trop, les gens sont trop pauvres... » (FG\_Enfants).*

*« ...nos camarades qui quittent les villages pour venir fréquenter en ville souffrent beaucoup. Parfois quand ils rentrent le week-end pour faire le ravitaillement en produits vivriers, ils ne trouvent rien, ça fait pitié... » (FG\_Enfants).*

## Insuffisance des infrastructures communautaires

En ce qui concerne l'insuffisance des infrastructures communautaires, les enfants consultés déplorent le déséquilibre qui s'observe entre le milieu rural et le milieu urbain.

*« Tout se passe à Lomé. Les grands ministères, les routes, les grandes infrastructures urbaines tout est à Lomé... on dirait que nous, du milieu rural, nous ne comptons pas... » (FG\_Enfants).*



## Démision des parents

Les préoccupations exprimées par les enfants de la rue ont porté essentiellement sur le défaut de soutien de la part de leurs parents.

*« ... moi, ma principale envie c'est d'aller à l'école...ce sont nos parents qui ne favorisent pas notre scolarisation. Moi j'allais à l'école au Bénin. Je faisais la classe de CMI. Mais ma mère est allée épouser un autre homme là-bas. Ce dernier m'aimait et s'occupait bien de moi. Mais ma grand-mère est venue convaincre ma mère de me renvoyer au Togo pour prendre plutôt ma sœur qui pourrait l'aider dans ses activités commerciales au Bénin. C'est ainsi qu'on m'a amené chez mon père qui est géomètre. Quand on m'a ramené chez mon père, il s'occupait bien de moi. Malheureusement ma mère et les siens sont venus accuser mon père de me négliger et de ne pas me nourrir correctement et ils m'ont enlevé de chez mon père pour me laisser chez ma grand-mère. Arrivé chez cette dernière, ils ont refusé de me mettre à l'école. Ma mère est revenue l'année dernière. Elle ne m'a rien dit par rapport à ma scolarisation et je suis resté à la maison. Pour me prendre en charge, je ramasse de la ferraille que je vends. Mais je voudrais retourner à l'école... » (FG\_Enfants de la rue).*

## Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés

Plusieurs des enfants consultés s'interrogent sur leur avenir au regard des difficultés d'insertion professionnelle de leurs aînés.

*« ...ça ne nous encourage pas à aller à l'école quand nous voyons nos frères revenir des universités avec leurs diplômes et passer leur journée dans les clubs «Ataya », alors qu'il paraît que ces thés contiennent de la drogue... » (FG\_Enfants).*

## EN REPONSE A CES PREOCCUPATIONS, QUE PROPOSENT LES JEUNES ET LES ENFANTS POUR BATIR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ?

Pour les jeunes et les enfants, les orientations pratiques du programme d'action post-2015 doivent relever autant du développement du capital humain, de la création de richesses que de la gouvernance. En clair, ils proposent que les efforts de lutte contre la pauvreté extrême, contre les inégalités entre les sexes, contre l'exploitation des enfants et contre la détérioration de l'environnement soient maintenus dans le futur programme d'action et que ce dernier mette plus l'accent sur la qualité des formations dispensées, la création des opportunités d'emplois, la promotion des droits de l'homme et de la démocratie. La matrice ci-après donne une vue synoptique de ces propositions d'actions prioritaires pour le développement post-2015.

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
Système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Viser l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du Savoir-être</li> <li>• Favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées</li> <li>• Soutenir les orientations du développement économique et former les ressources humaines requises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG</li> <li>• Universités</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Secteur privé</li> <li>• Associations des enseignants</li> <li>• Associations des parents d'élèves</li> <li>• Associations des jeunes</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des objectifs et des orientations des systèmes éducatifs togolais</li> <li>• Refonte des curricula de formation</li> <li>• Mise en place d'institutions de formation et de recyclage des enseignants et formateurs</li> <li>• Mise en place de programmes de construction des infrastructures</li> <li>• Dotation en équipements des établissements d'enseignement et de formation professionnelle</li> <li>• Mise en place d'un réseau de connexion des établissements d'enseignement et de formation professionnelle</li> <li>• Mise en place de services d'orientation des apprenants dans les établissements</li> <li>• Renforcement du partenariat entre le système éducatif et de Secteur privé internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les diplômés du système éducatif sont compétents et aptes à être utilisés immédiatement sur le marché du travail ou à s'auto-employer</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Capacité des formateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la capacité des enseignants et des formateurs à donner un encadrement de qualité aux jeunes</li> <li>Permettre aux enseignants et aux formateurs de s'adapter aux exigences des nouvelles approches et techniques didactiques</li> <li>Rendre disponibles les profils de compétence dont le marché de l'emploi a besoin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Universités</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de structures de formation initiale et de recyclage des enseignants et des formateurs</li> <li>Organisation des ateliers de formation et de renforcement de capacité des enseignants et des formateurs</li> <li>Développement de programmes de stages de perfectionnement à l'étranger</li> <li>Mise en application effective du partenariat entre le Système éducatif et le Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le corps des enseignants et des formateurs, à tous les niveaux, est bien formé et dispense une formation de qualité</li> </ul>
<b>Infrastructures et équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doter les établissements d'enseignement et de formation professionnelle d'infrastructures et d'équipements requis pour dispenser une formation de qualité</li> <li>Permettre aux établissements d'enseignement et de formation professionnelle d'être connectés au réseau internet</li> <li>Forger chez les apprenants un savoir et un savoir-faire en phase avec l'évolution technologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> <li>Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de programmes visant à doter les établissements en infrastructures et en équipements</li> <li>Mise en place d'un programme de subvention aux établissements pour l'accès à l'internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les établissements disposent d'une médiathèque et sont connectés à l'internet</li> </ul>
<b>Gouvernance et droits de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effet positif sur la gestion des systèmes éducatifs</li> <li>Gain tant sur le plan financier que sur le plan de l'efficacité.</li> <li>Renforcement de la capacité des établissements à générer des ressources financières.</li> <li>Réduction des actes de malversation</li> <li>Renforcement des droits de la personne et réduction des inégalités entre les sexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Encadrement scolaire et universitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du système éducatif et des établissements</li> <li>Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> <li>Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les élèves et étudiants jouissent des leurs droits</li> <li>Tout détournement de fonds du système éducatif est sanctionné.</li> <li></li> </ul>

## *LE REVE DES ENFANTS ET DES JEUNES POUR LE TOGO DE DEMAIN*

**Que le Togo soit un beau pays**

- où règnent la paix et la sécurité et où l'on trouve de bonnes routes, de bonnes écoles et de bons hôpitaux**
- où tous les droits des enfants sont connus et respectés**
- où la pauvreté est éradiquée et où il n'y a pas d'enfants de la rue**
- où l'éducation de base est assurée pour tous**
- qui offre un emploi valorisant et décent à tous les jeunes garçons et à toutes les jeunes filles**
- où les enfants de toutes les ethnies avancent vers l'avenir ensemble main dans la main avec beaucoup d'espoir vers la prospérité.**



## Chapitre VI

### LES CONSULTATIONS AUPRES DES GROUPES MINORITAIRES OU MARGINALISES

Les groupes minoritaires ou marginalisés englobent les personnes handicapées, les PVVIH, les TS, les HsH, les immigrés, les personnes âgées, etc. Il ressort des débats que leurs préoccupations actuelles portent globalement sur leurs conditions de vie, la stigmatisation dont ils font l'objet, leurs difficultés d'accès aux crédits, les problèmes inhérents à leur prise en charge, leurs difficultés d'accès à l'emploi, leurs difficultés d'accès aux édifices publics, etc. Aussi, pour l'amélioration de leurs conditions de vie, proposent-ils des actions à prendre en compte dans le futur programme de développement.

#### *QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS DES GROUPES MINORITAIRES OU MARGINALISES*

#### **En ce qui concerne les PVVIH**



Des consultations réalisées auprès des PVVIH, il ressort que leurs principales préoccupations portent sur la précarité de leurs conditions de vie et les problèmes liés à leur prise en charge sanitaire. Ces préoccupations se résument comme suit :

#### *Pauvreté*

En raison de leur état de santé, une grande proportion des PVVIH vivent dans la précarité économique. Cette situation affecte leur état psychologique.

*« ...sans argent dans la poche, malgré l'utilisation des antirétroviraux, la maladie s'aggrave. Notre situation de pauvreté nous cause plus de soucis, d'où la nécessité pour nous d'avoir une petite source de financement, une activité qui ne nécessite pas beaucoup d'énergie... » (FG\_PVVIH).*

*« ...nous sommes très fragiles ; notre situation sanitaire a des exigences financières pour survivre. Faute de moyens, notre état de santé peut s'aggraver à tout moment... » (FG\_PVVIH).*

## *Insuffisance des centres de distribution des ARV*

L'éloignement des centres de distribution des ARV des lieux de résidence des PVVIH fait également partie des soucis qu'elles expriment.

*« ...pour nous qui sommes dans cette situation (infectés de sida), notre souci majeur, c'est l'accès au centre de prise en charge. Lorsque le centre est loin, c'est difficile d'être régulier. Souvent, nous parcourons de très longues distances pour aller chercher les ARV. C'est pourquoi, il nous arrive dès fois de manquer des rendez-vous à cause des frais de transport... » (FG\_PVVIH).*

## *Ruptures de stock des ARV*

Les préoccupations des PVVIH portent également sur les ruptures de stock des ARV.

*« ... on nous donne les produits et nous sommes contents de constater que notre santé s'améliore quand nous les prenons régulièrement ; mais il y a des moments où on nous dit que le stock des médicaments est épuisé et qu'il faut revenir une autre fois. Cette situation nous complique la vie et c'est dur ... nous sommes inquiets... » (FG\_PVVIH).*

## *Stigmatisation*

La question de la stigmatisation constitue une autre source importante de traumatisme pour les PVVIH.

*« ...le regard inquisiteur de la société fait que nous avons du mal à nous exposer publiquement. Souvent, nous entendons les gens dire qu'il faut rendre publics les noms des personnes porteuses du virus et de les interner... de tels propos nous indisposent... ». (FG\_PVVIH).*

## **En ce qui concerne les HsH**

### *Stigmatisation*

Les HsH consultés disent être préoccupés par le rejet de leur entourage. La stigmatisation dont ils sont victimes contribue à les maintenir dans un état permanent de peur et de mensonges.

*« ...à l'hôpital on te demande de venir avec ta femme. Imagine, moi un homosexuel, je vais devoir mentir parce que le médecin va être choqué de savoir que ce n'est pas une femme mon compagnon mais un homme... » (FG\_HsH)*

## En ce qui les personnes handicapées

Les échanges avec les personnes handicapées ont permis de recueillir un certain nombre de préoccupations parmi lesquelles la stigmatisation, la non-conformité des édifices où sont offerts des services publics aux normes internationales et les difficultés d'accès aux services de soins.

### Stigmatisation

Pour les personnes handicapées la stigmatisation constitue une source importante de préoccupations. En effet, certains membres de la communauté, voire leurs propres parents, les considèrent comme des sous-hommes.

*«...moi je mets l'accent sur le rejet, la discrimination que les personnes handicapées continuent de vivre. Même si Handicap International fait un travail louable sur le terrain, il y a encore cette réticence, ce regard discriminatoire qui ne facilite pas l'existence de la personne handicapée en tant qu'individu à part entière... » (JE\_Personnes Handicapées).*

### Edifices publics non adaptés aux normes internationales

Par ailleurs, les personnes handicapées déplorent le fait que nombre d'édifices où sont offerts des services publics ne soient pas conformes aux normes internationales, ce qui restreint leur accès à ces édifices.

*« ... la plupart des édifices publics construits au Togo sont sans rampe, ce qui rend leur accès difficile aux personnes handicapées infirmes. Pour les centres de santé et les écoles en particulier, ce défaut constitue un sérieux préjudice pour les personnes handicapées... » (JE\_Personnes Handicapées).*

### Difficultés d'accès aux services de soins

L'accès difficile aux soins de santé constitue un autre souci pour nombre de personnes handicapées.

*«...il n'y a pas le matériel adapté pour les accueillir...la table d'accouchement est très haute. On ne peut pas la baisser. Il faut donc porter la femme handicapée enceinte. Souvent c'est difficile pour le personnel soignant. Si une femme handicapée doit subir une opération dans une salle à l'étage, il faut la porter... » (JE\_Personnes Handicapées).*

## En ce qui concerne les immigrés

### *Problèmes d'intégration et d'insertion sociale*

Les personnes immigrées au Togo ont également pris part aux consultations et exprimé leurs préoccupations. Ces préoccupations portent essentiellement sur les discriminations dont elles font l'objet, notamment en matière d'accès au logement et de transport en commun.

*«... Qui parle d'intégration parle de logement. C'est-à-dire où tu te reposes quand tu quittes le travail. Par exemple, quand je voulais louer une pièce ici, on me parlait de 10.000 F.CFA et il faut payer un an à deux ans de caution. Si d'aventure on sait que tu n'es pas togolais et que tu es ivoirien par exemple, tu es maudit... Je viens de quitter une pièce à 10.000 F.CFA par mois, pour lequel j'ai dû payer une caution de 18 mois. Après on m'a fait louer les douches et les WC. Pour le compteur d'électricité, on m'a pris 15.000 F CFA pour caution. Tout simplement parce que je suis étranger...C'est dommage! ...» (FG\_Immigrés).*

## En ce qui concerne les Personnes âgées

### *Manque de gériatres et de gérontologues*

Les personnes âgées consultées disent être préoccupées par la pauvreté, les difficultés à résoudre leurs problèmes de santé, les difficultés à se loger décentement et l'inexistence de centres de distraction dédiés aux personnes du troisième âge.

*«...contre les maladies spécifiques aux personnes âgées, nous ne recevons pas un traitement approprié. Nous sommes traités comme n'importe quel malade. Mais ce qui manque surtout, et nous ne cessons pas de le répéter, c'est l'absence de gériatres et de gérontologues même dans la capitale... » (Emission Radiodiffusée\_Personnes âgées).*

## AU REGARD DE CES PREOCCUPATIONS, QUELLES ACTIONS LES GROUPES MINORITAIRES OU MARGINALISES PROPOSENT-ILS DE RENDRE PRIORITAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ?

Les groupes minoritaires ou marginalisés, insistent pour que dans le programme de développement après 2015, une place importante leur soit assignée dans la logique économique et l'instauration de la justice sociale. Aussi proposent-ils de mettre l'accent sur quelques actions-clés que synthétise le tableau ci-après :

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Services spécialisés de crédits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès des groupes minoritaires ou marginalisés aux ressources financières</li> <li>Promouvoir l'auto-emploi chez les individus appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> <li>Réduire la pauvreté chez les individus appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplication des IMF</li> <li>Répartition équitable des IMF dans toutes les régions</li> <li>Adaptation des modalités d'accès aux conditions de vie des individus appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'y a plus de discrimination dans l'accès au crédit</li> </ul>
<b>Centres de prise en charge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'état de santé physique et psychologique des personnes handicapées, des PVVIH, des personnes âgées, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplication des centres d'accueil pour PVVIH</li> <li>Multiplication des centres d'accueil pour personnes handicapées</li> <li>Multiplication des centres d'accueil pour personnes âgées</li> <li>Multiplication de centres d'écoute et de prise en charge sanitaire des TS, HsH, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les Régions du Togo sont dotés de centres de prise en charge pour groupes minoritaires ou marginalisés</li> </ul>
<b>Emplois des jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux jeunes appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés de s'insérer sur le marché du travail</li> <li>Réduire la pauvreté chez les appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'AGR adaptées aux jeunes appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> <li>Mise en place de programmes d'insertion professionnelle basé sur une discrimination positive en faveur de jeunes appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus personne ne subit de discrimination dans l'accès à l'emploi du fait de son appartenance à un groupe minoritaire ou marginalisé</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<p><b>Adaptation des édifices de services publics aux normes internationales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux individus appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés d'accéder aux services d'éducation, de soins, et autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• ONG/OSC</li> <li>• SNU</li> <li>• Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménagement des édifices de services publics pour en faciliter l'accès aux individus appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> <li>• Prendre des décrets qui imposent aux services existants de réaliser les réaménagements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les édifices de services publics sont adaptés à la norme internationale</li> </ul>

## LES REVES DES GROUPES MINORITAIRES OU MARGINALISES

Les groupes minoritaires ou marginalisés rêvent d'un Togo libre respectueux de tous les droits humains où :

- ✚ Les PVVIH se sentent assistés au mieux
- ✚ Les TS bénéficient d'une prise en charge sanitaire adéquate
- ✚ Les HsH ne se sentent plus marginalisés à cause de leur orientation sexuelle
- ✚ Les immigrés sont harmonieusement intégrés dans la société
- ✚ Toutes les personnes âgées ont accès à une alimentation et à des soins de qualité et jouissent d'une vieillesse heureuse
- ✚ Les personnes handicapées se sentent bien intégrées dans la société et contribuent à la construction de leur patrie.



## Chapitre VII

# LES CONSULTATIONS AUPRES DES CADRES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

Les cadres de l'administration publique, les autorités administratives, les forces de l'ordre et les partenaires au développement se sont aussi exprimés par rapport à l'Agenda OMD Post-2015. Il ressort des débats que leurs préoccupations actuelles portent sur la précarité des conditions de vie de la population, les lacunes du système éducatif, le problème de chômage des jeunes, le non respect de l'équité-genre et la mauvaise gouvernance.

### *QUELLES SONT LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS DES CADRES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT ?*

#### **En ce qui concerne les Autorités Administratives**

##### *Insuffisance des infrastructures et équipements scolaires*

L'insuffisance des infrastructures et équipements scolaires dans les localités constitue pour les autorités administratives un souci majeur.

*« ...la construction des salles de classe, la dotation en bancs et la formation du personnel enseignant constituent des défis que nous devons relever dans le cadre du développement de la région... ». (EI\_Autorité Administrative)*

##### *Non application effective de la loi portant décentralisation*

Une autre préoccupation soulevée par les autorités administratives concerne la non application effective de la loi portant décentralisation au Togo et qui retarde le processus de développement et d'autonomisation des régions.

*« ...nous sommes toujours à l'étape de la théorie. Une loi a été prise depuis 1998 portant décentralisation. Mais aujourd'hui, nous sommes encore à l'étape initiale où tout est concentré au niveau du pouvoir central. Au niveau local (préfecture et mairie), les textes sont appliqués de manière sélective ... » (EI\_Autorité Administrative).*

## En ce qui concerne les cadres de l'Administration Publique

### *Mauvaises conditions de travail et de vie des fonctionnaires*

La principale préoccupation soulevée par les agents de l'administration publique lors des consultations est la nécessité d'améliorer leurs conditions de travail et de vie. Cette préoccupation a été exprimée en ces termes :

*«...Au Togo, les conditions de travail décent ne sont pas réunies. La preuve, les fonctionnaires, crient depuis pour l'amélioration de leur statut. L'emploi décent demande quatre conditions. D'abord que l'emploi soit librement choisi, qu'il procure un revenu permettant au travailleur de subvenir à ses besoins quotidiens ; qu'il respecte les droits du travail et enfin, qu'il existe un dialogue social...mais la réalité en est tout autre ... » (JE\_Administration Publique).*

### *Inadéquation entre les programmes de formation et les besoins en compétences du marché de l'emploi*

L'inadéquation « formation-emploi » constitue une source de préoccupation pour les cadres de l'administration publique.

*« ...Les jeunes fonctionnaires ont une formation trop académique qui ne colle aux réalités actuelles du marché du travail. Lorsque nous travaillons avec eux, nous nous rendons compte qu'ils ne sont suffisamment outillés. Il faudrait penser à la professionnalisation des offres de formation en vue de faciliter leur insertion professionnelle... » (JE\_Administration Publique).*

### *Insuffisance dans les prestations de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM)*

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) qui devrait lever les inquiétudes des agents de la fonction publique en cas de maladie, semble manifestement n'avoir pas comblé leurs attentes. Il ressort des discussions de groupe que le fonctionnement de cet institut mérite d'être revu en raison de certaines insuffisances. Le montant élevé prélevé par l'INAM sur les salaires des fonctionnaires, la lourdeur des formalités de prise en charge ainsi que la non prise en compte de certaines pathologies constituent quelques-uns des points de leurs préoccupations.

## En ce qui concerne les forces armées et de sécurité

### *Persistence de la méfiance de la population*

De l'avis des forces de l'ordre consultées, il devrait avoir une parfaite collaboration entre elles et les populations. Mais la réalité est tout autre parce que les populations continuent de se méfier d'elles en dépit de toutes les tentatives de réconciliation.

*«... Il y a beaucoup de méfiance. A chaque fois que nous nous approchons des populations pour assurer leur sécurité, elles pensent que c'est pour les réprimer. Cela nous met mal à l'aise. .. » (JE\_Forces de l'ordre).*

## En ce qui concerne les Partenaires au développement

### *Problème de leadership et de gouvernance*

Le manque de leadership national dans la gestion de certains projets et programmes de développement a été exprimé par les partenaires au développement comme un handicap sérieux dans l'atteinte des objectifs visés.

*« ...Le manque de leadership national est préjudiciable à la réussite des projets de développement que nous initions en partenariat avec l'Etat. Ce manquement ne nous permet pas d'avoir de bons résultats par rapport aux investissements que nous faisons... » (JE\_Partenaaires au développement).*

Par ailleurs, la mauvaise gestion du système de santé et du système d'éducation enlève les efforts de développement de ces secteurs.

*«... la gestion du système de santé comme celle du système scolaire a encore besoin d'être grandement améliorée pour arriver à un fonctionnement optimal ....en ce qui concerne la gestion du système de santé, on rencontre constamment des problèmes d'approvisionnement à tous les niveaux...dans le domaine scolaire, certes le Gouvernement fait des efforts, mais il y a encore pas mal de défis à relever... » (JE\_Partenaaires au développement).*

## POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015, QUE PROPOSENT LES ADMINISTRATEURS PUBLICS ET LEURS PARTENAIRES ?

Pour les cadres de l'Administration publique ayant pris part au processus des consultations, le Togo aspire fortement à devenir dans une vingtaine d'années, un pays émergent. De ce point de vue, les réflexions et jalons pratiques à poser pour relever ce défi doivent tendre vers l'identification et la mise en œuvre d'actions porteuses de croissance économique et qui concilient l'intérêt individuel et le bien-être collectif. Aussi, le futur programme d'action doit mettre l'accent sur la modernisation de l'administration publique, la réalisation de grands travaux, la réduction de la pauvreté et la consolidation de l'état de droit. Pour leur part, les partenaires au développement considèrent que la consolidation de l'état de droit est d'autant plus fondamentale qu'elle permet d'enraciner la nouvelle vision de développement exprimée par les autorités dans une éthique : celle du *vouloir-vivre ensemble*. La matrice ci-après synthétise ces différentes propositions d'actions prioritaires pour le développement après 2015 ;

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Les grands travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moderniser les infrastructures publiques</li> <li>• Rapprocher les services des bénéficiaires</li> <li>• Créer des emplois</li> <li>• Satisfaire les besoins en services de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG</li> <li>• Secteur Privé</li> <li>• Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des infrastructures routières</li> <li>• Développement des infrastructures scolaires</li> <li>• Développement des infrastructures sanitaires</li> <li>• Développement des services et infrastructures d'assainissement</li> <li>• Développement des services et infrastructures d'adduction d'eau</li> <li>• Développements des initiatives de soutien à la création d'emploi</li> <li>• Mise en place et financement de programmes de développement de l'agriculture</li> <li>• Mise en place et financement de programmes de développement du secteur minier</li> <li>• Développement des activités portuaires et aéroportuaires</li> <li>• Mise en œuvre de projets de modernisation des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance économique accélérée</li> </ul>
<b>La modernisation de l'administration publique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'état de Droit</li> <li>• Simplifier les procédures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modernisation des institutions républicaines</li> <li>• Modernisation des Ministères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les procédures d'accès aux services administratifs sont transparentes et simplifiées</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
	administratives et financières <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'efficacité des services administratifs</li> <li>• Réduire la corruption</li> <li>• Réduire les coûts de fonctionnement de l'Administration Publique</li> <li>• Accroître les recettes de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de mécanismes simplifiés d'accès aux différents services publics</li> <li>• Mise en place d'organes de contrôle de la gestion de la chose publique</li> <li>• Révision de la grille salariale des fonctionnaires</li> </ul>	
<b>Décentralisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner aux Régions une plus grande autonomie pour assurer leur développement économique et social</li> <li>• Accélérer le développement d'ensemble du pays</li> <li>• Améliorer la gouvernance politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• CVD/CDQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise application effective de la loi sur la décentralisation</li> <li>• Mise en place des mécanismes et ressources d'accompagnement/ Transfert des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La décentralisation est effective au Togo</li> </ul>
<b>Gouvernance et droits de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet positif sur la gestion de la chose publique</li> <li>• Gain sur le plan financier et sur le plan de l'efficacité.</li> <li>• Renforcement de la capacité de l'Etat à générer des ressources.</li> <li>• Réduction des actes de malversation et de la corruption</li> <li>• Renforcement des droits de la personne et réduction des inégalités entre les sexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG/OSC</li> <li>• Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion financière de l'Etat</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les citoyens togolais jouissent pleinement de leurs droits</li> <li>• Tout détournement de fonds public est sanctionné.</li> </ul>

## **LE REVE DES CADRES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT**

**Les cadres de l'administration publique, les autorités administratives togolaises et leurs partenaires au développement...rêvent tous d'un Togo :**

- ▣ Où la bonne gouvernance, la justice, l'équité et la démocratie sont des réalités**
- ▣ où les populations ont un niveau de vie décent**



## Chapitre VIII

# LES CONSULTATIONS AUPRES DES LEADERS D'OPINIONS

Les leaders communautaires, les chefs religieux et les ONG/OSC ont pris part aux consultations de l'agenda de développement post-2015. Ils ont pu ainsi exprimer leurs diverses préoccupations. Celles-ci portent essentiellement sur les taxes sur le financement des projets sociaux, les difficultés d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, les problèmes liés à l'éducation, la mauvaise gouvernance, etc.

### *QUELLES SONT LES PREOCCUPATIONS DES LEADERS D'OPINIONS ?*

#### **En ce qui concerne les ONG/OSC**

##### *Introduction des taxes sur les financements de projets sociaux*

Plusieurs des ONG/OSC consultées sont préoccupées par l'introduction de la nouvelle taxe sur le financement des projets sociaux. En tant qu'organisations de développement à but non lucratif, elles estiment qu'elles devraient être exonérées de cette taxe car selon elles, le respect de cette disposition réduit d'autant le budget de réalisation des projets de développement et ne permet pas d'atteindre pleinement les objectifs visés.

*«...mais ce qu'il faut relever dans ce partenariat est que l'Etat traite les ONG comme si elles étaient des entreprises. Et ça, c'est un grand problème... Dans la gestion des projets, il y a une taxe qui a été ajoutée « la déclaration de marché ». Quelque chose qui n'était pas prévue. Vous commencez le projet et après on vous dit d'aller au service des impôts pour payer deux millions ou trois millions avant même que le contrat ne soit vraiment signé... »  
(FG\_ONG/OSC).*

##### *Problème d'eau et d'assainissement*

Les difficultés éprouvées par les populations pour accéder à l'eau potable et aux services d'assainissement constituent une autre source de préoccupation des ONG/OSC. En effet, nombreux sont les ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable et qui ne disposent pas non plus de latrines ni d'accès aux dispositifs adéquats d'assainissement. Cette situation, selon les ONG et OSC, pose de véritables problèmes d'hygiène et expose les populations à des maladies hydriques et diarrhéiques.

## *Réticence des parents à scolariser leurs enfants*

Les ONG et les OSC sont également soucieuses de la réticence de certains parents à scolariser leurs enfants, notamment les filles. Ce qui contribue à maintenir les indicateurs de scolarisation à niveau bas dans certaines localités.

## *Faible statut de la femme*

Le faible statut de la femme fait également partie des sujets d'inquiétude des leaders d'opinions. Pour ce groupe, nombreuses sont les femmes encore victimes du non-respect de leurs droits. Cette situation compromet leur participation effective au développement.

*« ...nous évoluons toujours dans un contexte culturel où l'éducation familiale de base ne donne pas à la femme l'opportunité de s'affirmer. La conséquence en est que, de par son comportement, elle n'ose pas prendre de risques ou réclamer ses droits lorsqu'ils sont bafoués... » (FG\_ONG/OSC).*

*« ...Les femmes n'ont pas véritablement de place dans nos sociétés. Elles sont victimes d'injustices de toutes sortes... » (FG\_ONG/OSC).*

## *Inefficacité des dispositifs de contrôle de qualité des produits vendus sur le marché*

La qualité douteuse de certains produits alimentaires vendus sur le marché a été évoquée par les leaders d'opinions comme un problème grave de santé publique. Selon eux, ce problème est du au laxisme de l'Etat qui ne contrôle plus suffisamment les produits vendus sur le marché. Cette situation engendre de nombreux problèmes de santé comme les intoxications alimentaires, les cancers, le botulisme, etc.

## **En ce qui concerne les leaders communautaires**

### *Lacunes des enseignements dispensés aux jeunes*

Les lacunes du système éducatif ont été soulevées par les leaders communautaires comme une de leurs préoccupations.

*« ...parfois les enfants rentrent à la maison parce que les enseignants sont en grève. Ils ne finissent pas correctement les programmes, mais à la fin de l'année, ils passent en classe supérieure avec toutes les lacunes possibles... » (FG\_Leaders communautaires).*

*« ...aujourd'hui, la plupart des enseignants recrutés ne reçoivent pas de formation initiale. Il s'en suit qu'ils n'ont pas les compétences requises. En fin de compte, ce sont les apprenants qui en font les frais ... » (FG\_Leaders communautaires).*

## Insalubrité de l'environnement

L'insalubrité de l'environnement et l'insuffisance des services offerts constituent également une source de préoccupations pour les leaders communautaires.

*« ...aujourd'hui, les agents d'hygiène n'existent plus. Un seul agent d'hygiène par exemple pour une commune est insuffisant. Quel travail peut-il faire ? Le gouvernement doit prendre en compte résolument la question de l'assainissement en affectant aux différentes communautés du personnel en nombre suffisant et du matériel adéquat ... ».* (FG\_Leaders communautaires).



*«... chez nous ici, il n'y a pas de véhicule de vidange. Ce n'est qu'un particulier qui a pu en acheter un il y a quelques années. Mais la demande est très forte si bien que parfois, quand votre fosse d'aisance est pleine il faut attendre des semaines, voire des mois, avant que le véhicule puisse être disponible ... ».* (FG\_Leaders communautaires)

## Difficultés d'accès à l'eau potable

Les difficultés d'accès des populations à l'eau potable constituent une préoccupation pour les leaders communautaires. Certes, le Gouvernement fait des efforts dans ce domaine mais l'offre d'eau potable est encore de satisfaire la demande.

Par ailleurs, les leaders communautaires estiment que les nappes phréatiques des villes sont polluées par les eaux de ruissellement et les déchets des dépotoirs, ce qui affecte leur qualité.

*« ...en l'absence de caniveaux et de sanitaires bien protégés, les eaux de ruissellement s'infiltrent dans les puits ... et c'est cette eau que les populations boivent. Vous comprenez que ceci ne peut qu'occasionner des maladies surtout diarrhéiques... ».* (FG\_Leaders communautaires)



## En ce qui concerne les leaders religieux

### *Mauvaise redistribution des richesses*

La mauvaise redistribution des richesses nationales et la mauvaise gouvernance font partie des inquiétudes exprimées par les leaders religieux.

*« ... des moulins ont été offerts à tous les quartiers de notre localité. Mais un groupuscule s'en est accaparé au détriment de l'ensemble de la population. Les membres de la délégation spéciale sont vieux et ne gèrent pas bien les affaires de la commune. Ils ne sont pas l'émanation du peuple. Il faudrait donner la parole au peuple pour choisir ceux qui doivent présider à sa destinée. Il faut des maires élus par les populations. Telle que la situation se présente aujourd'hui, la gestion de la mairie n'est pas transparente...».* (EI\_Leaders religieux).

### *Faible statut de la femme*

Le faible statut de la femme constitue également un souci exprimé par les leaders religieux.

*«... la femme se bat plus que l'homme mais elle n'est pas récompensée à sa juste valeur. Souvent dans les familles, ce sont les femmes qui prennent en charge le ménage et les enfants mais la société ne le leur reconnaît pas toujours. La femme souffre doublement : la douleur de l'enfantement et la douleur sociale...».* (EI\_Leaders religieux).

## En ce qui concerne les chefs traditionnels

### *Faible autorité des responsables locaux*

Dans les communautés, plusieurs responsables locaux souffrent de la faible considération de leur autorité par les administrés. Cet état de choses impacte négativement le développement de leurs communautés.

*« ...Traditionnellement, si les chefs de village ne sont pas acceptés par la population du fait de la procédure controversée de leur désignation, le courant ne passe pas entre eux et leurs administrés. La conséquence en est que la population ne participe plus aux travaux communautaires. C'est ce qui se passe dans le village voisin... »* (EI\_Chef traditionnel).

## QUELLES ACTIONS LES LEADERS D'OPINIONS PROPOSENT-ILS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ?

Sur la base des préoccupations qu'ils ont exprimées, les leaders d'opinions considèrent que les réflexions relatives à l'élaboration d'une future action de développement doivent conduire à poser la question de la quête du « meilleur », laquelle se profile derrière leurs préoccupations et qui renvoie à la problématique des droits de l'homme et de l'éthique démocratique. En termes plus clairs, le futur programme d'action doit mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté mais aussi et surtout le renforcement des principes de bonne gouvernance politique, économique et sociale. Leurs propositions d'actions prioritaires pour le développement après 2015 se présentent alors comme suit :

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Réduction de la pauvreté dans les familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux familles togolaises de vivre dignement et d'assurer pleinement leurs rôles parentaux</li> <li>Offrir aux enfants la possibilité de bénéficier de soins de santé et d'aller à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financer et mettre en œuvre des programmes de soutien aux femmes et aux hommes qui projettent de créer une AGR</li> <li>Créer des mécanismes pour faciliter l'accès aux crédits des initiateurs d'AGR</li> <li>Développer des entreprises conjointes de recherche et de production dans le domaine des agro-industries et de la production vivrière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les hommes et les femmes qui désirent initier une AGR peuvent facilement accéder aux crédits</li> </ul>
<b>Emplois des jeunes en milieu rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux jeunes du milieu rural qui désirent entrer en vie active de créer leurs propres activités</li> <li>Réduire la pauvreté chez les jeunes du milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'AGR adaptées aux jeunes du milieu rural</li> <li>Mise en place de programmes d'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural basés sur la formation à l'auto-emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout jeune du milieu rural qui désire entrer en vie professionnelle est aptes à créer une AGR</li> </ul>
<b>Infrastructures scolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doter les établissements scolaires et de formation professionnelle d'infrastructures et d'équipements requis</li> <li>Permettre aux établissements scolaires et de formation professionnelle d'être connectés au réseau internet</li> <li>Forger chez les apprenants un savoir et un savoir-faire en phase avec l'évolution technologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> <li>Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de projets visant à doter les établissements en infrastructures et en équipements</li> <li>Mise en place d'un programme de subvention aux établissements pour leur permettre de disposer d'un accès à l'internet</li> <li>Permettre aux établissements scolaires de se doter d'une médiathèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les établissements scolaires et de formation disposent d'une médiathèque connectée à l'internet</li> </ul>
<b>Gouvernance et droits de</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effet positif sur la gestion des systèmes éducatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les élèves et étudiants jouissent</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<p><b>l'homme</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gain tant sur le plan financier que sur le plan de l'efficacité.</li> <li>• Renforcement de la capacité des établissements à générer des ressources.</li> <li>• Réduction des actes de malversation</li> <li>• Renforcement des droits de la personne et réduction des inégalités entre les sexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SNU</li> <li>• ONG/OSC</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Encadrement scolaire et universitaire</li> </ul>	<p>système éducatif et des établissements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>	<p>des mêmes droits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout détournement de fonds du système éducatif est sanctionné.</li> </ul>

## *DE QUOI REVENT LES LEADERS D'OPINIONS ?*

**Ils voient le Togo devenir :**

- ✚ **Un pays ambitieux mais réaliste**
- ✚ **Un pays dont la gestion de la chose publique est saine et consensuelle**
- ✚ **Un pays où les programmes et projets de développement sont objectivement conçus et bien planifiés**
- ✚ **Un pays où la culture de la transparence, la culture de la redevabilité envers tous les citoyens sont érigées en principes cardinaux**

## Chapitre IX

### LES CONSULTATIONS AUPRES DES SYNDICATS, DU PATRONAT ET DES PARTIS POLITIQUES

Les syndicats, le patronat et les partis politiques ont pris part aux consultations pour l'agenda de développement post-2015 et ont exprimé leurs préoccupations. Celles-ci ont principalement porté sur la mauvaise redistribution des richesses nationales, la faible connaissance du droit des femmes par les femmes, la non application effective de la loi portant décentralisation, le bas niveau des salaires des fonctionnaires, l'inadéquation « formation-emploi, la faible valorisation du potentiel du secteur agricole, etc.

#### *QUELLES SONT LES PREOCCUPATIONS DES SYNDICATS, DU PATRONAT ET DES PARTIS POLITIQUES ?*

##### **En ce qui concerne les partis politiques**

###### *Mauvaise redistribution des richesses nationales*

La mauvaise redistribution des richesses nationales constitue pour les partis politiques une source de grande préoccupation. De leur point de vue, cette mauvaise redistribution des richesses résulte de la politisation des actions de développement, de la mauvaise gouvernance économique, de l'inexistence d'une véritable culture de reddition de comptes et de l'ampleur de la corruption. Ce problème rend compte de l'inégal développement des régions et de la pauvreté des populations.

###### *Faible connaissance du droit des femmes par les femmes*

Beaucoup de femmes Togolaises ne connaissent pas suffisamment leurs droits et ne savent pas les réclamer lorsqu'ils sont bafoués. Cette réalité inquiète particulièrement les partis politiques parce qu'elles limitent leur pleine participation au développement du pays et les maintient dans un statut bas.

*«...les femmes Togolaises ne connaissent pas suffisamment leurs droits. Car il y a beaucoup qui n'ont pas le niveau requis pour pouvoir lire et écrire. Cela constitue un obstacle pour leur épanouissement social, économique et politique... »  
(JE\_Partis politiques).*

## ***Non application effective de la loi portant décentralisation***

Le retard dans la mise en application effective de la loi portant décentralisation du pays a été un fait déploré par les partis politiques. En effet, ce retard ne permet pas aux collectivités de bénéficier de la coopération décentralisée comme leurs paires des autres pays de la sous-région.

*« ...le Togo a un manque à gagner en matière de coopération décentralisée. Alors que les pays qui nous entourent comme le Bénin, le Burkina-Faso, le Sénégal...bénéficient de fruits de cette décentralisation. De belles choses sont faites dans les villes de l'intérieur de ces pays grâce à la coopération décentralisée. Au Togo par exemple, on ne peut pas financer l'Etat en lui apportant des poteaux électriques mais une ville de la France peut financer une autre ville comme Atakpamé de poteaux par exemple...donc il y a des choses qui nous échappent parce que suivant l'orthodoxie internationale aujourd'hui, c'est les élus locaux qui reçoivent les fonds de la coopération décentralisée...» (JE\_Partis Politiques).*

## **En ce qui concerne les Syndicats et le Patronat**

### ***Bas niveau des salaires des fonctionnaires***

La nécessité d'améliorer les conditions de vie et de travail des fonctionnaires Togolais a été évoquée par les Syndicats et le Patronat comme une source de préoccupation.

*«...dans ce pays, on a l'impression que les pouvoirs publics pensent que le fonctionnaire doit se contenter de son maigre salaire. La preuve c'est qu'aujourd'hui on est confronté au problème de revalorisation de la grille salariale... » (JE\_Syndicats et Patronat).*

### ***Faible valorisation du potentiel du secteur agricole***

Syndicalistes et patrons d'entreprises sont également d'accord à reconnaître que la place réservée à l'agriculture n'est pas celle qui doit être la sienne dans un pays sous-développé où plus de 70% de la main d'œuvre active sont des cultivateurs. Une telle valorisation du secteur agricole contribuerait non seulement à assurer la sécurité alimentaire du pays mais aussi à créer de nouveaux emplois.

*«...quand on prend le monde agricole, je pense que les formations de base, il n'y en a pas. Il n'y a pas des écoles pour ça. On a seulement une école au niveau supérieur. Voilà un problème qui est crucial, à mon avis. Parce qu'aujourd'hui, si nous voulons créer plus d'emplois, je pense que c'est au niveau du monde agricole qu'il va falloir agir. Et là, il manque la formation. La formation ce n'est pas seulement au niveau du supérieur mais doit aussi être au niveau de la base. Quand on prend les mécaniciens on en a qui ont le brevet de technicien, d'autres le brevet de technicien supérieur, d'autres des ingénieurs. C'est comme ça qu'il faudra aussi faire pour l'agriculture et permettre à chaque niveau et à chaque jeune de s'auto-employer...» (JE\_Syndicats et Patronat)*

## *Inadéquation « formation-emploi »*

Sur la question de l'emploi, syndicalistes et patronat sont unanimes pour évoquer l'inadéquation entre la formation universitaire et les exigences du marché du travail. Pour eux, l'absence d'un véritable service d'orientation dans les établissements amène souvent les jeunes à faire un mauvais choix de leurs filières.

*« ...les jeunes s'orientent aujourd'hui parce qu'ils ont vu d'autres faire cette formation et réussir. Ils ne se posent aucune question sur leur capacité réelle... » (JE\_Syndicats et Patronat).*

Par ailleurs, les opérateurs du secteur privé pensent que la formation technique reçue par les diplômés est trop académique et que les compétences acquises sont en deçà des habiletés attendues.

*«... beaucoup de jeunes aujourd'hui courent vers les BTS. Ils font leur formation théorique et 2 mois de stage en entreprise. Au cours du stage, on leur fait faire des photocopies et on ne leur apprend rien par rapport à leur formation. Après les 2 mois de stage, ils vont faire leur soutenance et on leur délivre leur diplôme. Quand ils reviennent dans les entreprises excusez moi le terme, ils sont nuls... » (EI\_Opérateurs du secteur privé).*

## *Faible présence des femmes dans le monde des affaires*

Pour les organisations syndicales, les femmes Togolaises sont faiblement représentées dans le monde des affaires.

*« ...du coup, même si on veut les promouvoir, elles ne sont pas pour l'heure prêtes à jouer le rôle vers lequel on va les pousser. Donc, il faut du temps pour que la situation se corrige à partir de la prise en compte de leur retard dans ce domaine...» (FG\_Syndicats et Patronat).*

## *Niveau élevé de corruption de la justice*

Selon les opérateurs du secteur privé, la justice togolaise souffre d'un problème de corruption qui impacte leurs activités.

*« ...il n'y a pas de justice dans ce pays. Pourquoi veux-tu qu'on parle de droits et de devoirs ? Notre justice est corrompue.... Lorsqu'une affaire te conduit en justice et que tu arrives à "bien voir" le juge, tu t'en sors. Si tu as de l'argent, tu t'en sors...même si tu connais tes droits et tes devoirs, la raison du plus fort est toujours la meilleure... » (EI\_Opérateurs du secteur privé).*

## *Faible participation des femmes aux processus de prise de décision*

Les Opérateurs du Secteur privé ont également déploré la faible participation des femmes aux prises de décisions dans les communautés.

*«... On isole les femmes dans les prises de décision....il y a des décisions qui ont été prises dans nos pays uniquement par les hommes et sans les femmes et qui aujourd'hui posent problème... » (EI\_Opérateurs du secteur privé).*

## **QUELLES ACTIONS LES SYNDICATS, LE PATRONAT ET LES PARTIS POLITIQUES PROPOSENT-ILS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO APRES 2015 ?**

Pour les syndicats, le patronat et les partis politiques, le programme d'action post-2015 gagne à réduire la pauvreté, à renforcer les conditions de travail et de vie des travailleurs, à améliorer la gouvernance et à consolider l'Etat de droit. De façon plus détaillée, leurs propositions d'actions prioritaires se présentent comme suit :

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Réduction de la pauvreté dans les familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux familles togolaises de vivre dignement et d'assurer pleinement leurs rôles parentaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation de la grille salariale des fonctionnaires</li> <li>Financer et mettre en œuvre des programmes de soutien aux femmes et aux hommes qui projettent de créer une AGR</li> <li>Créer des mécanismes pour faciliter l'accès aux crédits des initiateurs d'AGR</li> <li>Former les femmes à l'entrepreneuriat et leur faire bénéficier de mécanismes incitatifs</li> <li>Développer des entreprises conjointes de recherche et de production dans le domaine des agro-industries et de la production vivrière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les hommes et les femmes qui désirent initier une AGR accèdent facilement aux crédits</li> <li>Toutes les femmes qui désirent entreprendre bénéficient d'une formation et ont accès aux ressources</li> </ul>
<b>Emplois des jeunes en milieu rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux jeunes du milieu rural qui désirent entrer en vie active de créer leurs propres activités</li> <li>Réduire la pauvreté chez les jeunes du milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG/OSC</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'AGR adaptées aux jeunes du milieu rural</li> <li>Mise en place de programmes d'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural basés sur la formation à l'auto-emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout jeune du milieu rural qui désire entrer en vie professionnelle est apte à créer une AGR</li> </ul>
<b>Infrastructures scolaires et universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doter les établissements scolaires et de formation professionnelle d'infrastructures et d'équipements requis</li> <li>Permettre aux établissements scolaires et de formation professionnelle d'être connectés au réseau internet</li> <li>Forger chez les apprenants un savoir et un savoir-faire en phase avec l'évolution technologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat</li> <li>SNU</li> <li>ONG</li> <li>Partenaires au développement</li> <li>Secteur privé</li> <li>Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de projets visant à doter les établissements en infrastructures et en équipements</li> <li>Mise en place d'un programme de subvention aux établissements pour leur permettre de disposer d'un accès à l'internet</li> <li>Permettre aux établissements scolaires de se doter d'une médiathèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les établissements scolaires et de formation disposent d'une médiathèque connectée à l'internet</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Réformes du système éducatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux exigences du marché de l'emploi</li> <li>• Réduire le taux de chômage des jeunes</li> <li>• Assurer un meilleur accompagnement du développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Secteur privé</li> <li>• Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre un programme de réforme des orientations du système éducatif</li> <li>• Adapter les curricula de formation et des matériels didactiques aux besoins du marché de l'emploi et renforcer la capacité des formateurs</li> <li>• Activer le partenariat « système éducatif/secteur privé »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les diplômés du système éducatif sont compétents et directement employables sur le marché du travail</li> </ul>
<b>Gouvernance et droits de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet positif sur la gestion des systèmes éducatifs</li> <li>• Gain tant sur le plan financier que sur le plan de l'efficacité.</li> <li>• Renforcement de la capacité des établissements à générer des ressources.</li> <li>• Réduction des actes de malversation</li> <li>• Renforcement des droits de la personne et réduction des inégalités entre les sexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG/OSC</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Encadrement scolaire et universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du système éducatif et des établissements</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme, de la Femme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en application effective du principe de séparation des pouvoirs</li> <li>• Mise en place d'un programme incitatif pour permettre aux femmes d'accéder à des formations supérieures</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> <li>• Mise en application effective de la loi portant décentralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élèves et étudiants jouissent des mêmes droits</li> <li>• Tout détournement de fonds du système éducatif est sanctionné.</li> </ul>

## DE QUOI REVENT LES SYNDICATS PARTIS POLITIQUES ET LES SYNDICATS ?

**Les syndicats, le patronat et les partis politiques rêvent d'un pays prospère où :**

- 
- 🇫🇷 Règnent la paix, l'équité et la justice
  - 🇫🇷 Tous les travailleurs jouissent d'un salaire décent
  - 🇫🇷 Tous les citoyens profitent des richesses nationales
  - 🇫🇷 Les principes démocratiques sont respectés
  - 🇫🇷 L'alternance politique est une réalité

## Chapitre X

### LES CONSULTATIONS AUPRES DES UNIVERSITAIRES

Les universitaires des différentes disciplines ont participé activement aux débats sur le développement post-2015. Les consultations réalisées à leur niveau, ont fait ressortir plusieurs éléments dont les uns traduisent leurs préoccupations actuelles et les autres leurs réflexions en vue de bâtir le futur programme de développement du pays.

#### ***QUELLES SONT LES PREOCCUPATIONS ACTUELLES DES UNIVERSITAIRES ?***

##### ***Insuffisance des infrastructures éducatives***

L'insuffisance des infrastructures et l'état délétère des équipements éducatifs sont signalés par les enseignants-chercheurs comme une de leurs préoccupations. Cette réalité entraîne selon eux une dégradation de la qualité de la formation dispensée aux étudiants, une réduction des capacités des recherches et une démotivation des enseignants eux-mêmes.

*« ...peut-on atteindre les objectifs du système LMD, avec des effectifs pléthoriques, de matériels et d'équipements didactiques, la faible dotation en ouvrages des bibliothèques, le nombre insuffisant des enseignants-chercheurs ? ...le problème de massification et d'insuffisance des infrastructures conduit directement au problème d'encadrement puisque, comme vous le savez, l'UNESCO recommande un "ratio nombre d'étudiants par enseignant" par rapport auquel nous sommes très loin aujourd'hui et c'est pourquoi sur le plan de l'efficacité interne, nous ne sommes pas en mesure d'atteindre les objectifs escomptés... » (JE\_Enseignants-chercheurs).*

##### ***Déséquilibre entre les disciplines scientifiques et les disciplines littéraires***

Si l'Université est encore perçue comme une fabrique de diplômés voués au chômage, c'est parce qu'il existe un déséquilibre entre les effectifs réduits d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques qui sont par excellence les domaines porteurs de développement et les effectifs pléthoriques d'étudiants inscrits dans les filières littéraires. Cet état de choses qui soulève la question de l'orientation interpelle les universitaires.

*«... si vous prenez l'Université de Lomé aujourd'hui, vous verrez que plus de la moitié des étudiants, environ 53 %, sont inscrits dans des filières littéraires. Vous allez voir que les étudiants des disciplines qu'on croit être à l'avant-garde du développement comme l'agriculture, l'informatique, la médecine...mis ensemble n'atteignent pas 2 % de l'effectif total des étudiants de l'Université ...» (FG\_Enseignants-chercheurs).*

## *Insuffisance des mesures d'accompagnement de la mise en œuvre du système LMD*

De l'aveu des enseignants chercheurs eux-mêmes, le système LMD est loin d'être maîtrisé par tous. Cette réalité pénalise d'autant plus grandement les étudiants que l'implantation du système souffre de mesures d'accompagnement.

*« ...Le LMD n'est pas bien compris à l'Université de Lomé ; oui nous les enseignants nous ne savons pas encore ce qu'est le mécanisme d'enseignement supérieur LMD et le système LMD... » (FG\_Enseignants-chercheurs).*

## *Insuffisance du budget alloué aux universités*

Les universitaires déplorent le niveau relativement faible du budget alloué aux universités publiques pour leur fonctionnement et pour la recherche. Cette situation pose la question de la nécessité pour ces universités publiques de renforcer leurs capacités à mobiliser des fonds d'appoint afin d'assurer une formation de qualité aux étudiants.

*«...Le problème des universités publiques au Togo, c'est qu'elles sont trop dépendantes de l'argent de l'Etat. Ni l'Université de Lomé ni celle de Kara n'ont d'autres sources de financement que l'Etat. Quand l'Etat peine à les financer, elles souffrent et n'arrivent pas à fonctionner normalement...» (FG\_Enseignants-chercheurs).*

Dans le même ordre d'idées, le budget alloué à la recherche universitaire est infime, ce qui oblige les enseignants à se passer de la recherche.

*«... le Ministère de l'Enseignement Supérieur donne quatorze millions par an pour la recherche ... recherche en biologie, recherche en VIH, recherche en ceci, recherche en cela ...quatorze millions de francs, c'est insignifiant !...» (FG\_Enseignants-chercheurs).*

## *Inadéquation formation-emploi*

La question de l'inadéquation "formation-emploi" préoccupe les enseignants chercheurs. Déplorant eux-mêmes la qualité des formations dispensées aux étudiants, ils sont conscients des difficultés d'insertion à la vie professionnelle auxquelles ceux-ci font face aujourd'hui.

*«...nos universités forment de futurs chômeurs puisque les diplômés qui en sortent éprouvent beaucoup de mal à s'insérer dans la vie professionnelle ...» (FG\_Enseignants-chercheurs).*

## ***Faible exploitation des résultats de recherche par les acteurs de développement***

Le fait que l'Etat ne perçoive pas l'université comme une institution utile au développement donne à réfléchir aux enseignants-chercheurs qui se demandent ce qu'ils doivent faire pour que leurs recherches soient mises au service du développement.

*« ...Les recherches que nous réalisons sont trop souvent méconnues par l'Etat car les résultats dorment dans les bibliothèques et ne sont point utilisés... »*  
**(FG\_Enseignants-chercheurs).**

## ***Déficit démocratique à tous les niveaux***

Pour les universitaires, la gouvernance telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui au Togo, ne favorise guère le développement du pays. De leur avis, seule une minorité prend toutes les décisions de gouvernance et défend au reste de la population de s'impliquer d'une manière quelconque. Ceci se retrouve à tous les niveaux et plus particulièrement dans les instances de décision politique.

*« ...la gouvernance telle qu'elle se présente, influe beaucoup sur le développement du pays. C'est délicat, parce que les énergies ne sont pas libérées. Il faut les laisser s'exprimer. Il y a trop d'injustices dans le pays... »*  
**(JE\_Enseignants-chercheurs)**

*« ... j'ai l'impression que cette mentalité se retrouve aussi dans les instances de décision politique. Quand vous avez des idées novatrices et que vous vous apprêtez à les matérialiser, on vous en empêchera... »* **(JE\_Enseignants-chercheurs).**

## DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT APRES 2015, LES UNIVERSITAIRES PROPOSENT DE METTRE EN ŒUVRE QUELQUES ACTIONS PRIORITAIRES

Dans les années à venir, les bons choix stratégiques seront de la plus haute importance pour le développement du Togo. Les limites des actions mises en œuvre dans le passé exigent en effet d'explorer de nouvelles issues qui mettent le pays sur une voie plus porteuse d'avenir. C'est du moins dans cette perspective que les universitaires proposent de mettre en œuvre un cadre d'action prioritaire pour l'avenir du pays qui privilégie cinq axes : le développement du capital humain, le développement de la recherche, l'instauration d'un partenariat « Universités/Secteur Privé », la maîtrise de la croissance démographique et l'avènement d'une société réellement démocratique. Le tableau ci-après donne une idée plus concrète de leur vision pour le développement après 2015.

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
<b>Le développement du capital humain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former des ressources humaines compétentes dotées du savoir, du savoir-faire et du Savoir-être</li> <li>• Favoriser l'insertion professionnelle des ressources formées</li> <li>• Soutenir le développement économique en rendant disponibles tous les profils de compétences requis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• Universités</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Secteur privé</li> <li>• Associations des enseignants</li> <li>• Associations des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre effective du système LMD assortie de toutes les mesures d'accompagnement</li> <li>• Refonte des curricula de formation</li> <li>• Mise en place de matériaux pédagogiques adéquats</li> <li>• Mobilisation des ressources</li> <li>• Mise à niveau des formateurs à travers la mise en œuvre d'un programme conçu à cette fin</li> <li>• Mise en place de programmes de construction des infrastructures et de dotation en équipements des établissements d'enseignement supérieur</li> <li>• Mise en place d'un réseau de connexion des établissements d'enseignement supérieur</li> <li>• Mise en place de services d'orientation des apprenants dans les établissements</li> <li>• Renforcement du partenariat entre le système éducatif et le Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les diplômés des universités sont compétents et aptes à être utilisés sur le marché du travail ou à s'auto-employer</li> </ul>
<b>Le développement de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la capacité des enseignants à faire de la recherche de pointe dans les domaines</li> <li>• Développer le potentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités matérielles et humaines de recherche</li> <li>• Mise en place de mécanismes de coopération scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les enseignants des universités du Togo sont impliqués dans un programme de recherche et publient les résultats de leurs</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>de recherche des universités dans divers</li> <li>• Accroître la qualité de la formation à travers l'effet induit de la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Universités</li> <li>• Secteur privé</li> </ul>	<p>'Sud-Sud' et 'Sud-Nord' axés sur les questions de recherche et d'innovation technologique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification et développement de centres d'enseignement et de formation de haut niveau dans les domaines des sciences fondamentales, de l'ingénierie, de la médecine, de la gestion des entreprises et de l'administration publique</li> <li>• Intégration plus poussée des activités de recherche et des activités d'enseignement</li> <li>• Mise en place de mécanismes d'accès aux subventions et fonds de recherche</li> <li>• Mise en application effective du partenariat entre le Système éducatif et le Secteur privé</li> </ul>	recherches
<b>La maîtrise de la croissance démographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un meilleur contrôle sur les flux qui déterminent la croissance démographique</li> <li>• Mieux assurer la planification des investissements démographiques</li> <li>• Capitaliser le bonus démographique dans une vingtaine d'années</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG</li> <li>• Partenaires au développement</li> <li>• Secteur privé</li> <li>• Universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des services de la SR</li> <li>• Mise en place d'un programme de planification familiale qui privilégie la gratuité des services et l'IEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les individus et toutes les familles qui le désirent ont accès à la planification</li> </ul>
<b>Le Partenariat « Universités/ Secteur privé »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'adéquation Formation-Emploi</li> <li>• Offrir aux étudiants des opportunités de stages en entreprises</li> <li>• Offrir aux enseignants et aux formateurs des possibilités de mise à niveau en entreprise ;</li> <li>• Rapprocher le contenu des curricula des réalités du monde des entreprises et du marché de travail</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• Secteur Privé</li> <li>• Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication du Secteur privé dans la confection des curricula et la certification des formations</li> <li>• Stages en entreprise des étudiants</li> <li>• Stage en entreprise des enseignants et des formateurs</li> <li>• Mise en place d'un programme de dégrèvement fiscal aux entreprises impliquées dans le partenariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre effective d'une charte de partenariat « Universités/Privé » dans toutes les facultés universitaires</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gouvernance et droits de l'homme</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet positif sur la gestion des systèmes universitaires</li> <li>• Gain tant sur le plan financier que sur le plan de l'efficacité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• SNU</li> <li>• ONG/OSC</li> <li>• Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du système éducatif et des établissements</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les étudiants et étudiants jouissent des mêmes droits</li> <li>• Tout détournement de fonds du système éducatif est sanctionné.</li> </ul>

QUOI ?	POURQUOI ?	QUI ?	COMMENT ?	QUAND ?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la capacité des universités à mobiliser des ressources, financières</li> <li>• Réduction des actes de malversation</li> <li>• Renforcement des droits de la personne et réduction des inégalités sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement scolaire et universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>	

## **LA VISION DES UNIVERSITAIRES POUR LE TOGO DE DEMAIN**

**Les universitaires rêvent d'un pays :**

- + prospère et paisible où les hommes et les femmes vivent dans le respect des droits humains et de la justice sociale**
- + démocratique où règne la bonne gouvernance**
- + où les recherches universitaires sont valorisées et leurs résultats mis à contribution pour résoudre des problèmes de développement du pays**

## Chapitre XI

### LES ORIENTATIONS PRATIQUES DES CONSULTATIONS

Entre autres résultats, les consultations nationales permettent de mesurer la portée opérationnelle de certaines thématiques et d'inventorier les actions concrètes que les parties prenantes jugent prioritaires à mettre en œuvre dans le programme de développement post-2015. L'intérêt de dégager les orientations pratiques du processus réside dans l'effet de résonance de certains thèmes puisque cet exercice permet non seulement de repérer les questions récurrentes, mais aussi d'innover en mettant l'accent sur de nouvelles approches et instruments de développement, notamment le développement à la base, la démocratie, le respect des droits de l'homme, l'État de droit, la bonne gestion des affaires publiques.

Le présent chapitre, fait état des préoccupations exprimées par les populations et leurs propositions d'actions prioritaires en faveur d'un programme de développement post-2015 ventilées par thème.

#### **Quels thèmes vont servir de fondement au programme de développement après 2015 ?**

Le renouvellement de la réflexion sur le développement et l'élaboration du futur cadre d'action requièrent que soient réunies deux conditions : **(i)** la capacité des décideurs à comprendre les problèmes vécus par les populations et **(ii)** la capacité des décideurs à formuler des options cohérentes de solutions. Lorsqu'elles sont réunies, ces conditions permettent d'identifier correctement les problèmes et amène les populations à s'approprier les orientations du programme et œuvrer à l'atteinte des objectifs fixés. Vu sous cet angle, les orientations issues des consultations et qui sont consignées dans le tableau XI.1 offrent une compréhension féconde des préoccupations actuelles des populations consultées.

**Tableau XI.1 : Ventilation des préoccupations et actions prioritaires par thème et par cible**

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
<b>Pauvreté et inégalités</b>	<b>Femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'accès au crédit</li> <li>• Insuffisance de formation en gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'ateliers de formation des artisans en marketing entrepreneurial</li> <li>• Multiplication des centres de perfectionnement dédiés aux artisans</li> <li>• Multiplication des IMF</li> <li>• Répartition équitable des IMF dans toutes les régions</li> <li>• Adaptation des modalités d'accès aux crédits en fonction des conditions de vie des populations</li> <li>• Mise en place des crèches publiques et privées</li> <li>• Formation des puéricultrices de crèche</li> </ul>
	<b>Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précarité des conditions de vie des jeunes</li> <li>• Accès difficile au crédit</li> <li>• Faible niveau des revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des modalités d'accès aux crédits aux conditions de vie des populations</li> </ul>
	<b>Jeunes et enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précarité des conditions de vie</li> <li>• Le niveau élevé de chômage</li> <li>• Pauvreté des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre accessibles la terre et les crédits aux femmes réunies en coopératives</li> </ul>
	<b>Groupes minoritaires ou marginalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des IMF</li> <li>• Répartition équitable des IMF dans toutes les régions</li> <li>• Adaptation des modalités d'accès aux conditions de vie des individus appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> <li>• Création d'AGR adaptées aux jeunes appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés</li> </ul>
	<b>Administration Publique et Partenaires au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau des salaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de la grille salariale des fonctionnaires</li> <li>• Continuation des efforts fournis pour l'amélioration des performances en rapport avec les OMD 4,5 et 6</li> <li>• Priorisation des besoins sociaux de base pour les communautés</li> </ul>
	<b>Leaders d'opinions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté de la population en milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le secteur agricole en investissant plus de ressources financières et matérielles</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Financer et mettre en œuvre des programmes de soutien aux femmes et aux hommes qui projettent de créer une AGR</li> <li>Créer des mécanismes pour faciliter l'accès aux crédits des initiateurs d'AGR</li> <li>Développer des entreprises conjointes de recherche et de production dans le domaine des agro-industries et de la production vivrière</li> <li>Création d'AGR adaptées aux jeunes du milieu rural</li> </ul>
	<b>Syndicats, Patronat et Partis politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible niveau des salaires</li> <li>Faible représentation des femmes dans le monde des affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation de la grille salariale des fonctionnaires</li> <li>Financer et mettre en œuvre des programmes de soutien aux femmes et aux hommes qui projettent de créer une AGR</li> <li>Créer des mécanismes pour faciliter l'accès aux crédits des initiateurs d'AGR</li> <li>Création d'AGR adaptées aux jeunes du milieu rural</li> </ul>
	<b>Universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible exploitation des résultats de recherche par les acteurs de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le secteur agricole en mettant l'accent sur la production, la transformation et la commercialisation</li> </ul>
<b>Agriculture et sécurité alimentaire</b>	<b>Femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté d'accès à la terre</li> <li>Non disponibilité et coût élevé des intrants agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Libéralisation de la distribution des intrants agricoles</li> <li>Construction des unités de production d'intrants agricoles</li> <li>Mise en place d'un réseau de distribution des intrants agricoles</li> <li>Dotation des coopératives agropastorales de matériels modernes de production et de transformation de produits</li> <li>Création de fermes agropastorales d'expérimentation</li> <li>Mise en place de centres d'aménagement hydro-agricole</li> </ul>
	<b>Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non disponibilité et coût élevé des intrants agricoles</li> <li>Insuffisance du nombre de pâturages</li> <li>Ensablement des cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Libéralisation de la distribution des intrants agricoles</li> <li>Construction des unités de production d'intrants agricoles</li> <li>Mise en place d'un réseau de distribution des intrants agricoles</li> <li>Dotation des coopératives agropastorales en matériels modernes de production et de</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
			<p>transformation de produits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de fermes agropastorales d'expérimentation dans toutes les régions</li> <li>• Travaux de dragage</li> <li>• Repeuplement des lacs dragués en poissons</li> </ul>
	<b>Administration Publique et Partenaires au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractère traditionnel de l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place et financement de programmes de développement de l'agriculture</li> <li>• Renforcement de la sécurité alimentaire (disponibilité et qualité des denrées de base)</li> </ul>
	<b>Leaders d'opinions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible valorisation du potentiel du secteur agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des entreprises conjointes de recherche et de production dans le domaine des agro-industries et de la production vivrière</li> </ul>
	<b>Syndicats, Patronat et Partis politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible valorisation du potentiel du secteur agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des entreprises conjointes de recherche et de production dans le domaine des agro-industries et de la production vivrière</li> </ul>
	<b>Universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible application de la recherche scientifique à l'amélioration de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de centres de recherche agronomique et d'expérimentation sur les semences à haut rendement, les systèmes de gestion des engrais et de procédés de lutte phytosanitaire adaptés aux conditions locales</li> </ul>
<b>Développement des infrastructures</b>	<b>Femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures routières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de centres d'aménagement hydro-agricole</li> <li>• Construction de nouveaux marchés dotés de magasins de stockage</li> <li>• Réhabilitation des pistes défectueuses</li> <li>• Construction de nouvelles routes de desserte</li> </ul>
	<b>Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance et mauvais état des routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'installations frigorifiques</li> <li>• Réhabilitations des pistes défectueuses</li> <li>• Constructions de nouvelles routes de desserte</li> </ul>
	<b>Jeunes et enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures scolaires et communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de structures de formation initiale et de recyclage des enseignants et des formateurs</li> <li>• Développement de programmes de construction des infrastructures scolaires et universitaires</li> </ul>
	<b>Groupes minoritaires ou marginalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Edifices publics non adaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménagement des édifices de services publics pour en faciliter l'accès aux individus</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
			appartenant à des groupes minoritaires ou marginalisés
	<b>Administration Publique et Partenaires au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures scolaires et socio-sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des infrastructures routières</li> <li>• Développement des infrastructures scolaires</li> <li>• Développement des infrastructures sanitaires</li> <li>• Développement des services et infrastructures d'assainissement</li> <li>• Développement des services et infrastructures d'adduction d'eau</li> <li>• Mise en place et financement de programmes de développement du secteur minier</li> <li>• Développement des activités portuaires et aéroportuaires</li> </ul>
	<b>Leaders d'opinions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures et équipements scolaires</li> <li>• Mauvais état des infrastructures routières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de projets visant à doter les établissements scolaires en infrastructures et en équipements</li> <li>• Mise en place d'un programme de subvention aux établissements scolaires pour leur permettre de disposer d'un accès à l'internet</li> <li>• Dotation des établissements scolaires publics de médiathèques</li> <li>• Réhabilitations des pistes défectueuses et constructions de nouvelles routes de desserte</li> </ul>
	<b>Syndicats, Patronat et Partis politiques</b>	Obsolésence et insuffisance des infrastructures et équipements de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de projets visant à doter les établissements scolaires et universitaires en infrastructures et en équipements modernes</li> </ul>
	<b>Universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de programmes de construction des infrastructures et de dotation en équipements des établissements d'enseignement supérieur</li> <li>• Mise en place d'un réseau de connexion des établissements d'enseignement supérieur</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
Gouvernance	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingérence de l'Etat dans la gestion des affaires coutumières</li> <li>• Mauvaise gouvernance politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la gouvernance au niveau de la gestion des intrants agricoles</li> </ul>
	Hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gouvernance politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la gouvernance au niveau de la gestion des intrants agricoles</li> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion des affaires publiques</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme visant la décentralisation et le transfert effectif des pouvoirs aux collectivités locales</li> </ul>
	Jeunes et enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gouvernance au niveau de la gestion des établissements d'enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du système éducatif et des établissements</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>
	Groupes minoritaires ou marginalisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'accès aux édifices où sont offerts des services publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre des décrets qui imposent aux services existants de réaliser les réaménagements adéquats</li> </ul>
	Administration Publique et Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème d'application de la loi sur la décentralisation</li> <li>• Méfiance de la population à l'égard des forces de l'ordre</li> <li>• Problème de leadership et de gouvernance dans la gestion des projets et programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélération des réformes de l'Administration publique</li> <li>• Mise en place de mécanismes simplifiés d'accès aux différents services publics</li> <li>• Mise en place d'organes de contrôle de la gestion de la chose publique</li> <li>• Mise application effective de la loi sur la décentralisation</li> <li>• Mise en place des mécanismes et ressources d'accompagnement/ Transfert</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
			<p>des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion financière de l'Etat</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> <li>• Equité dans la distribution des ressources</li> <li>• Renforcement cadre juridique pour la promotion du secteur privé</li> <li>• Pratique de la bonne gouvernance à tous les niveaux</li> <li>• Protection des enfants et des jeunes par la promotion et l'application des textes existants (respect de leurs droits, lutte contre la drogue et d'autres stupéfiants,..)</li> <li>• Promotion de la paix et de la stabilité au niveau des communautés et du pays</li> <li>• Promotion de la culture de reddition</li> </ul>
	<b>Leaders d'opinions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le retard de la mise en œuvre de la décentralisation</li> <li>• Taxes sur les financements sociaux</li> <li>• Mauvaise redistribution des richesses</li> <li>• Faible autorité des responsables locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du système éducatif et des établissements</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> </ul>
	<b>Syndicats, Patronat et Partis politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gouvernance politique</li> <li>• Mauvaise redistribution des richesses nationales</li> <li>• Faible connaissance du droit des femmes par les femmes</li> <li>• Non application effective de la loi portant décentralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du système éducatif et des établissements</li> <li>• Mise en application effective du principe de séparation des pouvoirs</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non indépendance des institutions de la République</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aux Droits de l'Homme, de la Femme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en application effective de la loi portant décentralisation</li> </ul>
	Universitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gouvernance politique</li> <li>• Problème de corruption à tous les niveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des mécanismes de contrôle de la gestion du système éducatif et des établissements</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un programme multi-cibles d'éducation et de formation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place de centres d'écoute et d'aide aux jeunes en difficulté</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>
VIH/sida	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau d'engagement financier de l'état dans la lutte contre le VIH</li> <li>• Faible capacité de certaines institutions de l'Etat à mobiliser des financements pour la lutte contre le VIH</li> <li>• Mauvaise qualité des services de prise en charge des PVVIH</li> <li>• stigmatisation et la discrimination des PVVIH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la participation des OSC et des différents groupes dans la coordination de la réponse</li> <li>• Mise en place de nouveaux mécanismes de financement au niveau local</li> <li>• Soutien financier aux actions de prise en charge des PVVIH par les ONG</li> </ul>
	Hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ruptures de réactifs et des ARV</li> <li>• Problèmes liés à la décentralisation des services</li> <li>• Effets secondaires des ARV</li> <li>• Non prise en charge des enfants orphelins vivant avec le VIH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapprochement des services de prise en charge des PVVIH</li> <li>• Création de centres d'accueil et de prise en charge des enfants orphelins vivant avec le VIH</li> </ul>
	Jeunes et enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non disponibilité du vaccin contre le VIH</li> <li>• Non prise en charge de toutes les personnes infectées par le VIH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elargissement du programme de prise en charge à toutes les PVVIH</li> </ul>
	Groupes minoritaires ou marginalisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stigmatisation</li> <li>• Insuffisance des centres de distribution des ARV</li> <li>• Rupture de stock des ARV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des centres d'accueil pour PVVIH</li> </ul>
Santé et nutrition	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dysfonctionnements du système de santé</li> <li>• Insuffisance des infrastructures sanitaires et du personnel de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des ouvrages d'hydraulique villageoise</li> <li>• Construction de nouveaux centres de santé</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
	<b>Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures sanitaires</li> <li>• Insuffisance des équipements des formations sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de nouveaux centres de santé équipés</li> </ul>
	<b>Jeunes et enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cherté des services de santé et faible qualité des prestations de services de formations sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des modalités d'accès aux soins aux conditions de vie des populations</li> <li>• Renforcement des capacités des prestataires de services de soins</li> </ul>
	<b>Groupes minoritaires ou marginalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais accueil dans les formations sanitaires</li> <li>• Difficultés d'accès aux services de soins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des centres d'accueil pour personnes handicapées</li> <li>• Multiplication de centres d'écoute et de prise en charge sanitaire des TS et HsH</li> </ul>
	<b>Administration Publique et Partenaires au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dysfonctionnements de l'INAM</li> <li>• Insuffisance dans les prestations de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des services offerts par l'INAM et élargissement à toutes les catégories de la population</li> </ul>
	<b>Leaders d'opinions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès à l'eau potable</li> <li>• Inefficacité des dispositifs de contrôle de qualité des produits vendus sur le marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des ouvrages d'hydraulique villageoise</li> <li>• Mise en place d'un service de contrôle de la qualité des produits vendus sur le marché</li> </ul>
<b>Dynamique des populations et genre</b>	<b>Femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peur des effets secondaires des contraceptifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensification de la sensibilisation sur les méthodes de planning familial</li> </ul>
	<b>Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés à nourrir beaucoup d'enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès universel aux services de planification familiale</li> </ul>
	<b>Jeunes et enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harcèlement des jeunes filles</li> <li>• Démission des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des centres d'écoute des jeunes victimes du harcèlement</li> </ul>
	<b>Groupes minoritaires ou marginalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes d'intégration et d'insertion sociale</li> <li>• Manque de gériatres et de gérontologues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des centres d'accueil pour personnes âgées</li> </ul>
	Leaders d'opinions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-respect de l'équité-gendre</li> <li>• Faible statut de la femme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application effective de l'équité-gendre dans la conception de tout projet de développement</li> </ul>
	Syndicats, Patronat et Partis Politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible connaissance du droit des femmes par les femmes</li> <li>• Faible participation des femmes aux processus de prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un programme d'information et de sensibilisation sur les droits des femmes à travers les mass médias</li> </ul>
	<b>Universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance accélérée de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des services de la SR</li> <li>• Mise en place d'un programme de planification familiale qui privilégie la gratuité des services et l'IEC</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
<b>Education et formation</b>	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensification des activités d’alphabétisation fonctionnelle</li> </ul>
	Hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins de renforcement de capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d’ateliers de formation et de perfectionnement</li> <li>• Multiplication des centres de perfectionnement dédiés aux artisans</li> </ul>
	Jeunes et enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractère peu professionnalisant du système éducatif</li> <li>• Caractère théorique de l’éducation et des formations reçues</li> <li>• Inadéquation du matériel didactique aux exigences de l’emploi</li> <li>• Insuffisance du nombre d’enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des objectifs et des orientations des systèmes éducatifs togolais</li> <li>• Refonte des curricula de formation</li> <li>• Multiplication des institutions de formation et de recyclage des enseignants et formateurs</li> <li>• Dotation en équipements des établissements d’enseignement et de formation professionnelle</li> <li>• Mise en place d’un réseau de connexion des établissements d’enseignement et de formation professionnelle</li> <li>• Dotation des établissements de services d’orientation des apprenants</li> <li>• Renforcement du partenariat entre le système éducatif et le Secteur privé</li> <li>• Organisation des ateliers de formation et de renforcement de capacité des enseignants et des formateurs</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
	<b>Groupes minoritaires ou marginalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible scolarisation des personnes handicapées</li> <li>• Caractère non inclusif de l'éducation</li> <li>• Faible capacité des enseignants à prendre en charge les enfants handicapés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux et adaptation des capacités des formateurs</li> </ul>
	<b>Administration Publique et Partenaires au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abandon précoce de l'école par les filles</li> <li>• Déscolarisation des filles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des mécanismes de maintien des filles dans le système éducatif</li> <li>• Promotion de l'éducation des filles</li> <li>• Promotion de l'alphabétisation des mères (influence importante sur la prévention et la prise en charge des problèmes de santé des enfants, des familles et des communautés)</li> </ul>
	<b>Leaders d'opinions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réticence des parents à scolariser leurs enfants</li> <li>• Lacunes des enseignements dispensés aux jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>
	<b>Syndicats, Patronat et Partis politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractère peu professionnalisant du système éducatif</li> <li>• Inadéquation « formation-emploi »</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les femmes à l'entreprenariat et leur faire bénéficier de mécanismes incitatifs</li> <li>• Mise en place d'un programme de subvention aux établissements pour leur permettre de disposer d'un accès à l'internet</li> <li>• Permettre aux établissements scolaires de se doter d'une médiathèque</li> <li>• Mettre en œuvre un programme de réforme des orientations du système éducatif</li> <li>• Adapter les curricula de formation et des matériels didactiques aux besoins du marché de l'emploi et renforcer la capacité des formateurs</li> <li>• Activer le partenariat « système éducatif/secteur privé »</li> <li>• Mise en place d'un programme incitatif pour permettre aux femmes d'accéder à des formations supérieures</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de programmes de mobilisation de fonds pour le développement du système éducatif</li> </ul>
	<b>Universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractère peu professionnalisant du système éducatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre effective du système LMD assortie de toutes les mesures d'accompagnement</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déséquilibre entre les disciplines scientifiques et les disciplines littéraires</li> <li>• Insuffisance des mesures d'accompagnement de la mise en œuvre du système LMD</li> <li>• Insuffisance de budget alloué à la recherche et à l'Université</li> <li>• Inadéquation formation-emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refonte des curricula de formation</li> <li>• Mise en place de matériaux pédagogiques adéquats</li> <li>• Mobilisation des ressources pour la formation et la recherche universitaires</li> <li>• Mise à niveau des formateurs</li> <li>• Renforcement du partenariat entre le système éducatif et le Secteur privé</li> <li>• Mise en place de services d'orientation des apprenants dans les facultés et écoles</li> <li>• Renforcement des capacités matérielles et humaines de recherche</li> <li>• Mise en place de mécanismes de coopération scientifique 'Sud-Sud' et 'Sud-Nord' axés sur les questions de recherche et d'innovation technologique</li> <li>• Identification et développement de centres d'enseignement et de formation de haut niveau dans les domaines des sciences fondamentales, de l'ingénierie, de la médecine, de la gestion des entreprises et de l'administration publique</li> <li>• Intégration plus poussée des activités de recherche et des activités d'enseignement</li> <li>• Mise en place de mécanismes d'accès aux subventions et fonds de recherche</li> <li>• Mise en application effective du partenariat entre le Système éducatif et le Secteur privé</li> <li>• Implication du Secteur privé dans la confection des curricula et la certification des formations</li> <li>• Stages en entreprise des étudiants</li> <li>• Stage en entreprise des enseignants et des formateurs</li> <li>• Mise en place d'un programme de dégrèvement fiscal aux entreprises impliquées dans le partenariat</li> </ul>
<p align="center"><b>Emploi et travail décent</b></p>	<p align="center"><b>Femmes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractère non décent des activités du secteur informel</li> </ul>	<p>Développement des programmes d'AGR assortis de modalités d'accès aux crédits adaptées au profil des bénéficiaires</p>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
	<b>Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Education et emploi des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du secteur agricole en mettant l'accent sur la production, la transformation et la commercialisation</li> <li>• Incitations au secteur privé à créer de nouveaux emplois pour les gens</li> </ul>
	<b>Jeunes et enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en application effective du partenariat entre le Système éducatif et le Secteur privé.</li> </ul>
	<b>Groupes minoritaires ou marginalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'insertion sur le marché de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de programmes d'insertion professionnelle basé sur une discrimination positive</li> </ul>
	<b>Administration Publique et Partenaires au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inadéquation entre les programmes de formation et le marché de l'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développements des initiatives de soutien à la création d'emploi</li> </ul>
	<b>Leaders d'opinions</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de programmes d'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural basés sur la formation à l'auto-emploi</li> </ul>
	<b>Syndicats, Patronat et Partis politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaises conditions de vie et de travail des fonctionnaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de programmes d'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural basés sur la formation à l'auto-emploi</li> </ul>
	<b>Universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précarité de l'emploi des jeunes formés à l'Université</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des formations aux besoins actuels du marché de l'emploi</li> <li>• Activation du partenariat Université-secteur privé</li> <li>• Facilitation des procédures de création d'entreprise aux jeunes diplômés</li> </ul>
<b>Environnement et changements climatiques</b>	<b>Femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution de l'environnement par des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion d'un environnement exempt de toutes nuisances et pollutions</li> </ul>
	<b>Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution de la mer par les eaux de lavage des phosphates</li> <li>• Déboisement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement et gestion écologique des eaux de lavage des phosphates</li> <li>• Promotion de l'agroforesterie et conservation des eaux et des sols</li> </ul>
	<b>Jeunes et enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insalubrité grandissante de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensification des programmes de protection de l'environnement</li> </ul>
	<b>Administration Publique et Partenaires au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation continue des sols cultivés</li> <li>• Pollution causée par l'évacuation des produits chimiques et autres déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la protection des berges afin de conserver les écosystèmes aquatiques et halieutiques</li> <li>• Sensibilisation et éducation des populations pour la gestion de leur cadre de vie</li> <li>• Poursuite des actions en rapport avec l'environnement (eau, hygiène, assainissement, ..)</li> </ul>

THEMES	GROUPES CIBLES	PREOCCUPATIONS EXPRIMEES	ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES
	Leaders d'opinions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème d'assainissement</li> <li>• Insalubrité de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des ouvrages d'assainissement</li> </ul>

En présentant les résultats des consultations à partir des thèmes, le tableau offre de la pertinence pour une analyse stratégique destinée à guider les interventions. Il permet en effet de tirer plusieurs enseignements des préoccupations exprimées et des propositions d'actions prioritaires. Il aide à mieux comprendre le pluralisme des réflexions sur l'orientation à donner à l'économie et à dégager les perspectives qui doivent sous-tendre le futur programme de développement.

De l'analyse des informations contenues dans le tableau, il ressort nettement que, en dehors de la gouvernance, les populations consultées assignent à la formation du capital humain un rôle fondamental dans la croissance économique au cours de la période post 2015. La référence à ce « *moteur* » de la croissance économique explique l'accent mis sur les programmes d'éducation, de santé et d'agriculture. Aujourd'hui plus que jamais, les togolais réalisent que le développement du pays rend prioritaire la formation de ressources humaines compétentes. Cette réflexion a ceci de bon qu'elle introduit dans le débat des dimensions négligées jusqu'alors et qui apparaissent pourtant essentielles sur les questions touchant le développement. Il s'agit notamment des questions relatives à la gouvernance et au secteur agricole.

Le tableau fait également apparaître les enjeux liés à la stratégie de réduction de la pauvreté puisqu'il permet de distinguer les groupes qui optent pour une croissance économique à tout crin et ceux qui optent pour une société plus viable. En clair, dans le cadre du développement durable après 2015, le Togo doit-il promouvoir une croissance économique soutenue ou s'atteler à bâtir une société viable ? La lecture des actions proposées semble faire pencher la balance du second côté.

## Chapitre XII

### LES DOMAINES EMERGENTS POUR L'AGENDA POST 2015

L'avenir d'un pays résulte généralement d'une interaction de plusieurs paramètres : les idées nouvelles, la créativité, le produit d'intérêts opposés, la capacité d'organisation des populations, les dilemmes entre les préoccupations actuelles et les nouvelles préoccupations, etc. De ce point de vue, une des forces du caractère inclusif du processus des consultations a été de révéler un consensus sur les questions urgentes à prendre en compte dans le futur programme de développement du Togo afin qu'il promeuve réellement la croissance économique et réduise significativement la pauvreté. Pour que ce programme atteigne ces objectifs et soit efficace, les populations consultées pensent qu'il devrait inscrire parmi ses axes prioritaires, les quatre domaines suivants :

- L'éducation et la formation professionnelle
- L'agriculture et la sécurité alimentaire
- L'emploi des jeunes et le travail décent
- La gouvernance

Ce dernier chapitre du rapport fait état des visions sous-jacentes à chacun de ces domaines prioritaires et identifie les objectifs susceptibles d'être reconduits ou intégrés dans une action mondiale de développement post-2015.

## EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

### ➤ *Vision pour le développement après 2015*

Pour une action efficace en faveur du développement après 2015, le système d'éducation gagne à viser le savoir, le savoir-faire et le savoir être en mettant l'accent sur :

- l'ancrage du système dans une philosophie claire ;
- la réforme du système actuel ;
- la mise en application effective du partenariat public/privé et le partage d'informations entre les systèmes de formation et d'enseignement ;
- le développement des filières scientifiques et techniques ;
- la formation des formateurs ;
- l'association de la recherche à la formation ;
- l'acquisition de compétences par les apprenants ;
- l'intégration des TIC dans les outils de formation à tous les niveaux ;
- le développement des mécanismes de maintien des filles et des garçons dans le système ;
- l'esprit d'entreprise et le développement personnel des apprenants ;
- le suivi et l'évaluation effectifs des projets et programmes d'éducation et de formation.

➤ *Objectifs*

En matière d'éducation et de formation professionnelle, les populations consultées recommandent au Secrétariat des Nations Unies de prendre en compte, pour la période 2015-2035, les objectifs ci-après :

- ✚ **Assurer l'éducation pour tous jusqu'à l'âge de la majorité**
- ✚ **Assurer une formation professionnelle de qualité aux jeunes**

# AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE

## ➤ *Vision pour le développement après 2015*

Pour les vingt prochaines années, les populations consultées rêvent d'une agriculture qui rémunère celui ou celle qui la pratique, qui nourrit en quantité et en qualité la population, qui respecte la nature et l'équité et qui renforce le partenariat. En somme, l'agriculture togolaise doit devenir une agriculture basée sur la compétitivité, la durabilité, l'équité et le partenariat.

Dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, les populations consultées recommandent la prise en compte, pour la période 2015-2035, les objectifs et cibles ci-après :

## ➤ *Objectifs*

- ✚ **Réduire les besoins nationaux non couverts en produits animaux et halieutiques à partir des productions nationales** (*Diminuer de moitié les besoins nationaux non couverts en produits animaux et halieutiques à partir des productions nationales entre 2015 et 2035*)
- ✚ **Réaliser l'autosuffisance alimentaire pour les trois principaux produits vivriers à partir des productions nationales**
- ✚ **Réduire l'incidence de la pauvreté dans la population agricole** (*Diminuer de moitié l'incidence de la pauvreté dans la population agricole entre 2015 et 2035*)
- ✚ **Réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition** (*Diminuer de moitié, la proportion de la population qui souffre de la faim entre 2015 et 2035*)

# EMPLOI DES JEUNES ET TRAVAIL DECENT

## ➤ *Vision pour le développement après 2015*

Pour le développement après 2015, les populations consultées songent à la mise en place au Togo, d'un cadre de référence relatif à l'emploi qui :

- articule les objectifs du système éducatif et ceux de la politique de l'emploi ;
- mette l'accent sur le rôle-clé que doit jouer le secteur privé dans la création d'emplois ;
- promeuve l'entreprenariat en développant des mécanismes d'accompagnement, de facilitation et d'accès aux crédits ;
- positionne l'agriculture comme le plus grand secteur pourvoyeur d'emplois pour les jeunes diplômés ;
- assure un emploi décent et productif ;
- assure la performance des institutions du marché du travail ;
- aide à maintenir le taux de chômage et de sous-emploi à un niveau bas.

## ➤ **Objectifs**

En matière d'emploi des jeunes et de travail décent, les populations consultées recommandent, pour le développement après 2015, de prendre en compte les objectifs et cibles suivants :

- ✚ **Réduire le taux de chômage chez les jeunes** (*Réduire de moitié le taux de chômage chez les jeunes entre 2015-2035*)
- ✚ **Réduire le taux de sous-emploi chez les jeunes** (*Réduire de moitié le taux de sous-emploi chez les jeunes entre 2015-2035*)
- ✚ **Accroître la proportion de personnes disposant d'un emploi décent**

# GOUVERNANCE

## ➤ *Vision pour le développement après 2015*

Pour la période post-2015, les populations consultées rêvent d'un pays compétitif, jouissant d'une démocratie consolidée avec une société civile bien organisée et responsable, un secteur privé renforcé, des institutions de la République fortes et des citoyens conscients de leurs responsabilités. Bref, un Togo jouissant d'une bonne gouvernance politique, d'une bonne gouvernance économique et d'une bonne gouvernance sociale.

De cette vision se dégagent les trois principes de bonne gouvernance ci-dessous :

### *En ce qui concerne la gouvernance politique*

- l'indépendance et le bon fonctionnement des institutions de la République ;
- des réformes constitutionnelles ;
- le respect des principes démocratiques ;
- le respect des Droits de l'Homme ;
- la participation citoyenne et le contrôle de l'action publique ;
- la mise en œuvre effective de la décentralisation ;
- la non-ingérence de l'Etat dans le choix des chefs traditionnels et dans la gestion des affaires coutumières ;
- la reconnaissance du statut de l'opposition ;
- l'éducation aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté ;
- la lutte effective contre l'impunité ;
- l'accès des citoyens à l'information sur la gestion de la cité.

### *En ce qui concerne la gouvernance économique*

- la transparence dans la gestion des ressources publiques et des projets de développement ;
- la culture de la reddition de comptes et de la responsabilité ;
- la redistribution équitable des richesses nationales ;
- la mise en place des mécanismes clairs de gestion du foncier ;
- la lutte contre la corruption ;
- le contrôle des prix et de la qualité des produits ;
- la libéralisation de la vente des intrants agricoles.

### *En ce qui concerne la gouvernance sociale*

- la culture de l'équité genre ;
- la justice sociale ;
- l'accès de tous aux services sociaux de base ;
- la protection des groupes vulnérables/minoritaires et le respect de leurs droits ;
- la valorisation des patrimoines culturels.

## ➤ **Objectifs**

En matière de gouvernance, les populations consultées recommandent au Secrétariat des Nations Unies de prendre en compte, pour la période 2015-2035, les objectifs ci-après :

- ✚ **Consolider la gouvernance démocratique à tous les niveaux**
- ✚ **Promouvoir la culture du respect des Droits de l'Homme et des libertés individuelles**
- ✚ **Promouvoir la justice sociale**
- ✚ **Renforcer l'accès des populations à l'information**

## CONCLUSION

Le Togo fait partie des 50 pays sélectionnés par les Nations Unies pour réaliser des consultations nationales et recueillir des informations nécessaires à l'élaboration du cadre de développement de l'après 2015. L'idée d'une telle initiative est née du besoin de mettre en œuvre un processus transparent, ouvert et inclusif en vue de concevoir le programme de développement qui succédera aux OMD après 2015.

Au plan opératoire, soixante-dix-sept groupes cibles ont pris part au processus des consultations à travers des discussions de groupes, des entretiens individuels, des journées d'échanges, des ateliers thématiques, des débats télévisés, des tables rondes radiodiffusées, etc. Les discussions entre ces parties prenantes aux niveaux local, régional et national ont permis de constituer un vaste corpus d'opinions, de suggestions et d'idées pertinentes sur les possibilités et solutions relatives au développement du Togo et à l'accélération de la réduction de la pauvreté dans le pays. Ce processus multipartite a non seulement permis de dégager les enjeux, mais également d'identifier les priorités locales et nationales et en fin de compte, d'esquisser une vision globale partagée du développement du Togo pour les 20 prochaines années.

Les résultats qui se dégagent des consultations nationales indiquent globalement que le Togo doit mettre l'accent sur un certain nombre de facteurs jugés essentiels pour que réussissent ses efforts de développement après 2015. Ces facteurs se résument comme suit:

- ***Accélérer la mise en œuvre des réformes au niveau de l'Etat***

De l'avis des populations consultées, la modernisation de l'État s'impose et exige de mettre en œuvre un certain nombre de réformes politiques et institutionnelles. Si ces réformes gagnent à bénéficier d'un consensus national quant aux objectifs et aux finalités du développement, à la répartition de ses coûts et avantages, elles doivent surtout viser à consolider les institutions démocratiques qui permettent une véritable participation des populations à la gestion de la chose publique.

- ***Dynamiser le secteur privé et en faire le moteur de la croissance économique***

Les populations consultées pensent que les progrès économiques que le Togo pourrait réaliser après 2015 vont dépendre non seulement de la mise en place d'un cadre macro-économique moderne et stable, mais surtout du dynamisme du monde des affaires, notamment dans les secteurs agricole, industriel et commercial. Pour insuffler une croissance vigoureuse à l'économie nationale, plusieurs parties prenantes suggèrent d'instaurer, par des mécanismes idoines, un climat des affaires dans lequel le secteur privé peut s'épanouir.

- ***Faire de l'agriculture la pierre angulaire de la croissance économique***

Plusieurs des personnes consultées reconnaissent que le Togo a fait des progrès agricoles importants ces dernières années avec une amélioration de la productivité et des revenus des agriculteurs. Afin que l'activité agricole contribue à augmenter la richesse nationale, à améliorer le revenu des producteurs et à assurer la sécurité alimentaire des Togolais, il s'agira non seulement de maintenir les efforts visant à rendre disponibles en quantité, en qualité et à temps les intrants agricoles, mais aussi à accorder de l'intérêt pour la transformation des produits

agricoles et à leur commercialisation. De l'avis des parties prenantes consultées, cette vision suppose : une réforme du régime de propriété foncière, le développement des infrastructures routières et de stockage en milieu rural, le développement de la recherche agropastorale et de l'animation rurale, la mise en place des mécanismes d'octroi de crédits, l'adoption d'une politique d'incitation par les prix, etc.

- ***Maîtriser la croissance démographique***

De l'avis de plusieurs personnes consultées, l'accroissement rapide de la population que connaît le Togo va constituer un défi important à relever pour accélérer le développement du pays. Afin de lui faire profiter du bonus démographique à l'horizon de 2035, les tendances démographiques doivent s'inscrire dans une inflexion à la baisse des taux de fécondité et dans un changement de la structure par âges de la population. Dans cette perspective, un accès plus large des familles aux services de planification familiale sera déterminant dans le passage à des taux de fécondité plus faibles.

- ***Libérer le potentiel productif des femmes***

Les personnes consultées considèrent que la main-d'œuvre féminine est appelée à occuper une place importante dans l'économie togolaise de demain, notamment dans les activités liées à l'agriculture, à la production vivrière, au traitement des produits alimentaires et aux industries rurales traditionnelles. Leur participation aux activités menées dans le domaine de l'agrosylviculture et dans le cadre des programmes de conservation des sols va jouer un rôle important dans la production vivrière et contribuer en même temps au maintien de l'équilibre des écosystèmes. Il importe dès lors de prêter une attention prioritaire à la mobilisation des femmes en tant que partenaires égales des hommes dans tous les processus de développement notamment en prévoyant des instruments et des mécanismes qui leur permettent d'accéder plus facilement à la terre et au crédit et qui améliorent leur capacité.

- ***Professionnaliser la formation et accorder une plus grande importance à l'emploi des jeunes***

Parallèlement à la nécessité d'élargir l'accès à l'éducation chez les filles et les personnes handicapées, le Togo devra améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux (primaire, secondaire, technique et professionnel et supérieur) et l'adapter aux besoins du développement. Les populations consultées pensent que le système éducatif est resté trop longtemps théorique et inapte à répondre aux besoins scientifiques et professionnels du pays. C'est pourquoi elles souhaiteraient qu'à l'avenir, le système éducatif favorise davantage l'émergence de la culture scientifique et technologique et forge chez les apprenants le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

Dans le prolongement de cette réforme du système éducatif, le Togo gagne à investir dans le développement des ressources humaines et à mettre en place une vraie politique de l'emploi en faveur des jeunes diplômés qui leur procure un travail décent et qui contribue parallèlement à améliorer les résultats de la croissance économique.

## RECOMMANDATIONS

Au terme du processus des consultations, les recommandations suivantes sont faites par les parties prenantes pour plus d'efficacité et d'efficience d'un programme de développement après 2015.

### ***En ce qui concerne la pauvreté et les inégalités sociales***

- Assurer les services essentiels de base (Eau, santé, Communication, Electricité, Assainissement) ;
- Développer des programmes de réduction de la pauvreté en impliquant tous les acteurs ;
- Faciliter l'accès aux crédits ;
- Instituer les soins d'urgence gratuits aux malades ;
- Offrir des services de santé maternelle aux femmes ;
- Accorder des aides financières aux femmes et aux groupes vulnérables pour les activités génératrices de revenus.
- Eduquer les populations en vue d'une meilleure acceptation des personnes marginalisées ;
- Mettre en place un programme national d'accompagnement des personnes du troisième âge ;

### ***En ce qui concerne l'emploi des jeunes et le travail décent***

- Réformer de fond en comble le système de formation afin d'assurer une meilleure adéquation "formation-emploi" et favoriser l'esprit d'entreprise chez les apprenants ;
- Développer davantage les branches d'activités (nouvelles technologies, affaires, commercialisation..) susceptibles d'intéresser les jeunes ;
- Mettre en place des mécanismes d'accès aux crédits et de coaching pour susciter la création d'emploi par les jeunes eux-mêmes ;
- Offrir des services de planification familiale appropriée pour réduire la pression de la démographie sur le secteur de l'emploi ;
- Rehausser la qualité de la formation technique des jeunes afin qu'ils ne soient plus en déphasage avec l'évolution technologique des entreprises ;
- Améliorer l'employabilité des jeunes formés en apprentissage en multipliant les centres de perfectionnement professionnel par branches d'activités ;
- Mettre en œuvre un partenariat actif entre le système de formation et le monde des entreprises ;
- Créer un système de passerelles pour faciliter les mobilités professionnelles verticale et horizontale des diplômés.

### ***En ce qui concerne l'agriculture et la sécurité alimentaire***

- Mettre en œuvre une nouvelle réforme agro-foncière ;
- Construire et aménager les pistes rurales praticables en toutes saisons ;
- Construire des infrastructures de retenues d'eau ;
- Rendre disponibles les intrants agricoles dans toutes les préfectures ;

- Réhabiliter la CNCA et la rapprocher des agriculteurs ;
- Créer un centre de formation agricole dans chaque région et en faciliter l'accès aux femmes et aux jeunes;
- Mettre en œuvre un mécanisme d'homologation des instruments de mesure des produits agricoles ;
- Mettre en place un mécanisme de prix incitatifs ;
- Rapprocher les structures de vente de produits vétérinaires des populations ;
- Former plus de vétérinaires et les déployer dans toutes les préfectures ;
- Rendre disponibles de nouvelles races d'animaux adaptés au climat ;
- Renforcer davantage les capacités techniques des éleveurs ;
- Veiller à la vulgarisation et au respect scrupuleux des textes régissant la transhumance ;
- Traiter les déchets résultant du lavage des phosphates avant leur rejet dans la mer ;
- Draguer le Lac Togo ;
- Permettre aux coopératives de pêcheurs d'accéder à des crédits leur permettant d'acquérir des équipements modernes de pêche ;
- Octroyer aux coopératives de pêche des crédits pour se doter de chambres froides ;
- Promouvoir la transformation et la commercialisation des produits.

### ***En ce qui concerne l'environnement et les changements climatiques***

- Aménager les espaces verts dans les villes ;
- Créer des décharges finales, les éloigner des lieux d'habitation et doter les services de traitement des déchets de matériels adéquats ;
- Promouvoir l'agroforesterie et les conservations des eaux et des sols ;
- Promouvoir l'utilisation du gaz pour éviter la destruction abusive de la flore pour le bois de chauffe et la fabrication du charbon de bois ;
- Promouvoir la protection des berges pour la conservation des écosystèmes aquatiques et halieutiques ;
- Promouvoir la sensibilisation des populations pour la gestion de leur cadre de vie ;
- Promouvoir les fours de fabrication de charbon et les foyers améliorés ;
- Promouvoir un environnement exempt de toutes nuisances et pollutions ;
- Traiter et gérer écologiquement les eaux de lavage des phosphates ;
- Elaborer un projet de transformation et de recyclage des déchets plastiques.

### ***En ce qui concerne l'éducation et la formation***

- Procéder à une refonte des programmes en vue de les adapter non seulement aux objectifs du système éducatif mais aussi aux besoins du marché de l'emploi ;
- Mettre en place de véritables curricula de formation dans le souci de normaliser et d'harmoniser les contenus des enseignements dispensés ;
- Organiser des recyclages réguliers en vue de renforcer la capacité des enseignants et des encadreurs dans leur domaine de compétence ;
- Améliorer les capacités d'accueil des apprenants (la réhabilitation des salles de classes ordinaires et spécialisées existantes et la construction de nouvelles salles de classe, de laboratoires, d'ateliers et de bibliothèques équipés) ;
- Développer des programmes d'insertion professionnelle pour les enfants de la rue ;

- Doter les établissements scolaires d'équipements et de matériels modernes de formation en nombre suffisant ;
- Développer un partenariat actif entre les établissements d'enseignement et les entreprises ;
- Assurer une éducation sexuelle de qualité aux jeunes ;
- Créer de nouvelles filières dans l'enseignement technique.

### ***En ce qui concerne la Culture***

- Construire des centres culturels ;
- Faire un plaidoyer pour l'implication des leaders religieux dans la prise de décisions affectant les mœurs ;
- Faire une analyse culturelle des préfectures ;
- Revaloriser les fêtes traditionnelles ;
- Revisiter certaines cultures qui ne promeuvent pas les droits humains.

### ***En ce qui concerne la santé et la nutrition***

- Améliorer l'accueil dans les formations sanitaires ;
- Aménager les pistes de desserte entre les USP et les centres de référence ;
- Augmenter le plateau technique de la santé en vue d'atteindre la santé pour tous ;
- Construire des morgues dans chaque structure sanitaire préfectorale ;
- Créer et équiper les dépôts pharmaceutiques dans toutes les préfectures ;
- Décentraliser le système de santé en rapprochant les USP des populations ;
- Eduquer la population à l'hygiène et à l'assainissement ;
- Elargir l'assurance maladie à toutes les couches particulièrement aux plus démunis ;
- Equiper les centres de référence préfectoraux en ambulance et en lits ;
- Intensifier les campagnes de lutte contre les moustiques ;
- Interdire les ventes parallèles des produits pharmaceutiques dans les centres de santé ;
- Lutter contre la vente des produits contrefaits ;
- Mettre en place une couverture sociale qui permette aux plus démunis de bénéficier des soins dans les centres de santé du pays ;
- Poursuivre la subvention de la césarienne et rendre gratuits des frais d'accouchement ;
- Programmer progressivement l'indépendance financière de l'Etat en matière de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose ;
- Sensibiliser et éduquer les populations sur la santé de la femme et de l'enfant ;
- Améliorer les services de santé scolaires et les rapprocher des élèves ;
- Améliorer les services de santé maternelle et infantile.

### ***En ce qui concerne le VIH/sida***

- Améliorer l'offre des services de prévention de soins et de soutien de l'infection à VIH/sida ;
- Continuer la mobilisation des ressources pour la prise en charge médicale des PVVIH par les ARV ;

- Encourager les populations à adhérer au concept de dépistage du VIH/sida ;
- Initier le dépistage systématique gratuit dans les centres de santé ;
- Renforcer la communication et l'information sur le VIH/sida.

### ***En ce qui concerne la dynamique de population et Genre***

- Associer les femmes aux prises de décision ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action ambitieux d'accompagnement des initiatives féminines ;
- Eradiquer toutes les formes de discriminations sociales ;
- Faire un état des lieux de la situation entrepreneuriale des femmes au Togo pour permettre à l'Etat de pouvoir élaborer des politiques en ce sens et mieux planifier les actions ;
- Réduire les violences à l'égard des femmes à travers la promotion des droits de la femme et de l'équité genre ;
- Maîtriser la croissance démographique pour bénéficier du bonus démographique ;
- Promouvoir un vaste programme de planification familiale ;
- Mettre en place des fonds d'appui aux initiatives d'autonomisation de la femme ;
- Promouvoir la parité dans les postes de prises de décision (les postes nominatifs et électifs) ;
- Promouvoir l'alphabétisation.

### ***En ce qui concerne la gouvernance***

- Assurer une meilleure redistribution de l'accroissement des richesses nationales ;
- Elaborer un manuel de procédures clair en matière de gestion des fonds et ressources publics ;
- Harmoniser le droit coutumier et le droit moderne ;
- Informer et éduquer les populations sur les droits de la femme ;
- Mettre en application effective la loi sur la décentralisation au Togo ;
- Mettre en application effective les recommandations de la CVJR ;
- Mettre en œuvre des programmes de soutien aux femmes afin qu'elles accèdent à des niveaux élevés d'éducation et/ou de formation professionnelle ;
- Procéder à une réforme constitutionnelle et veiller au respect scrupuleux des principes démocratiques ;
- Rendre disponibles toutes les informations relatives aux finances publiques ;
- Rendre effectives les lois relatives à la protection des droits de l'enfant ;
- Rétablir les modes coutumiers de désignation des chefs traditionnels ;
- Soumettre les postes de haute responsabilité de la Fonction Publique à des appels d'offres ouverts à tout postulant togolais.

### ***En ce qui concerne la paix et la sécurité***

- Amener l'Etat à respecter, à protéger puis à défendre les droits des citoyens notamment ceux qui sont plus vulnérables ;

- Diffuser le contenu des dispositions relatives aux Droits de l'Homme en faveur de la population rurale et urbaine ;
- Doter les forces de sécurité de moyens pour lutter efficacement contre l'insécurité ;
- Mettre en œuvre les recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation ;
- Réformer l'armée et l'amener à jouer son rôle républicain ;
- Renforcer l'éducation des populations sur la notion de citoyenneté et de paix.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DGSCN (2006) - *Enquête sur les indicateurs de Base du Bien-Etre (QUIBB)*. Rapport préliminaire, Lomé, 102 p.
- DGSCN (2011) - *Enquête sur les indicateurs de Base du Bien-Etre (QUIBB)*. Rapport préliminaire, Lomé, 117 p.
- DSRP-C (2011) – *Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Togo*. Rapport préliminaire. Ministère de la Planification ; Lomé, 125p.
- Ministère de la Planification (2012) - *Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017*, Lomé, 208 p.
- Nations Unies (2012) - *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport de 2012, New York, Document de synthèse, 5p.
- PNUD (2003) – *Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Togo, Premier rapport*, Lomé, Octobre 2000, 39p.
- PNUD (2008) – *Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Togo, Deuxième rapport*, Lomé, Décembre 2008, 32p.
- PNUD (2010) – *Le Togo se mobilise autour des OMD Troisième rapport de Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement*, Lomé, Avril 2010, 78p.
- PNUD (2012a) – *L'agenda pour le développement après 2015 : un guide pour le dialogue dans les pays ; quel avenir souhaitez-vous ?* 78p.
- PNUD (2012b) – *Feuille de route pour les consultations nationales dans le cadre de l'agenda post 2015. Document de travail*. Lomé, janvier 2013, 13p.
- PNUD/CEA/UA/GBAD, (2012) - *Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : le programme de développement postérieur à 2015 envisagé selon la perspective africaine naissante*, Rapport OMD 2012, New York, 214p.
- RPR (2012) – Fiche des données sur la population mondiale 2012, Washington, dépliant.
- République Togolaise (2012) - *Annuaire National des Statistiques Scolaires*, Lomé, 131 p.
- UNICEF (2007) - *Suivi de la situation des enfants et des femmes : Résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS)*. Rapport final, 171p + annexes.
- URD (2002) – *Famille, Migration et urbanisation au Togo*, Rapport d'étude, Fascicule 2, Lomé, 192 p.
- URD (2006) – *Conditions de vie des ménages au Togo*. Rapport d'étude, Fascicule 1, Lomé, 80p.

## **ANNEXES**

**Tableau I.5 : Récapitulatif du niveau d'atteinte des OMD en 2010**

OBJECTIFS	CIBLES	Evaluation des OMD pour le développement, basée sur les conclusions du troisième rapport national de suivi des OMD validé en avril 2010
<p><b>OBJECTIF 1 :</b></p> <p>Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim</p>	<p><u>Cible 1.</u> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.</p> <p><u>Cible 2.</u> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.</p>	<p><b>OMD 1</b> - Le résultat obtenu dans le cadre de l'élimination de l'extrême pauvreté offre des perspectives encourageantes, même si, comme déjà évoqué plus haut, l'ampleur de la pauvreté reste relativement élevée.</p>
<p><b>OBJECTIF 2 :</b></p> <p>Assurer l'éducation primaire pour tous</p>	<p><u>Cible 3.</u> D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.</p>	<p><b>OMD 2</b> - Les efforts fournis pour assurer une éducation primaire pour tous ont permis une amélioration du taux net de scolarisation, qui passe de 73,7% en 2006 à 86% en 2011, ainsi que du taux d'accès qui a atteint 117% en 2011. Cependant, ces améliorations cachent la faiblesse du rendement scolaire et les disparités entre les filles et les garçons. De même, le taux d'achèvement du primaire reste insatisfaisant au niveau de 63,2%, dont 73,1% pour les garçons et 53,7% pour les filles.</p>
<p><b>OBJECTIF 3 :</b></p> <p>Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p>	<p><u>Cible 4.</u> Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.</p>	<p><b>OMD 3</b> - Dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, des efforts importants restent à faire. Les femmes continuent d'occuper très peu d'emplois dans le secteur moderne non agricole. Elles sont faiblement représentées dans le processus de prise de décision (21% des ministres en 2011 contre 22% en 2010, 11% des Parlementaires depuis 2007, 11,1% des Maires et 0,38% des Chefs de Cantons depuis les années 2000).</p>
<p><b>OBJECTIF 4 :</b></p> <p>Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans</p>	<p><u>Cible 5.</u> Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.</p>	<p><b>OMD 4, 5 et 6</b> Dans le domaine de la santé, selon MICS4 (2010), malgré une amélioration sensible par rapport à 2006, les niveaux de la mortalité infantile (enfants de moins de 1 an) et infanto-juvénile (enfants de moins de 5 ans) sont encore élevés, se situant respectivement à 78‰ et 124‰ en 2010. Le taux de mortalité maternelle bien qu'ayant régressé considérablement, de 478 à 350 pour 100.000 naissances vivantes entre 1998 et 2008, demeure très éloigné du seuil de 143 pour 100.000 naissances vivantes préconisé par les OMD à l'horizon 2015. La prévalence du VIH est passée de 6% en 1990 à 3,1% en 2011 et la prise en charge des personnes malades s'est beaucoup améliorée avec 42,3 % de couverture thérapeutique.</p>
<p><b>OBJECTIF 5 :</b></p> <p>Améliorer la santé maternelle</p>	<p><u>Cible 6.</u> Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.</p>	<p>Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre le paludisme mais des efforts restent à faire notamment en matière de prévention. En 2010, selon l'enquête MICS4, 57,1% des enfants âgés de moins de 5 ans et 46,3% des femmes enceintes dorment sous des moustiquaires imprégnées. Le taux de prise en charge des enfants paludéens a atteint.</p>
<p><b>OBJECTIF 6 :</b></p> <p>Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies</p>	<p><u>Cible 7.</u> D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle.</p> <p><u>Cible 8.</u> D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à</p>	<p>Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre le paludisme mais des efforts restent à faire notamment en matière de prévention. En 2010, selon l'enquête MICS4, 57,1% des enfants âgés de moins de 5 ans et 46,3% des femmes enceintes dorment sous des moustiquaires imprégnées. Le taux de prise en charge des enfants paludéens a atteint.</p>

OBJECTIFS	CIBLES	Evaluation des OMD pour le développement, basée sur les conclusions du troisième rapport national de suivi des OMD validé en avril 2010
<p><b>OBJECTIF 7 :</b></p> <p>Assurer un développement durable</p>	<p>inverser la tendance actuelle.</p> <p><u>Cible 9.</u> Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.</p> <p><u>Cible 10.</u> Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.</p> <p><u>Cible 11.</u> Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.</p>	<p><b>OMD 7</b> - Au niveau de l'environnement, il a été noté la poursuite de la dégradation des ressources en raison notamment de la forte pression des populations dont la vie quotidienne en dépend. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, malgré les ressources abondantes en eau, le niveau est encore faible, le taux de desserte passant de 34% en 2007 à 39% en 2011. Sur la même période, la proportion de population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (système adéquat d'évacuation des excréta) s'est améliorée passant de 31,7% en 2006 à 34,9% en 2011.</p>
<p><b>OBJECTIF 8 :</b></p> <p>Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</p>	<p><u>Cible 12.</u> Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international.</p> <p><u>Cible 13.</u> S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des PPTTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.</p> <p><u>Cible 14.</u> Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale).</p>	<p><b>OMD 8</b> - Au niveau de la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, des progrès substantiels ont été enregistrés en ce qui concerne l'accès à l'utilisation de la téléphonie fixe comme mobile et d'internet même si des efforts restent à faire dans ce domaine. Le taux de pénétration téléphonique fixe et mobile est de 41,8% en 2010 pour un objectif de 60% en 2015.</p>

OBJECTIFS	CIBLES	Évaluation des OMD pour le développement, basée sur les conclusions du troisième rapport national de suivi des OMD validé en avril 2010
	<p><u>Cible 15.</u> Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.</p> <p><u>Cible 16.</u> En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.</p> <p><u>Cible 17.</u> En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.</p> <p><u>Cible 18.</u> En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.</p>	